

Au nord, une chaîne de puys compose la naissance du massif de Guéret qui continue de se développer au nord-est de l'aire d'étude éloignée. Les fonds de vallons sont occupés par un enchaînement de prairies qui ouvre des espaces et accentue les profondeurs de champs entre les massifs boisés. Ce système partagé entre activités sylvicoles et agricoles crée des perceptions multiples. Bien que les vues ouvertes sur le grand paysage soient rares, l'enchevêtrement des vallons laisse de nombreuses échappées visuelles qui contrastent avec les ambiances plus calfeutrées des parties boisées.

Au nord-ouest, le relief prononcé du massif de Guéret laisse place au plateau de Bénévent qui marque une rupture avec le reste du territoire d'étude. L'agriculture est plus développée sur cette partie de l'aire

d'étude rapprochée au relief plus doux. Les prairies bocagères occupent l'essentiel de cet espace. C'est sur ce plateau que s'est implanté le village le plus important de l'AER, Saint-Dizier-Leyrenne. Il s'étend le long de l'un des principaux axes de communication, la D912, au tracé plus direct et moins contrarié par la topographie.

À l'ouest, on trouve le village de Pontarion, sur les rives du Thaurion et au carrefour de plusieurs axes de communication, la D941, la D940 et la D10. Néanmoins, ces villages comptent moins de 1 000 habitants et l'AER ne comprend pas de pôles urbains conséquents qui centralisent les activités.

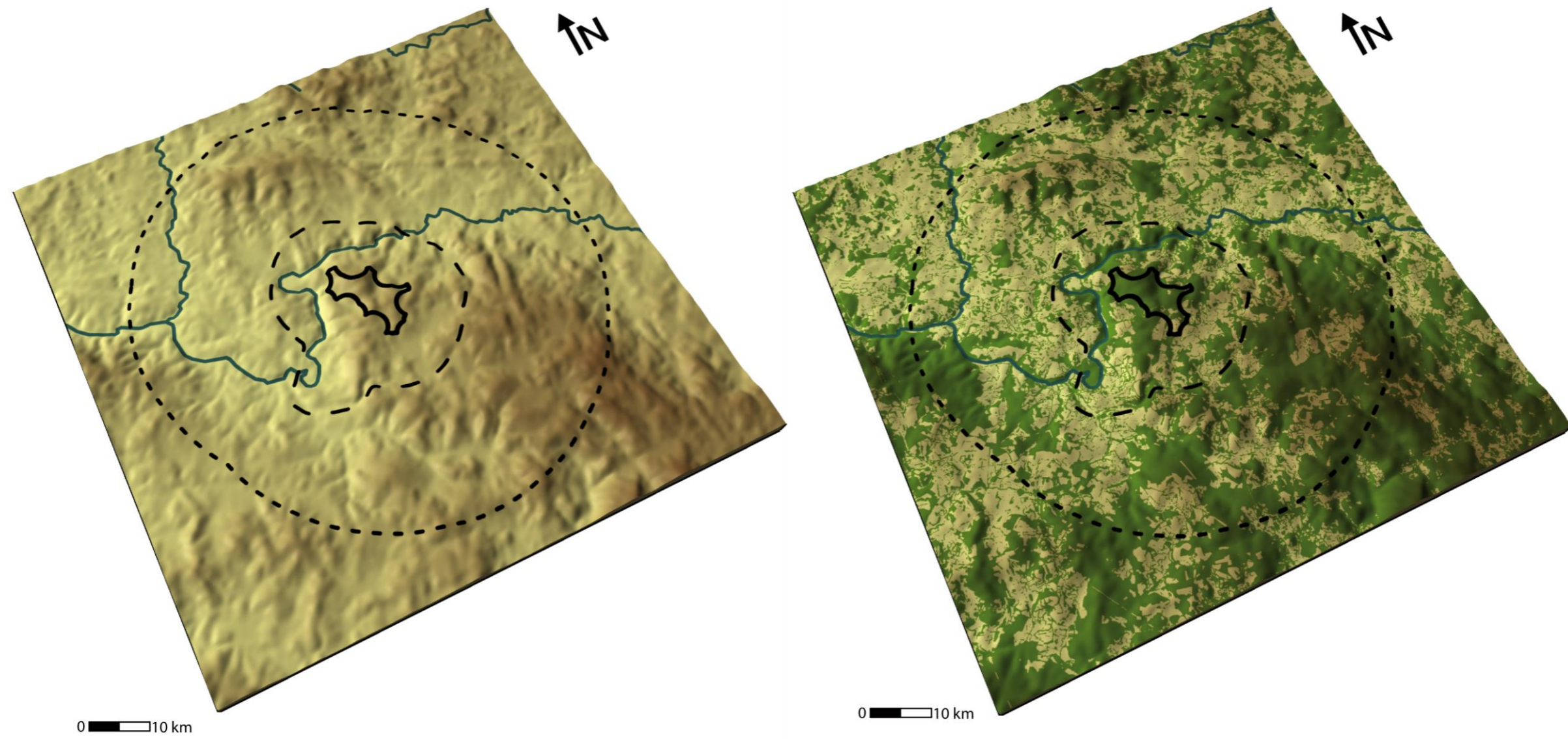


Figure 6 : Bloc diagramme de l'AER représentant le relief, les cours d'eau principaux, la végétation et le bâti



Puys du pays de Vassivière

Photographie 36 : Prairies pâturées du pays de Vassivière avec vue sur la chaîne des puys en arrière-plan



Vallée du Thaurion

Photographie 37 : Vue sur la vallée du Thaurion depuis l'est de Pontarion



Monts de Saint-Goussaud

Monts de Guéret

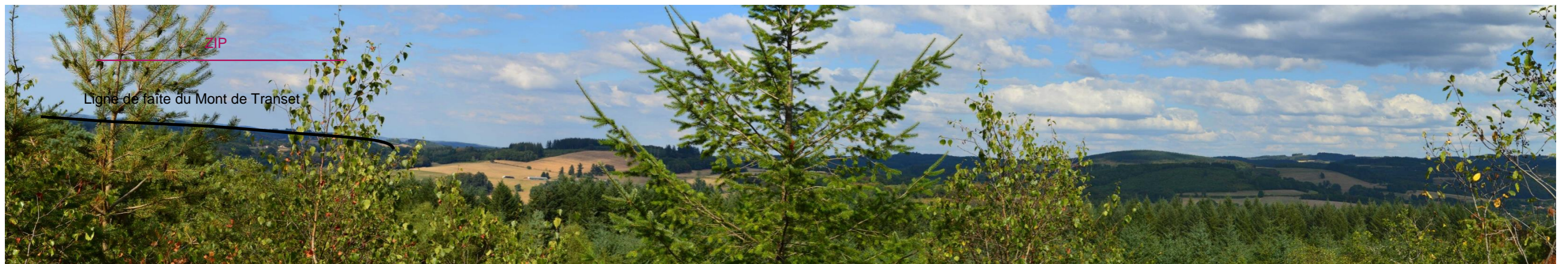
Photographie 38 : Vue sur les monts de Saint Goussaud et les Monts de Guéret au sud de Bellesauve



Photographie 39 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet depuis D912 à Saint-Dizier-Leyrenne



Photographie 40 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet au niveau du cimetière de Bosmoreau-les-Mines



Photographie 41 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet depuis le site des Roches de Mazuras

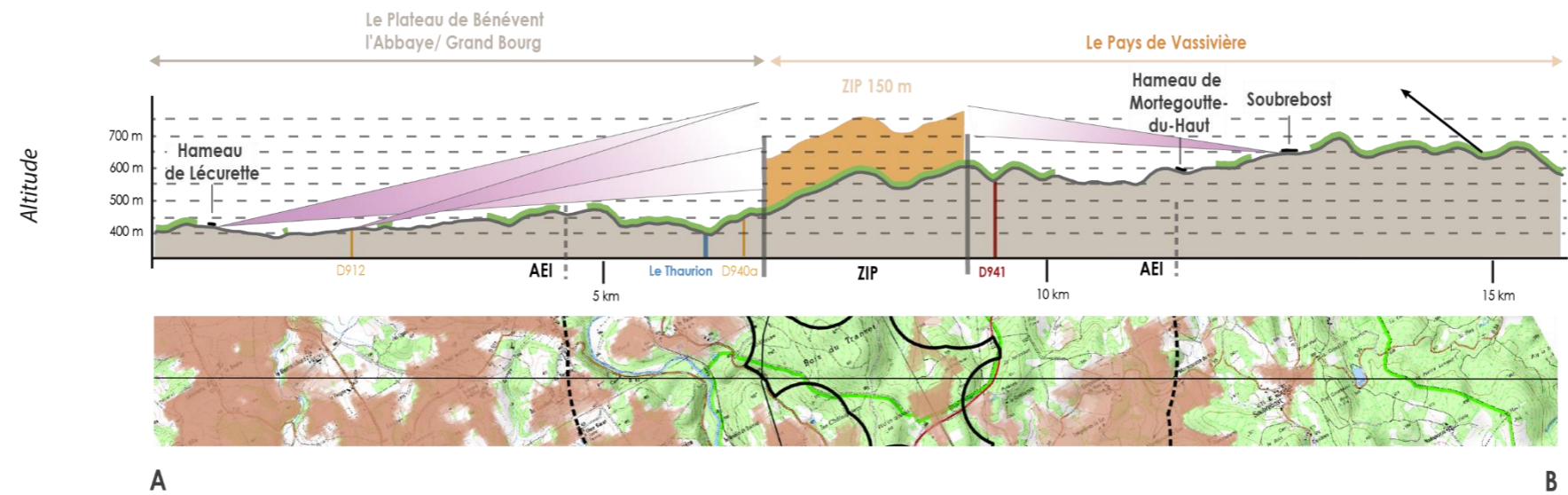


Figure 7 : Coupe de principe ouest-est entre le plateau de Bénévent l'Abbaye / Grand Bourg et le pays de Vassivière au sud de Soubrebost dans l'AER

Commentaire de la coupe de principe AB : La coupe ci-dessus montre que les ondulations du relief plus douces sur le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand-Bourg associées à une végétation moins dense et plus discontinue offrent des visibilitées en direction de la ZIP plus nombreuses que sur le reste du territoire d'étude. Depuis le sud du pays de Vassivière, la topographie et la densité de la végétation ferment les vues. Cependant, en se rapprochant de la ZIP, le relief effectue un léger replat entre la chaîne de puys au sud et le Mont de Transet ou repose la ZIP et des échappées visuelles en direction de cette dernière sont possibles notamment depuis le bourg de Soubrebost.

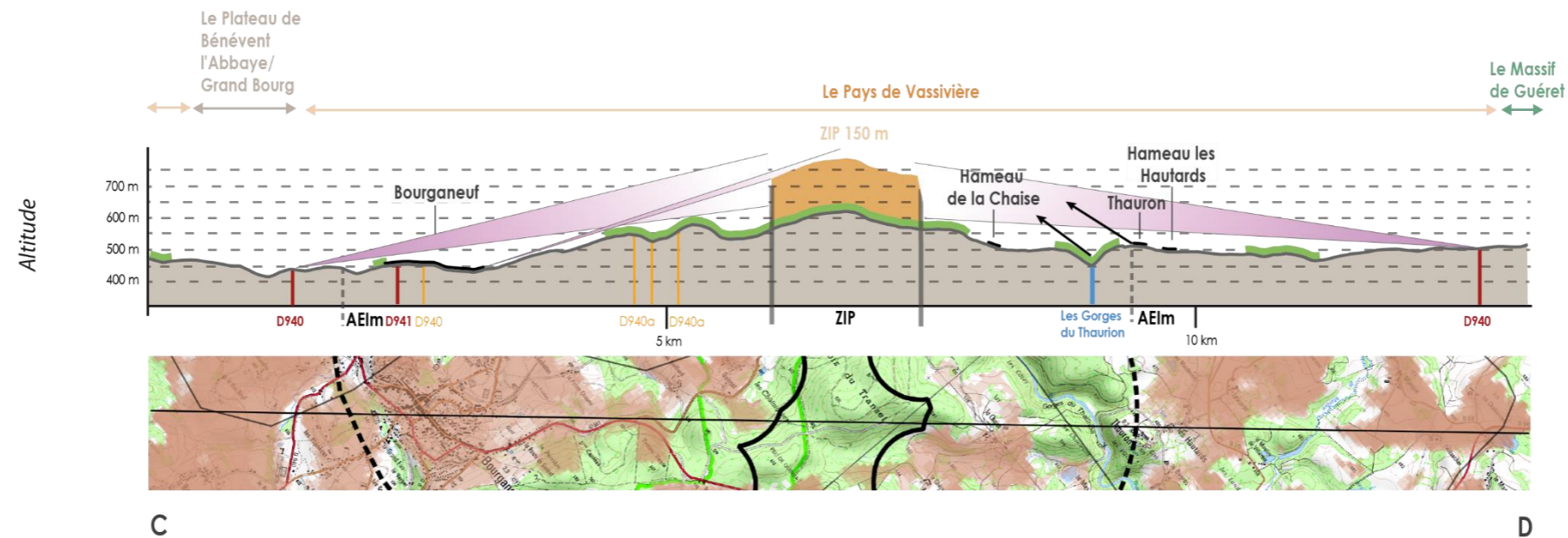


Figure 8 : Coupe de principe CD entre le sud de Bourgneuf et le sud du massif de Guéret dans l'AER

Commentaire de la coupe de principe CD : Sur cette portion, le relief est plus aplani de part et d'autre de la ZIP et celle-ci est plus facilement visible du fait de sa position dominante. Depuis la D940, au sud de Bourgneuf comme au pied du massif de Guéret, des percées visuelles s'ouvrent en direction du Mont de Transet.

Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport altitude / distance a été augmenté (coupe A : x 3.50, coupe CD : x 2.92). Par ailleurs, il faut aussi noter que ces coupes topographiques ne prennent en compte que les boisements et les villes principaux et ne considèrent pas les haies ou éléments bâtis isolés susceptibles de réduire les cônes de visibilitées.

3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- et depuis les principaux axes de déplacements

3.3.2.1 Depuis les villages principaux et leurs routes d'accès

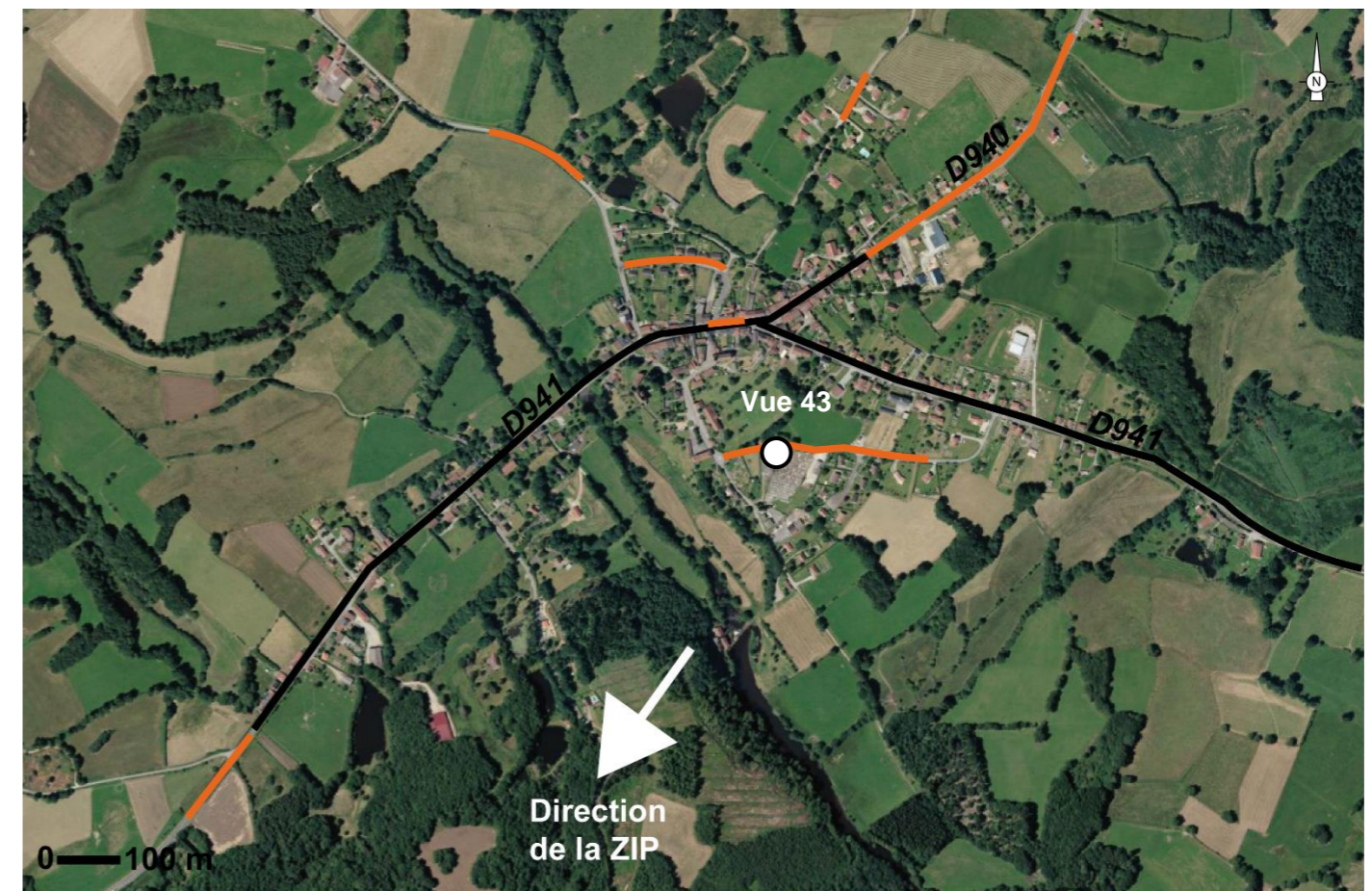
Les principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les enjeux et sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrits ci-après.

Les perceptions depuis Pontarion (365 habitants)

Ce village est situé à 4 km au nord-ouest de la ZIP, sur le versant ouest du Thaurion. Il s'organise le long de la D941 et est arrosé par le Thaurion au sud-ouest.

*Des visibilitées en direction de la ZIP sont possibles depuis la D941 au centre du village qui se trouve en face de la ZIP. Il en est de même depuis la D940 au nord du village. Des vues sur la partie supérieure de la ZIP sont également envisageables depuis quelques axes périphériques notamment au niveau du cimetière et depuis le lotissement au nord-est. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent faibles.***



Photographie 42 : Vue aérienne et secteurs de visibilitées (en orange) de Pontarion (source : Géoportail)



Photographie 43 : Vue en direction de la ZIP au niveau du cimetière de Pontarion

Les perceptions depuis Saint-Dizier-Leyrenne (776 habitants)

Ce village est situé à 6,4 km au nord-ouest de la ZIP, sur le cours d'eau de la Leyrenne, un affluent du Thaurion, au cœur du plateau de Bénévent-L'abbaye. Le bourg est bâti de façon concentrique autour de l'église. Le reste du village, construit à proximité de la gare SNCF, s'étend considérablement le long de la D912 et la D22, formant un vaste « village rue ». L'expansion de ces zones pavillonnaires, à l'exception du centre-bourg, en fait un village à la silhouette lâche et discontinue.

Depuis le bourg, les vues sont masquées par la trame bâtie. Depuis la D912, quelques vues dégagées notamment en arrivant sur l'étang ainsi qu'au nord du bourg où l'habitat est plus lâche permettent d'observer la ZIP sur la ligne de faîte. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent très faibles.**



Photographie 44 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Saint-Dizier-Leyrenne (source : Géoportail)

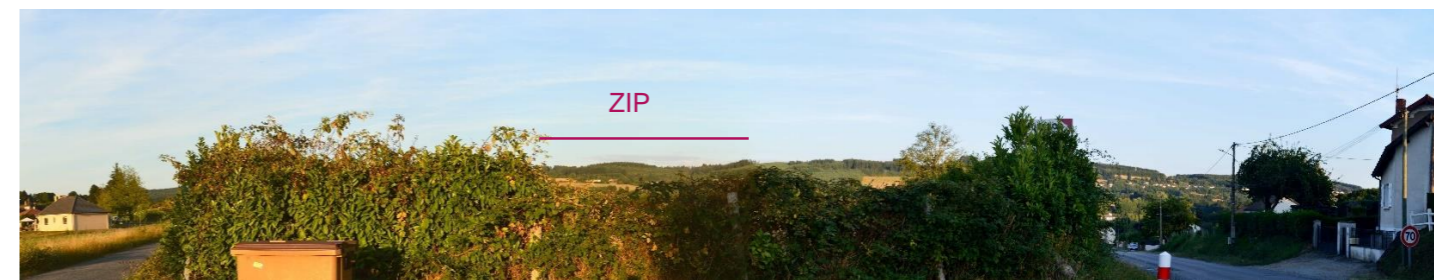


Photographie 45 : Vue en direction de la ZIP depuis D912 à Saint-Dizier-Leyrenne

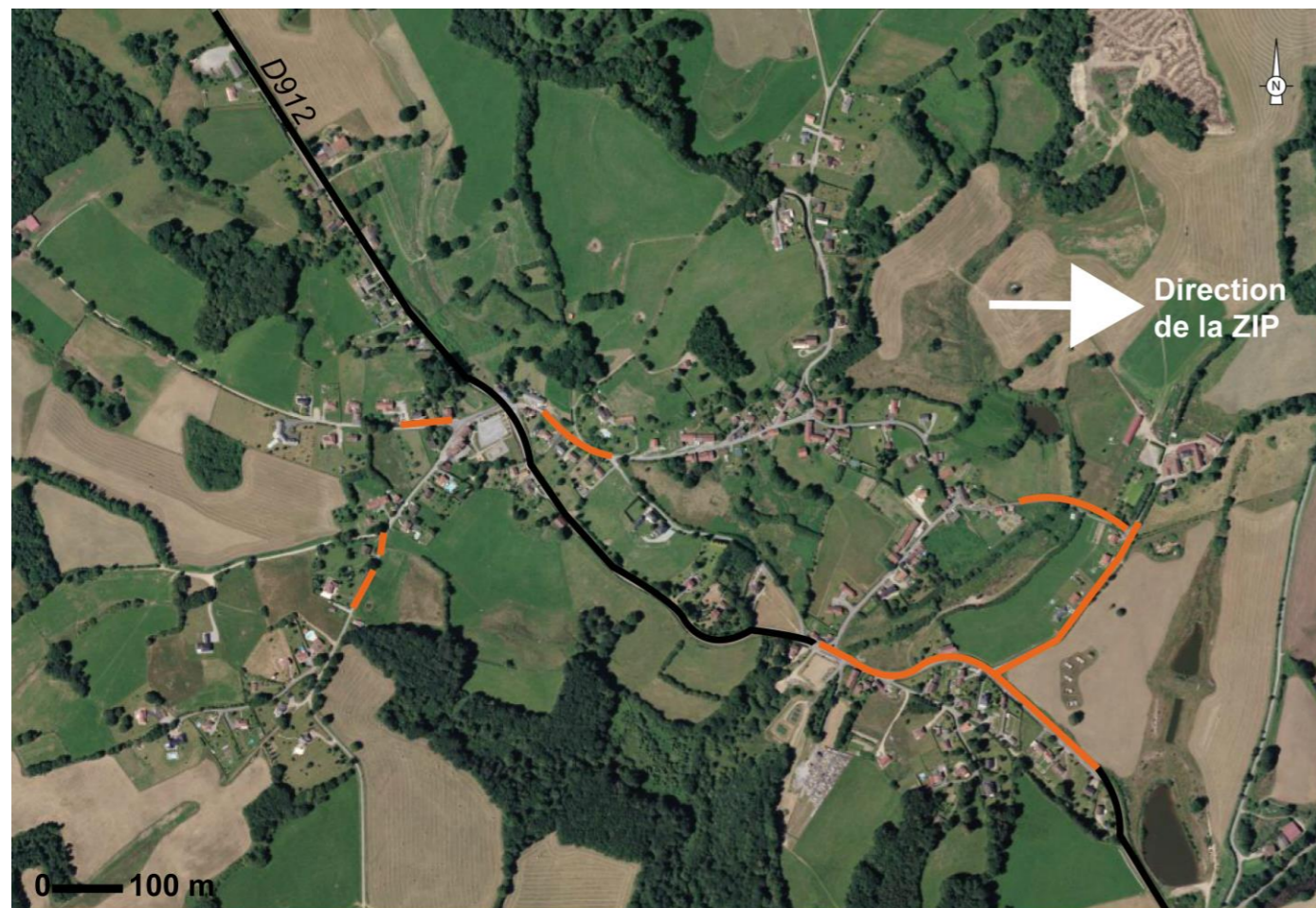
Les perceptions depuis Masbaraud-Mérignat (346 habitants)

Ce village est situé à 3 km au sud-ouest de la ZIP, en rebord de la vallée du Thaurion. L'habitat est lâche et s'organise de façon anarchique le long d'axes de circulation qui rejoignent tous la D912. La D912 descend en pente douce vers le Thaurion et l'altitude diminue d'une cinquantaine de mètres entre le haut du village au nord et le fond de vallée au sud.

Au nord du bourg, les vues en direction de la ZIP depuis la D912 sont masquées par un talus. Les maisons situées sur le talus proposent en revanche des visibilité étendues vers la ZIP qui apparaît sur une ligne de faîte. En contre-bas du village, la ZIP sera également visible depuis la D912 qui propose des vues dégagées vers le Bois de Transet qui se détache dans l'horizon. La limite est du village sera le secteur le plus exposé, l'emprise visuelle de la ZIP depuis cette zone sera importante. Les maisons situées le long de l'allée des Gouttes sont orientées en direction de la ZIP et celle-ci sera visible depuis les étages. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent modérées.**



Photographie 46 : Vue en direction de la ZIP depuis la D912 au sud de Masbaraud-Mérignat



Photographie 47 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Masbaraud-Mérignat (source : Géoportail)

Les perceptions depuis Bosmoreau-les-Mines (253 habitants)

Cet ancien village marqué par l'industrie minière jusqu'au XX^{ème} siècle est installé sur un replat au-dessus d'un méandre du Thaurion. Il est situé à 2,2 km au nord-est de la ZIP. Le village s'organise de façon linéaire, le long de la D60. Plus au nord, les locaux désaffectés de l'ancienne mine d'extraction de houille et de charbon rappellent le passé industriel du village.

Depuis le village, le front bâti quasi ininterrompu laisse peu de place aux vues dégagées dans le bas du village. De plus, ces masques visuels sont accentués par l'importante ripisylve du Thaurion qui au niveau du méandre continue en un épais boisement qui s'étend jusqu'au village. Cependant, au niveau de la place de la mairie, sur les hauteurs du village et depuis la D60, des percées visuelles offrent des vues étendues sur la ZIP, notamment depuis certaines habitations. Au niveau du cimetière, un panorama s'ouvre sur la vallée du Thaurion et le Mont de Transet. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent modérées.**



Photographie 48 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Bosmoreau-les-Mines (source : Géoportail)



Photographie 49 : Vue en direction de la ZIP au niveau du cimetière de Bosmoreau-les-Mines

3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et du terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude éloignée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

Deux axes principaux d'importance régionale traversent l'AER, la **D941** et la **D940**. On compte également 5 axes secondaires qui sont la **D8** qui permet de relier Bourgneuf à Royère-de-Vassivière, la **D13** qui part de Pontarion pour rejoindre Ahun, la **D10**, la **D940a** et la **D912**,

Des éléments de grande hauteur situés dans la ZIP seraient visibles depuis ces routes lorsque ces dernières offrent un champ de vision dégagé en direction de la ZIP. Cette configuration se retrouve essentiellement à l'ouest, au nord-ouest et au nord-est.

Depuis la D941, seule une portion avant l'arrivée sur Bourgneuf en provenance de Limoges est susceptible de connaître des visibilitées en direction de la ZIP. Sur une partie de ce tronçon, la ZIP se retrouve dans l'axe de la D941 mais elle ne sera que partiellement visible, masquée en partie par la végétation. Sur la portion est de la D941, les vues sur la ZIP sont absentes en raison de la végétation et des différents sommets du pays de Vassivière qui la masque.

Depuis la D940, les vues en direction de la ZIP se concentrent au nord-est où des fenêtres s'ouvrent sur le Mont de Transet. Le contexte boisé au sud, notamment lors de la traversée de la forêt de Faux-Mazuras, et la topographie plus prononcée ne permettent pas de vues lointaines.

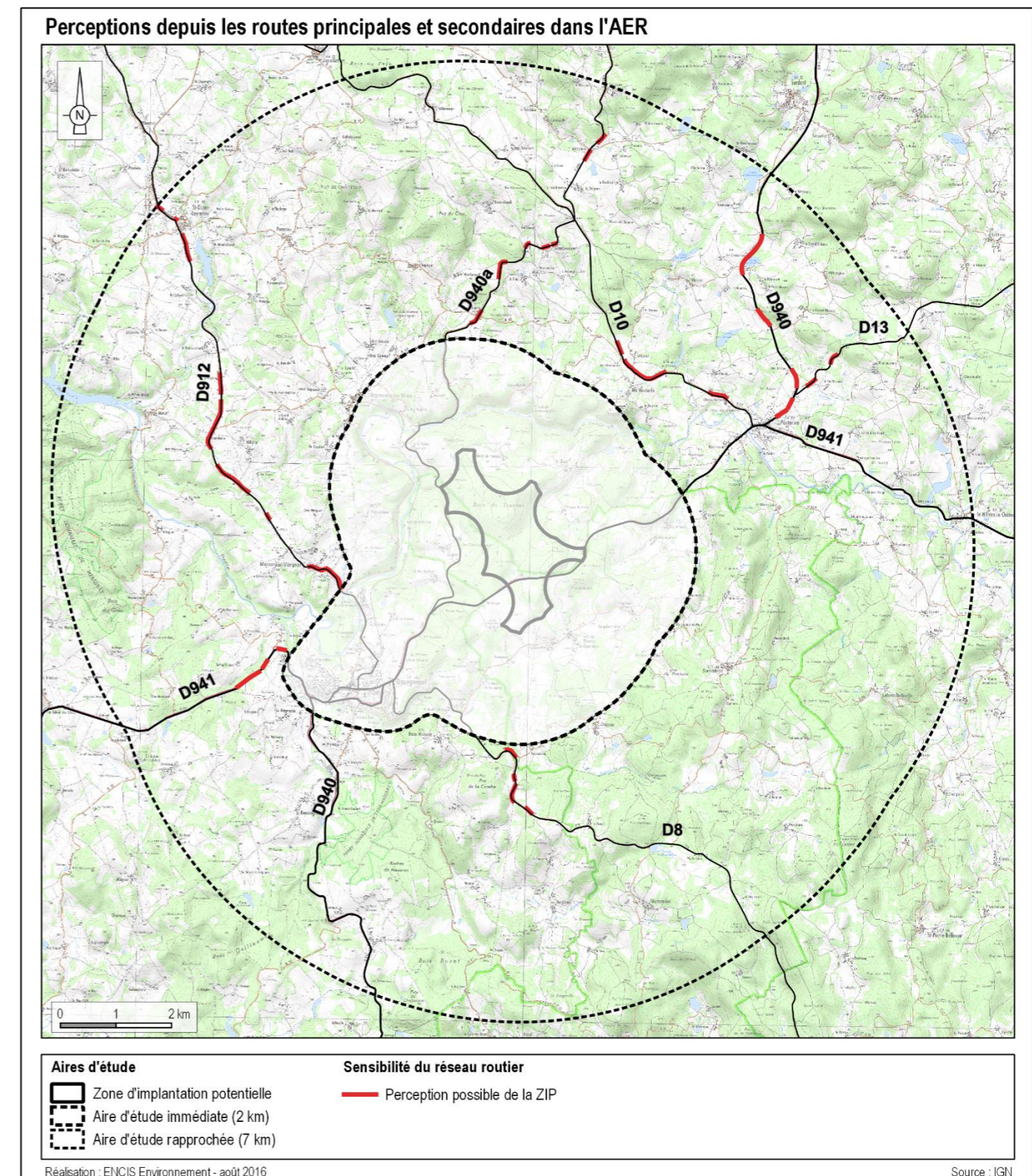
Au nord, **depuis la D912, la D940a, la D13 et la D10** qui parcourent le plateau de Bénévent-l'Abbaye, la topographie moins prononcée et la végétation plus éparse offrent des ouvertures visuelles ponctuelles sur la ZIP.

Enfin, en arrivant vers Bourgneuf **depuis la D8**, de petites portions sont susceptibles d'être concernées par des vues partielles sur la ZIP mais celle-ci sera difficilement perceptible au-dessus de la végétation.

Les sensibilités de la D8 sont très faibles.

Les sensibilités de la D941, de la D912, de la D10, de la D940a et de la D13 pour lesquelles les visibilitées demeurent ponctuelles et partielles, souvent en grande partie masquée par la végétation, sont très faibles à faibles.

Les sensibilités de la D940 qui est celle qui présente les ouvertures les plus étendues en direction de la ZIP et se retrouve face à celle-ci sur une petite portion au sud de l'étang de Masmangeas, sont faibles à modérées.



Carte 22 : Visibilités depuis les routes principales et secondaires de l'AER



Photographie 50 : Vue en direction de la ZIP depuis la D10, au nord de Thauron



Photographie 51 : Vue en direction de la ZIP depuis la D912, à Masbaraud-Mérignat



Photographie 52 : Vue en direction de la ZIP depuis la D8, au sud-est de Faux-Mazuras

3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Monuments Historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend cinq monuments historiques, un classé et quatre inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. Les monuments inventoriés sont des monuments religieux (deux églises), un château, un vestige gallo-romain et une motte castrale.

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

Parmi les 5 monuments historiques de l'AER, 4 présentent un enjeu modéré (MH n°35, 37, 38, 39) et la motte castrale de Vidailat (MH n°36) présente un enjeu faible.

Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

Le château de Pontarion présente une sensibilité faible vis-à-vis de la ZIP. L'église de Soubrebost présente une sensibilité très faible vis-à-vis de la ZIP en raison d'une covisibilité en période hivernale et les trois autres monuments historiques ont une sensibilité nulle.

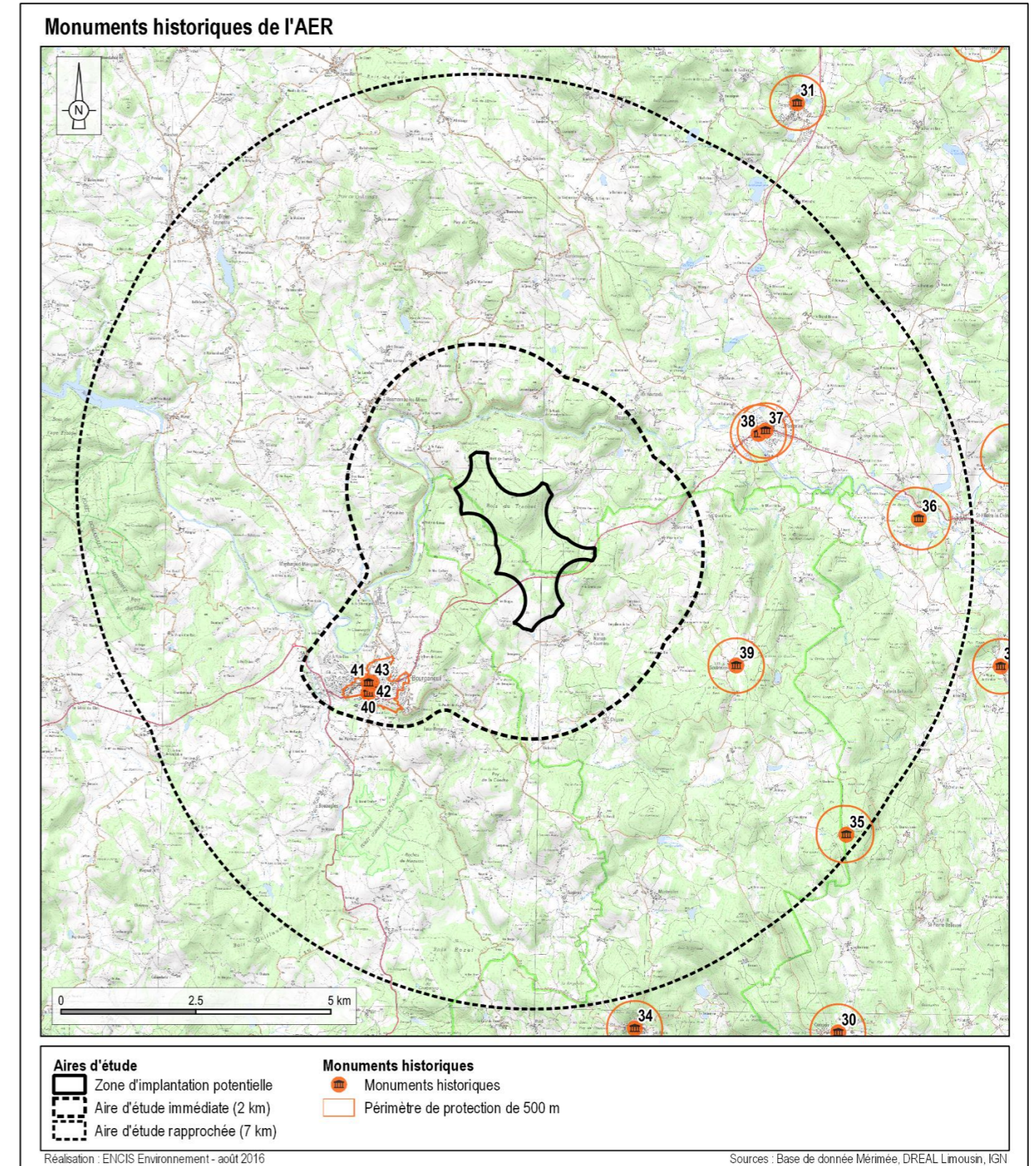
Parmi les 5 MH de l'AEE, un monument présente une sensibilité faible vis-à-vis de la zone projet. Un monument présente une sensibilité de covisibilité modérée et un autre très faible.

Description des éléments patrimoniaux présentant des enjeux modérés ou des sensibilités très faibles à faibles.

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau p.88. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés et ceux présentant des sensibilités très faibles à faibles.

- Église Saint-Blaise (MH n°37) : Elle date de la fin du XIII^{ème} siècle et du début du XIV^{ème} et fait face au château médiéval. Cette église en granite abrite de nombreuses sépultures et un tableau du XVII^{ème} siècle « L'Adoration des Bergers ». **L'enjeu de cet élément est modéré.**

*Malgré sa situation sur les hauteurs du bourg de Pontarion, les vues lointaines depuis l'église sont masquées par les habitations autour. Cependant, depuis la D940 qui traverse le village, il existe une covisibilité entre le clocher de l'église et la ZIP. Les deux se superposent et la ZIP apparaît de part et d'autre du clocher. **La sensibilité du monument est donc modérée.***



Carte 23 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

- Sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard (MH n°35) : Le site est situé sur la commune de Saint-

Pierre-Bellevue à 775 m d'altitude, à proximité d'une ancienne voie gauloise. Ce sanctuaire du I^{er} siècle se compose d'un petit temple nommé « fanum ». Ce site est le seul sanctuaire datant de cette époque mis à jour et visitable en Creuse. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

*Le contexte boisé obstrue toutes ouvertures visuelles en direction de la ZIP. **La sensibilité du monument est donc nulle.***



Photographie 53 : Sanctuaire du Puy-Lautard

- **Château de Pontarion (MH n°38)** : Le monument date du XV^{ème} siècle. De la construction ancienne, il ne reste que le corps de logis, la muraille et la base de deux tours. Le monument appartient à un propriétaire privé et ne se visite pas mais reste un élément identitaire important pour l'histoire de la ville. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

Depuis le parc du château aucune visibilité en direction de la ZIP n'est possible en raison de la ripisylve du Thaurion située à l'arrière du château. Des visibilités sont cependant envisageables depuis les étages supérieurs de la façade située au sud-est en direction de la ZIP. **La sensibilité du monument est donc faible.**



Photographie 54 : Château de Pontarion

- **Église de l'Assomption de la Très-Sainte-Vierge (MH n°39)** : Cette église romane a été remaniée au XV^{ème} siècle. Son portail est de style flamboyant et elle abrite une statue recouverte de plaque de

cuivre du XIII^{ème} siècle qui représente une vierge à l'enfant. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

*Depuis le parvis de l'église aucune visibilité en direction de la ZIP n'est possible en raison de la densité de l'habitat autour. Cependant, une covisibilité existe depuis la D13 avec l'église. Néanmoins, la ZIP et le monument ne se superposent pas et il est difficile d'englober le monument et la ZIP dans le même champ de vision. **La sensibilité du monument est donc très faible.***

Inventaire des monuments historiques- Aire d'étude rapprochée

| N° | Départ. | Communes | Nom - description | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|----|---------|-----------------------|---|------------|---|--------|-------------|---------------------------|
| 35 | 23 | SAINT-PIERRE-BELLEVUE | Sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard | Classé | Aucune visibilité ou covisibilité en raison de la végétation. | Modéré | Nulle | 6,8 |
| 36 | 23 | VIDAILLAT | Motte castrale du Creux-du-Renard, dit le Vieux-Château | Inscrit | Aucune visibilité ou covisibilité en raison du contexte boisé et de la topographie. | Faible | Nulle | 6,0 |
| 37 | 23 | PONTARION | Église Saint-Blaise | Inscrit | Aucune visibilité en raison de la trame bâtie. Covisibilité avec la ZIP depuis la D940. | Modéré | Modérée | 3,8 |
| 38 | 23 | PONTARION | Château | Inscrit | Visibilités possibles depuis les étages du château. Aucune visibilité depuis le parc du château en raison de la ripisylve du Thaurion. Aucune covisibilité en raison de la végétation et de la trame bâtie. | Modéré | Faible | 3,7 |
| 39 | 23 | SOUBREBOST | Église de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge | Inscrit | Aucune visibilité en raison de la trame bâtie. Une covisibilité est possible depuis la D13 mais il est difficile d'englober le monument et la ZIP dans le même champ de vision. | Modéré | Très faible | 3,3 |

Tableau 7 : Inventaire des éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Les sites protégés : UNESCO, sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables

On ne dénombre aucun site classé au **patrimoine de l'UNESCO**.

Aucun site patrimonial remarquable n'est présent dans l'AER.

Un site classé (les Roches de Mazuras) a été répertorié dans le périmètre de l'AER et **un site inscrit** (la Chute du Poirier).

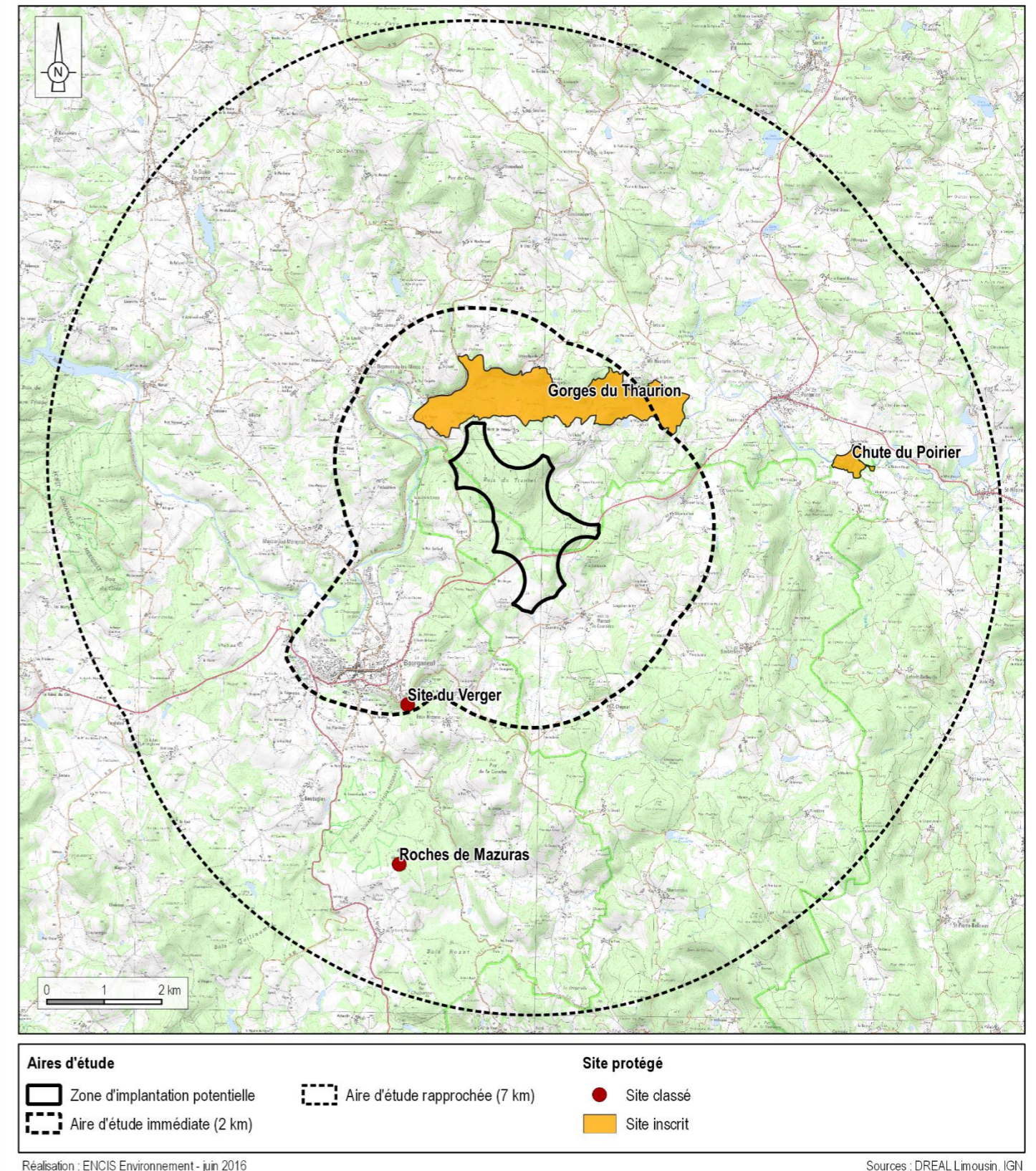
Description des sites patrimoniaux présents dans l'AER

L'ensemble des sites protégés de l'AER est listé dans le tableau p.90 et décrit dans le chapitre ci-dessous.

- **La Chute du Poirier** : Situé au sud-est de Pontarion, le tracé du Thaurion franchit une petite chute naturelle au niveau d'une vallée encaissée et étroite. Le site est accessible par le chemin de Petite Randonnée « Sentier d'eau et de pierre » au départ de Pontarion. À proximité de la cascade se retrouvent plusieurs vestiges bâtis dont ceux d'un ancien moulin et d'une ancienne scierie. **L'enjeu de ce site est modéré.**

*La situation du site dans une vallée encaissée et entourée de la ripisylve du Thaurion ne permet pas de visibilité en direction de la ZIP. **La sensibilité de ce site est nulle.***

Sites classés et sites inscrits de l'aire d'étude rapprochée



Carte 24 : Sites protégés de l'aire d'étude rapprochée

- **Les Roches de Mazuras** : Ce site est un important chaos rocheux au sud de Bourgneuf qui se caractérise par l'émergence d'un filon de quartz blanc, autrefois exploité. Depuis le sommet qui s'élève à 626 mètre, un panorama sur les boisements et les prairies alentours s'offrent aux promeneurs. Cependant, le site a évolué depuis son classement en 1936. Le paysage était plus ouvert et le site était visible depuis la D940 et la D51 mais les landes et les prairies pâturées par les moutons ont laissé place à des forêts de résineux. **L'enjeu de ce site est modéré.**

*La végétation abondante ferme les perspectives mais une visibilité est cependant possible depuis le sommet du site. **La sensibilité de ce site est faible.***



Photographie 57 : Vue en direction de la ZIP depuis le site des Roches de Mazuras



Photographie 55 : Site des Roches de Mazuras



Photographie 56 : Les Roches de Mazuras et la Chapelle de Faux-Mazuras

Inventaire des sites protégés - Aire d'étude rapprochée

| Type | Départ. | Communes | Nom - description | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|------|---------|------------------------------------|-------------------|------------|---|--------|-------------|---------------------------|
| Site | 23 | FAUX-MAZURAS | Roches de Mazuras | Classé | Visibilité sur la ZIP depuis le sommet du site. | Modéré | Faible | 4,8 |
| Site | 23 | VIDAILLAT-SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEAU | Chute du Poirier | Inscrit | Aucune visibilité en raison du contexte boisé et de la topographie. | Modéré | Nulle | 4,2 |

Tableau 8 : Inventaire des sites patrimoniaux et paysagers de l'AER

3.3.3.2 Les sites emblématiques et le patrimoine inventorié

Cinq sites emblématiques sont recensés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau suivant).

Description des sites emblématiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités très faibles à faibles

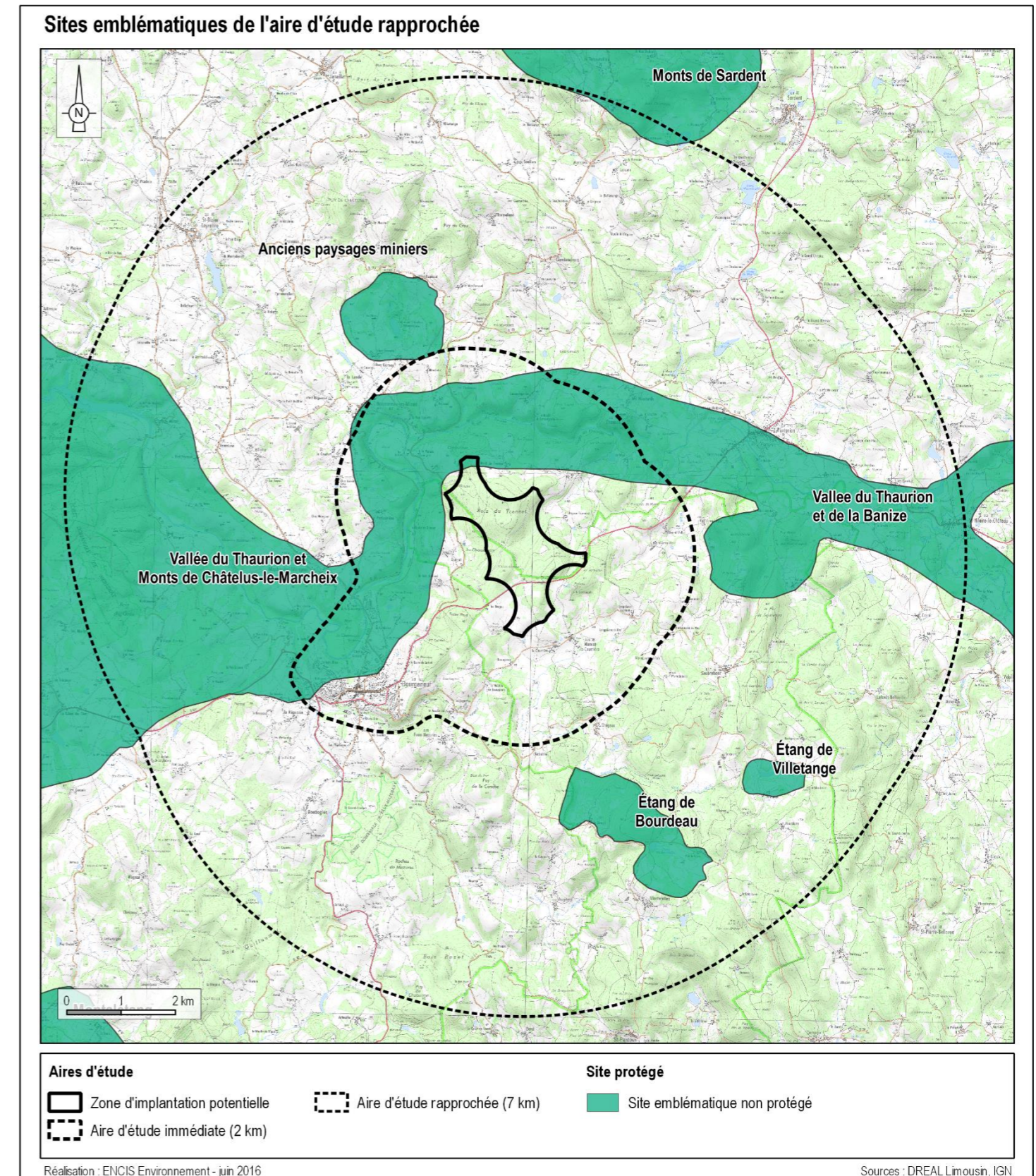
L'ensemble des sites emblématiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés et ceux présentant des sensibilités faibles à très faibles.

- **L'étang de Bourdeau** : C'est un étang de presque 3 ha situé sur la commune de Saint-Pardoux-Morterolles. Le périmètre du site emblématique ne se limite pas aux abords de l'étang et englobe également le Puy Combeau et le Puy de Faux au nord du site. **L'enjeu est très faible**

Autour de l'étang les vues lointaines sont fermées par la végétation. Sur l'ensemble du site, seule une vue en direction de la ZIP est envisageable à proximité du hameau Le Breuil, à l'ouest du Puy Combeau. La sensibilité de ce site est donc très faible.

- **Vallée du Thaurion et Monts de Châtelus-le-Marcheix** : Sur cette portion, le Thaurion traverse la commune de Masbaraud-Mérignat, sur le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand bourg. Le relief est moins escarpé qu'à l'ouest et les boisements sont moins présents à l'exception de la forêt domaniale de Mérignat. **L'enjeu est modéré.**

Le relief moins accentué et la densité de boisements plus faible qui laissent place à des prairies permettent des visibilitées plus lointaines contrairement à la portion de la vallée du Thaurion qui jalonnent les monts de Saint-Goussaud. Les visibilitées sont essentiellement présentes à l'est de la forêt domaniale de Mérignat et depuis plusieurs routes (la D22, la D8 et la D912). La sensibilité de ce site est donc faible.



Carte 25 : Sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée

- **Les anciens paysages miniers** : Ils rassemblent les sites d'exploitations de houille et de charbon des mines de Bosmoreau-les-mines. Cette activité a transformé une partie du paysage local et jusqu'à la toponymie des lieux. Le site d'exploitation à ciel ouvert de la mine de la Découverte est situé sur le hameau de Chez Lameix à moins d'un kilomètre du village. Des terrils boisés ainsi qu'un lac sont les dernières traces de cette exploitation. L'ancienne usine de traitement de la Lande est aujourd'hui totalement désaffectée. Cette vaste friche industrielle est un lieu original dans cet environnement rural. L'ancienne trémie de stockage et les ruines des bâtiments nous projettent dans le passé industriel de la ville jusqu'à son déclin économique. Un itinéraire des chemins de la mine permet de contourner ces sites au départ du musée de la mine à Bosmoreau-les-Mines. **L'enjeu est modéré.**

*Sur une grande partie du site, les vues lointaines sont fermées par les boisements. Au niveau la D43, au nord-est, les vues sont plus dégagées et la ZIP pourrait être observable partiellement. **La sensibilité de ce site est donc faible.***



Photographie 58 : Vue en direction de la ZIP depuis le nord-est des anciens paysages miniers



Photographie 59 : Vue de l'ancien site d'exploitation depuis le terril boisé

- **Vallée du Thaurion et de la Banize** : Sur cette portion, le Thaurion arrose les communes de Saint-Hilaire-le-Château, Pontarion et Thauron. À Pontarion, il coule à proximité du château et un sentier de découverte permet de se promener aux abords de la rivière. **L'enjeu est modéré.**

*Des visibilitées lointaines sont possibles sur cette portion de la vallée où le relief est peu marqué notamment depuis la D941 et au nord de Thauron. **La sensibilité de ce site est donc faible.***



Photographie 60 : Vue en direction de la ZIP depuis le nord de Thauron sur la D10

Inventaire des sites emblématiques - Aire d'étude rapprochée

| Type | Départ. | Communes | Nom - description | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|------|---------|---|---|------------|--|-------------|-------------|---------------------------|
| Site | 23 | SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES | Étang de Villetange | - | Aucune visibilité en raison de la topographie. | Très faible | Nulle | 4,6 |
| Site | 23 | SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES, SOUBREBOST | Étang de Bourdeau | - | Aucune visibilité depuis les bords de l'étang. Une visibilité possible depuis le périmètre du site emblématique au niveau du hameau Le Breuil. | Très faible | Très faible | 2,3 |
| Site | 23 | BOSMOREAU-LES-MINES, SAINT-DIZIER-LEYRENNE | Anciens paysages miniers | - | Visibilités partielles possibles notamment depuis la D43. | Modéré | Faible | 2,0 |
| Site | 23 | SAINT-DIZIER-LEYRENNE, MASBARAUD-MÉRIGNAT, BOURGANEUF | Vallée du Thaurion et Monts de Châtelus-le-Marcheix | - | Visibilités partielles depuis plusieurs endroits notamment à l'est de la forêt domaniale de Mérignat et depuis la D22, la D8 et la D912. | Modéré | Faible | 2,0 |
| Site | 23 | VIDAILLAT, SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEAU, PONTARION, SOUBREBOST, THAURON | Vallée du Thaurion et de la Banize | - | Visibilités partielles depuis plusieurs endroits notamment depuis la D941 et au nord de Thauron. | Modéré | Faible | 2,0 |

Tableau 9 : Inventaire des sites emblématiques de l'AER

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude. L'ensemble des sites touristiques est présenté dans le tableau p.94, néanmoins nous décrivons ici les sites présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles à très faible.

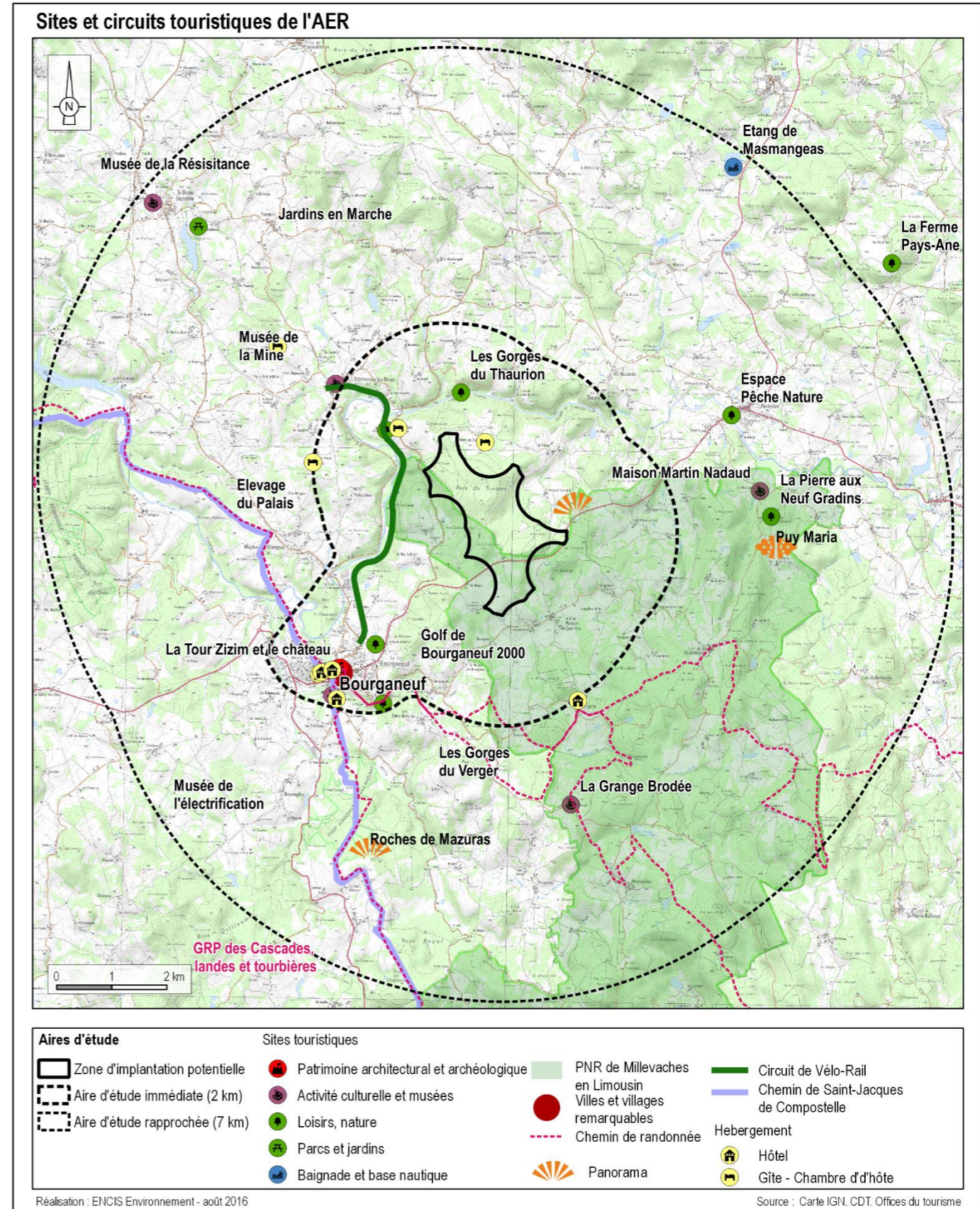
Description des sites touristiques de l'AER présentant des sensibilités vis-à-vis de la ZIP

- **Les Jardins en marche (à Saint-Dizier-de-Leyrenne) :** Au cœur du plateau de Bénévent, les Jardins en marche proposent une pépinière de plantes sélectionnées pour leur origine et leur résistance au climat de basse montagne. Les plantes sont accompagnées de matériaux traditionnels du limousin pour l'ornementation du jardin : granit, bois et porcelaine. Elle compte notamment une collection d'aubépine de plus de 90 taxons. Ils se visitent toute l'année sur rendez-vous et l'ancien fournil de la propriété a été aménagé en gîte. **L'enjeu de ce site est faible.**

Il est possible d'avoir des vues partielles sur la ZIP à quelques endroits du jardin mais la végétation du site contraint néanmoins fortement les vues dégagées. La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est très faible.

- **Espace pêche-nature (à Pontarion) :** Ce site s'étend sur 4 ha entre le bourg de Pontarion, au pied du château et la rivière du Thaurion. Un jardin enherbé permet d'arpenter le site ponctué de plusieurs points d'intérêt : la mare, la fontaine, l'abreuvoir, les pontons sur la rivière. Ce site englobe également le jardin des Mouillères, un verger conservatoire et un arboretum composé d'arbres et d'arbustes du pays. Enfin, à la maison Maurice Lecante, des expositions et des animations estivales sont proposées. **L'enjeu de ce site est faible.**

Quelques visibilitées en direction de la ZIP sont envisageables lors de rares ouvertures visuelles entre la végétation abondante. La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est très faible.



Carte 26 : Sites touristiques et attractifs de l'aire d'étude rapprochée

- **GR4 (en partie Saint-Jacques de Compostelle)** : Sur cette portion, le GR suit le tracé du Thaurion entre la commune de Masbaraud-Mérignat et Bourgneuf. Il est également emprunté sur cette partie par la Voie de Rocamadour. Cette dernière relie Bénévent-l'Abbaye à Rocamadour en passant par Tulle et Brive et constitue une nouvelle voie vers Saint-Jacques de Compostelle depuis 2011. Le GR rejoint ensuite Soubrebost et circule dans le PNR de Millevaches en Limousin où il retrouve le tracé du Thaurion. **L'enjeu de ce site est modéré.**

Sur une grande partie du tracé, les vues en direction de la ZIP sont absentes en raison de la densité de la végétation et de la topographie. Quelques tronçons sont cependant susceptibles d'être sujets à des visibilitées, notamment en arrivant sur le bourg de Faux-Mazuras en direction de Bourgneuf mais également au sud de Chignat et au sud de Masbaraud-Mérignat. À l'est, dans le PNR de Millevaches en Limousin, les boisements et les successions de puys n'offrent pas de perspectives lointaines. **La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est faible**



Photographie 61 : Vue en direction de la ZIP depuis le GR8 sur la portion qui emprunte la D8 au nord-est de Faux-Mazuras

- **La pierre aux neufs gradins (Soubrebost)** : Ce site est situé au sommet du Puy-Maria. Il se compose d'un rocher haut de 3 mètres creusés de deux bassins reliés entre eux. L'accès à ce site se fait par un escalier en granit taillé de neuf marches. **L'enjeu de ce site est modéré.**

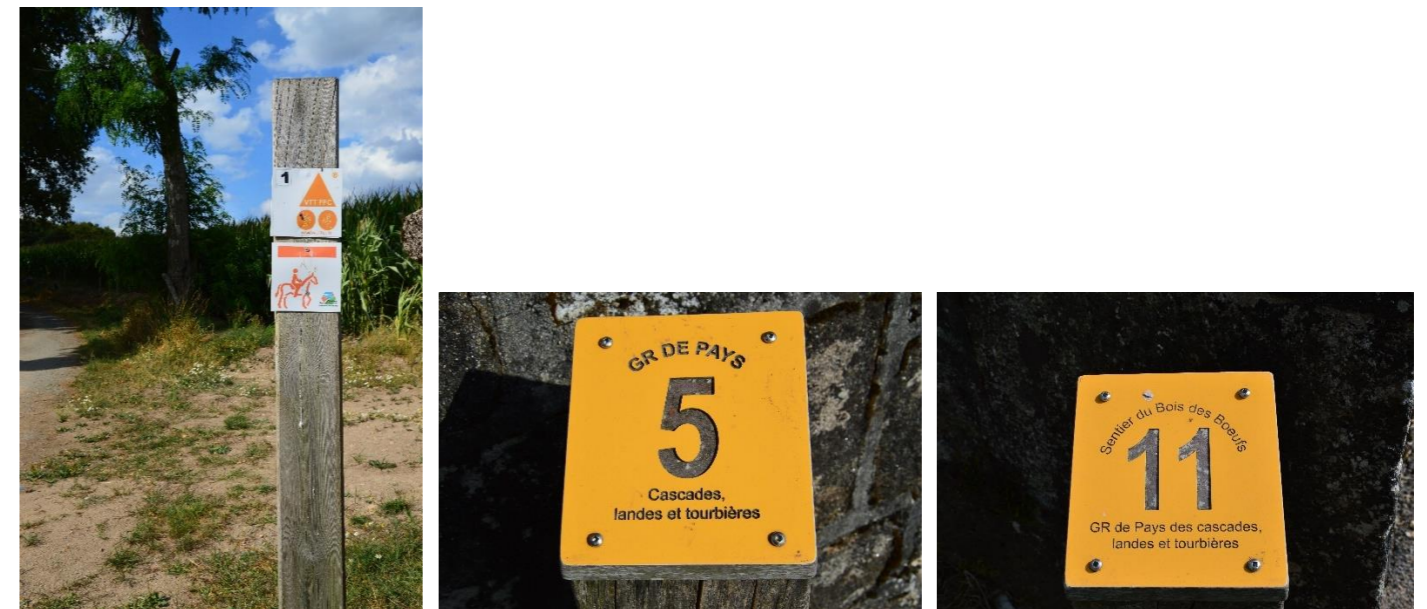
Le contexte boisé dans lequel s'inscrit ce site ne permet pas de vue en direction du projet. **La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est nulle.**

- **Maison Martin Nadaud** : Martin Nadaud est un maçon creusois devenu homme politique qui a défendu de nombreuses causes sociales au XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui sa maison natale accueille un musée qui permet de découvrir le travail des maçons de la Creuse et la vie quotidienne au XIX^{ème} siècle. Le musée retrace également de cet homme politique. **L'enjeu de ce site est modéré.**

La topographie ne permet pas de visibilité en direction du projet et les activités se pratiquent en intérieur. **La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est très faible.**

- **GR des cascades, landes et tourbières** : Ce chemin de 65 km forme une boucle entre Bourgneuf et Royère de Vassivière. Des départs sont possibles de Bourgneuf, Morterolles, Saint-Junien-la-Brégère et Royère de Vassivière. Deux balisages différents sont mis en place pour les piétons et les vététistes. Il permet une découverte du plateau de Vassivière et passe par plusieurs sites protégés dont les Roches de Mazuras sur l'aire d'étude rapprochée. **L'enjeu de ce site est modéré.**

Le chemin offre peu de visibilité lointaine en raison d'une densité de végétation importante et de la topographie prononcée du plateau de Vassivière. Les rares vues possibles en direction de la ZIP sont recensées à l'est du hameau du Grand-Mazuras et à la sortie nord de la forêt domaniale de Faux-Mazuras en direction de Bourgneuf. **La sensibilité de ce site vis-à-vis de la ZIP est très faible.**



Photographie 62 : Balisage du GRP des cascades, landes et tourbières

Inventaire des sites touristiques - Aire d'étude rapprochée

| Type | Départ. | Communes | Nom - description | Protection - Label | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|-------------------------------|---------|---|--|--------------------|--|-------------|-------------|---------------------------|
| Activité culturelle et musées | 23 | SAINT-DIZIER-DE-LEYRENNE | Musée de la résistance | - | Aucune visibilité en raison de de la trame bâtie. | Faible | Nulle | 6,7 |
| Baignade et base nautique | 23 | SARDENT | Étang de Masmangeas | - | Aucune visibilité en raison de la densité de la végétation. | Très faible | Nulle | 6,7 |
| Parc et jardin | 23 | SAINT-DIZIER-DE-LEYRENNE | Jardins en marche | - | Visibilité possible de la partie supérieure de la ZIP depuis le jardin. | Faible | Très faible | 5,8 |
| Loisirs, nature | 23 | SOUBREBOST | La pierre aux neufs gradins | - | Aucune visibilité en raison du contexte boisé autour du site. | Modéré | Nulle | 3,7 |
| Loisirs, nature | 23 | PONTARION | Espace pêche nature | - | De rares visibilités sont possibles au-travers de la végétation abondante qui entoure ce site. . | Très faible | Très faible | 3,6 |
| Activité culturelle et musées | 23 | FAUX-MAZURAS | La Grange Brodée | - | Aucune visibilité en raison de la trame bâtie et de la densité de la végétation. | Faible | Nulle | 3,6 |
| Activité culturelle et musées | 23 | SOUBREBOST | Maison Martin Nadaud | - | Aucune visibilité en raison de la topographie | Modéré | Nulle | 3,6 |
| Chemin de randonnée | 23 | SAINT-DIZIER-DE-LEYRENNE, MASBARAUD-MÉRIGNAT, SOUBREBOST, SAINT-PIERRE-BELLEVUE-VIDAILLAT | GR4 | - | Sur une grande partie du tracé, la végétation ferme les perspectives lointaines. Quelques visibilités en direction de la ZIP existent néanmoins en arrivant sur le bourg de Faux-Mazuras en direction de Bourganeuf et au sud de Masbaraud-Mérignat. | Modéré | Faible | 2,0 |
| Chemin de randonnée | 23 | BOURGANEUF, FAUX-MAZURAS, SAINT-PIERRE-DE-BELLEVUE | GRP des cascades, landes et tourbières | - | Une visibilité est possible à l'ouest du hameau le Grand Mazuras et en sortant de la forêt domaniale de Faux-Mazuras au nord, en direction de Bourganeuf. | Modéré | Très faible | 3,0 |

Tableau 10 : Inventaire des sites touristiques de l'AER

3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc..) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km et a été étendu au sud-ouest pour englober la ville de Bourgneuf.

3.4.1 La description des motifs paysagers

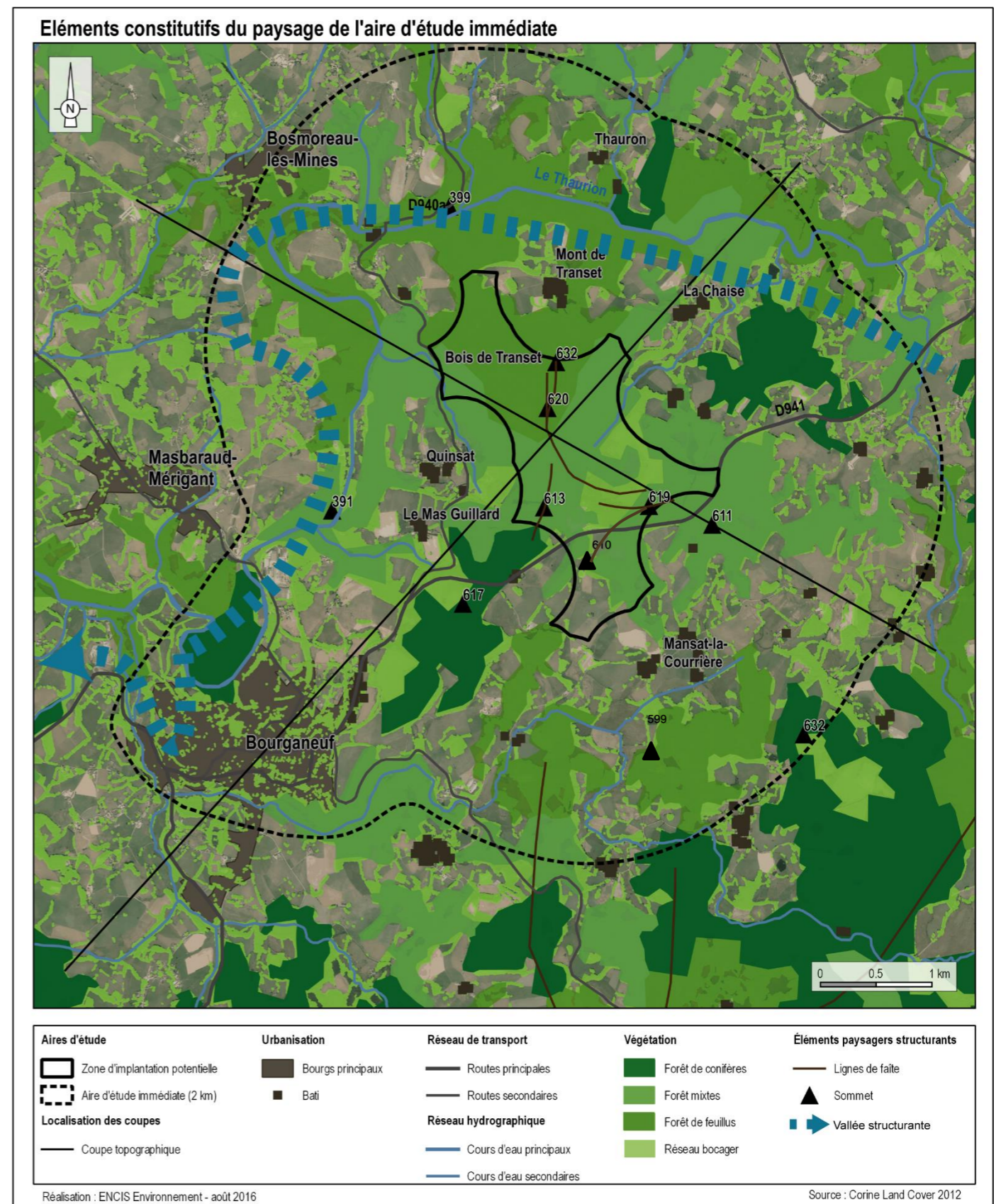
Le territoire de l'aire d'étude immédiate est en grande partie occupé par des boisements entre lesquels s'intercalent une mosaïque d'espaces prairiaux, principalement au sud-est et à l'ouest. L'altitude varie entre 632 m au sud-est et 391 m à l'ouest dans le fond de la vallée du Thaurion. Celle-ci structure le paysage de l'AEI.

Les cultures

Les cultures sont principalement des prairies permanentes ou temporaires et s'intercalent entre les nombreux boisements qui constituent l'AEI. La superficie du parcellaire est petite et les prairies s'insèrent dans un réseau bocager.

Les boisements

Les boisements de feuillus, de conifères et les forêts mixtes occupent une grande partie de l'AEI. La ripisylve du Thaurion qui arrose l'AEI du nord-est au sud-ouest constitue également un épais rideau végétal. Des bandes forestières se prolongent à travers les champs et le réseau bocager est également important entre ces différents espaces boisés. Cependant, selon les secteurs, les structures bocagères sont plus ou moins bien préservées. La trame bocagère est relativement dense dans les espaces agricoles mais les linéaires sont parfois discontinus.



Carte 27 : Les structures paysagères de l'aire d'étude rapprochée

Les rivières

Le Thaurion arrose le nord et l'ouest de l'AEI en provenance de Pontarion jusqu'à Bourganeuf et façonne le relief. Au niveau de Thauron se forment les gorges du Thaurion, sur cette portion le cours d'eau est très encaissé et animé de gorges fortement creusées. Sur ce site très escarpé et bordé d'une épaisse ripisylve, l'habitat ne s'est pas développé, contraint par les structures physiques. À Bosmoreau-les-Mines, le cours d'eau forme un méandre et la vallée s'élargit ensuite en aval. Plusieurs affluents du Thaurion irriguent l'AEI dont le ruisseau du Verger au sud de Bourganeuf. Une centaine de mètres en contrebas de la ville, après une pente abrupte, le cours d'eau se rétrécit brutalement et est entouré d'importants blocs rocheux. C'est à cet endroit que se forment les gorges du Verger.

Les routes et les chemins

Le réseau routier n'est pas très dense dans l'AEI. Le principal axe qui traverse cette aire d'étude du sud-ouest au nord-est est la D941. La D940a la rejoint à Bourganeuf depuis le nord de l'AEI. L'ouest de la

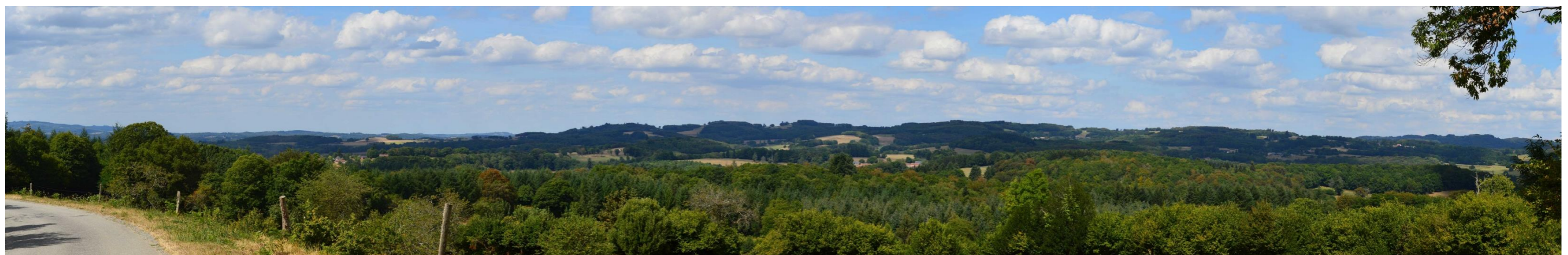
zone est mieux desservi avec la D941, la D940 mais également la D912, la D60 et la D61, la plupart convergent vers Bourganeuf. Au sud, la D36 permet de relier Bourganeuf à Mansat-la-Courrière. Plusieurs routes communales permettent de relier les différents hameaux entre eux et de rejoindre la D941. Ces axes communaux empruntent assez peu les espaces forestiers et restent en lisière en traversant les principaux espaces agricoles.

L'habitat

L'habitat se concentre essentiellement autour de Bourganeuf qui est la principale ville du territoire d'étude. Il se partage ensuite entre les bourgs de Bosmoreau-les-Mines et de Mansat-La-Courrière et une trentaine de hameaux. Ces hameaux se composent au maximum d'une vingtaine d'habitations souvent construites en granite et de plusieurs granges mais ne comptent le plus souvent que 5 à 10 propriétés. Ils s'organisent généralement autour d'une exploitation agricole.



Photographie 63 : Pâturage de bovins au nord de l'AEI à Fonraneix



Photographie 64 : Vue sur les monts de Guérets depuis le hameau du Mont-Transet



Photographie 65 : Le hameau de la Petite-Chaume à l'ouest de l'AEI



Photographie 66 : Le Thaurion au hameau le Palais sur la commune de Bosmoreau-les-Mines



Photographie 67 : Vue sur la vallée encaissée du Thaurion au niveau des gorges du Thaurion à l'ouest de Lavaudgarde

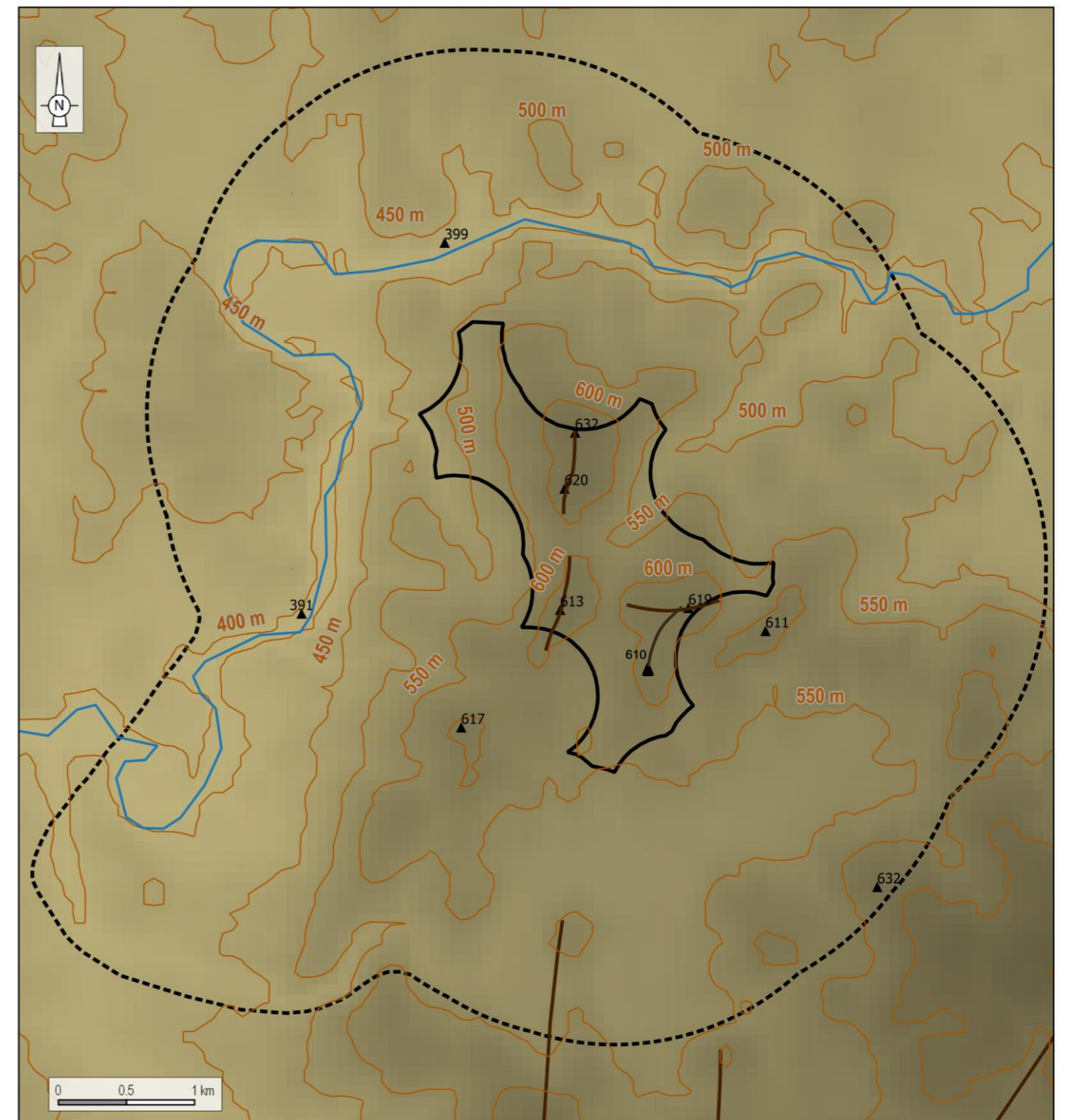
Le relief

A l'échelle de l'aire d'étude immédiate, les altitudes sont comprises entre 391 m et 632 m. Le relief est formé de plusieurs monts et collines aux formes arrondies dont les sommets dépassent les 600 m. Le Thaurion façonne le relief, creusant des gorges et vallées où l'altitude descend jusqu'à 391 m.

L'altitude dans l'AEI est plus élevée au sud-est qui marque la frontière entre le pays de Vassivière formé de puits successifs et le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand Vent. Le nord et l'ouest sont marqués par un dénivelé important provoqué par la vallée du Thaurion qui entaille cette partie de l'aire d'étude.

Les lignes de faite du Mont de Transet et celle au sud de la ZIP (au sud de la départementale) se détachent dans l'horizon et représentent les principales lignes de force de l'AEI. Elle se distingue particulièrement depuis certains points de vue dégagés notamment à l'ouest, au nord et au sud-est de l'AEI ou la végétation est moins dense que sur le reste de l'aire d'étude et les vues plus ouvertes (cf. photographie page suivante).

Relief de l'Aire d'étude immédiate



| | | | |
|---------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| Aires d'étude | Éléments structurants du paysage | Cours d'eau principaux | Altitude |
| Zone d'implantation Potentielle (ZIP) | Ligne de faite | | 300 m |
| Aire d'étude immédiate (2km) AEIm | Sommet | <150 m | 450 m |
| | | | 600 m |
| | | | 750 m |
| | | | 900 m |

Réalisation : ENCIS Environnement - août 2016

Source : ENCIS, IGN, DREAL Limousin

Carte 28 : Relief de l'AEI



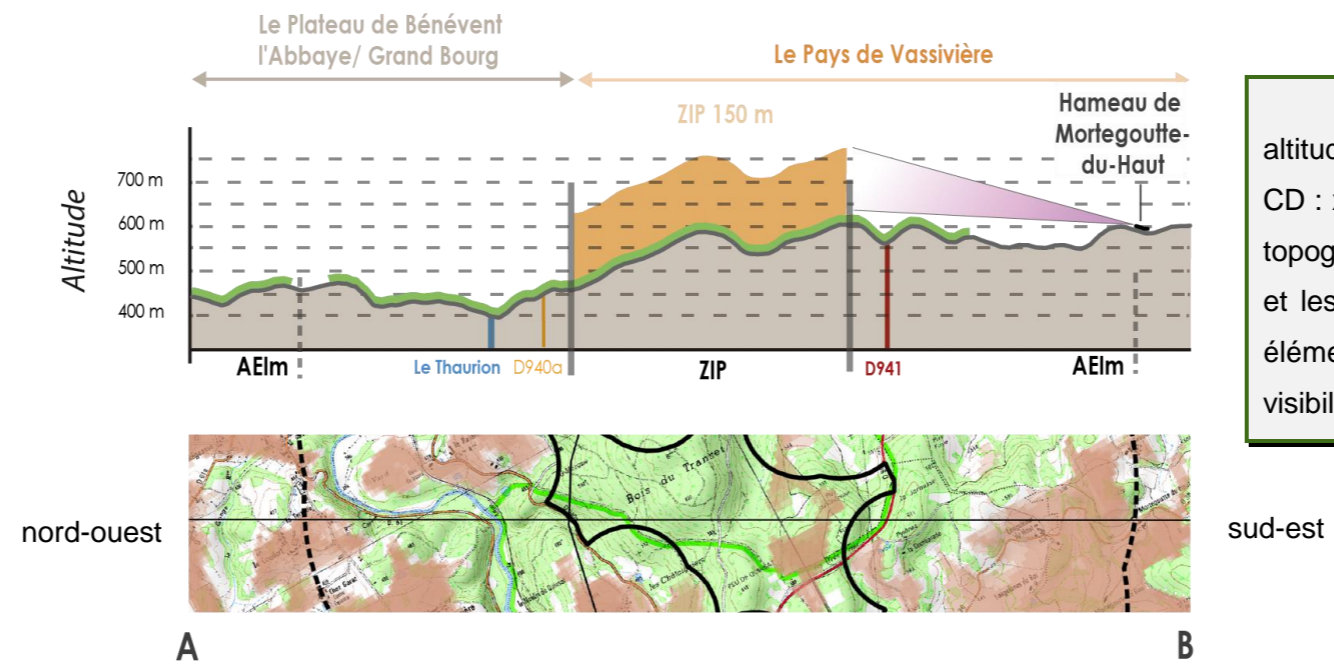
Photographie 68 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet depuis la D912 au sud de Bourganeuf



Photographie 69 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet depuis le hameau de Langalénas-du-Bas



Photographie 70 : Vue en direction de la ZIP et du Mont de Transet avant d'arriver sur le hameau de Maucheix depuis le nord



Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport altitude / distance a été augmenté (coupe AB : x 3.47, coupe CD : x 2.92). Par ailleurs, il faut aussi noter que ces coupes topographiques ne prennent en compte que les boisements et les villes principaux et ne considèrent pas les haies ou éléments bâtis isolés susceptibles de réduire les cônes de visibilité.

Figure 9 : Coupe de principe AB entre le nord-ouest de l'AEI et le hameau de Mortegoutte-du-Haut

Commentaire de la coupe de principe AB : La coupe ci-contre montre que depuis le hameau de Mortegoutte-du-Haut sur la commune de Mansat-la-Courrière, des visibilitées sur la hauteur de la ZIP existent. En revanche, sur cette portion, les principaux axes routiers que sont la D941 et la D940a ne sont pas concernés par des ouvertures en direction de la ZIP en raison de la végétation qui les bordent. Il en est de même depuis la vallée du Thaurion. Si des vues théoriques sont envisageables en direction de la ZIP, dans les faits, celle-ci est masquée par l'épaisse ripisylve du cours d'eau.

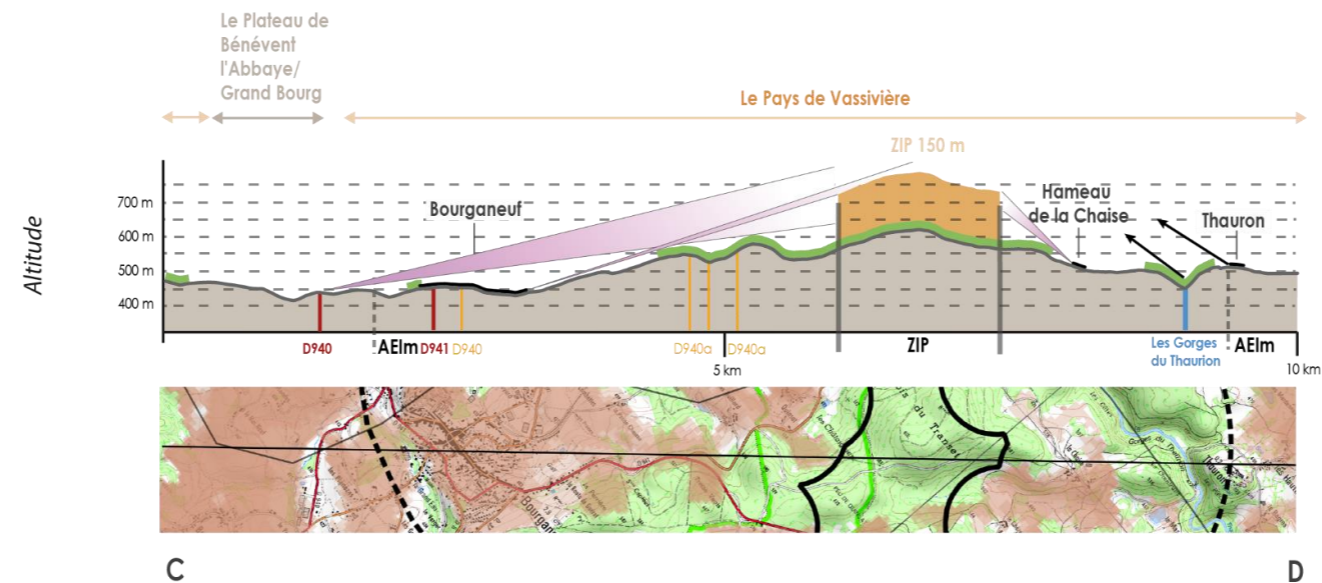


Figure 10 : Coupe de principe CD entre le sud de Bourgneuf et le bourg de Thauron

Commentaire de la coupe de principe CD : La coupe ci-contre montre qu'en périphérie nord de Bourgneuf, des visibilitées sur le haut de la ZIP qui se trouve en position dominante sont possibles. Il en est de même depuis la D941 au sud de la ville. Depuis Thauron en revanche, le contexte boisé autour du bourg ne permet pas de percevoir la ZIP depuis le sud du village. Depuis le hameau de la Chaise quant à lui, à proximité directe de la ZIP, la partie supérieure de celle-ci pourrait être observée par-dessus la cime des arbres. Enfin, depuis les gorges du Thaurion, le cours d'eau est trop encaissé et entouré d'une végétation trop abondante pour permettre au regard de porter jusqu'au sommet du Mont de Transet.

3.4.2 Les espaces vécus

L'AEI englobe une ville, deux villages et 30 hameaux localisés sur la carte suivante.

3.4.2.1 Les perceptions depuis les villes et villages

Le périmètre de l'AEI englobe les deux villages de Thauron en limite de l'AEI et de Mansat-la-Courrière et la ville de Bourganeuf. Thauron et Mansat-la-Courrière comptent une centaine d'habitants alors que Bourganeuf représente la ville principale du territoire d'étude.

Les perceptions depuis Bourganeuf (2 572 habitants)

La ville de Bourganeuf se situe à la terminaison du plateau de Vassivière, à 3 km au sud-ouest de la ZIP. Elle a été créée par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et en conserve encore quelques vestiges dont la Tour Zizim. En promontoire sur la vallée du Thaurion, la ville se développe le long de la D940 perpendiculaire à la ZIP.

*Cette position de belvédère laisse la place à quelques fenêtres en direction de la ZIP depuis les axes périphériques. Des vues partielles existent également depuis la D941 au nord. En revanche, depuis le centre, la densité du bâti ferme en grande partie les vues, néanmoins quelques ouvertures ponctuelles existent en direction de la ZIP. **Les sensibilités visuelles de la ville vis-à-vis de la ZIP demeurent modérées.***



Photographie 71 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Bourganeuf (source : Géoportail)



Photographie 72 : Vue en direction de la ZIP depuis la D912 au sud de Bourganeuf

Les perceptions depuis Thauron (174 habitants)

Le bourg de Thauron surplombe la vallée du Thaurion, à 1,9 km au nord-est de la ZIP. L'habitat est discontinu et s'organise de façon linéaire entre la D10 et l'église qui culmine à 525 m, à l'extrémité du bourg. Le lieu-dit le Bagros qui comprend une dizaine d'habitations et une exploitation agricole se situe en contre-bas du bourg, à l'est.

*La ripisylve du Thaurion masque les vues en direction de la ZIP, notamment au sud du bourg au niveau de l'église. Des vues sont cependant possibles depuis le hameau le Bargos où la ripisylve est moins dense. Sur les hauteurs du bourg, au nord, la ZIP est visible en arrière-plan du bourg sur la ligne de faite du Mont-de-Transet. Depuis la D10 qui passe au nord du bourg, des fenêtres offrent également des vues vers le Mont de Transet. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent modérées.***



Photographie 73 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Thauron (source : Géoportail)

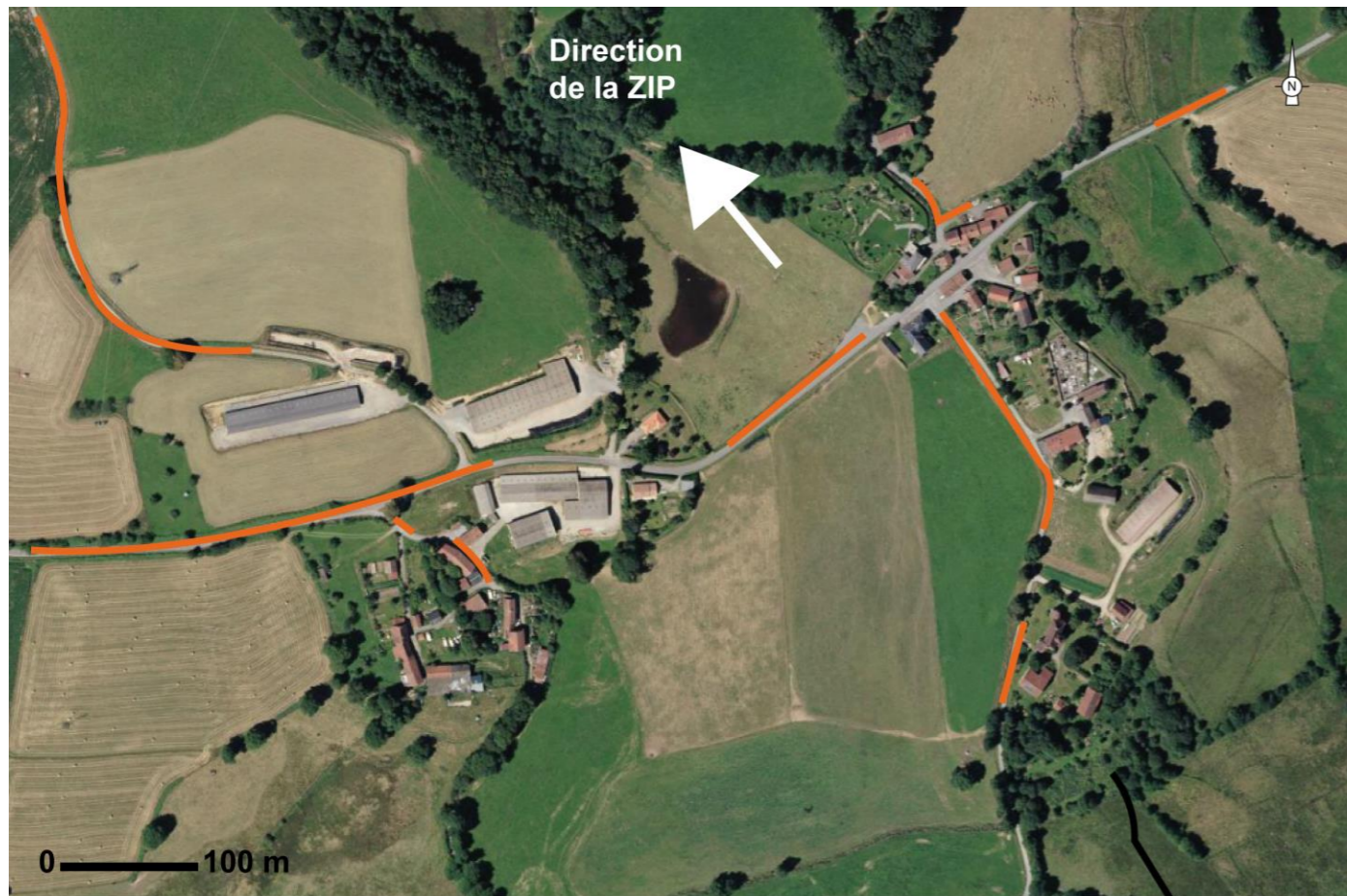


Photographie 74 : Vue en direction de la ZIP depuis la D10 au nord de Thauron

Les perceptions depuis Mansat-la-Courrière (83 habitants)

Le bourg de Mansat-la-Courrière se trouve à 500 m au sud-est de la ZIP. Ce bourg s'organise en deux îlots d'habitation le long de la D36, le bourg à l'est et le hameau de la Courrière à l'ouest.

*Du fait de la proximité de la ZIP, la partie sud de celle-ci sera très perceptible depuis la D36 et les axes perpendiculaires à celui-ci. **Les sensibilités visuelles du village vis-à-vis de la ZIP demeurent fortes.***



Photographie 75 : Vue aérienne et secteurs de visibilité (en orange) de Mansat-la-Courrière (source : Géoportail)



Photographie 76 : Vue en direction de la ZIP depuis Mansat-la-Courrière

3.4.2.2 Les perceptions depuis les hameaux

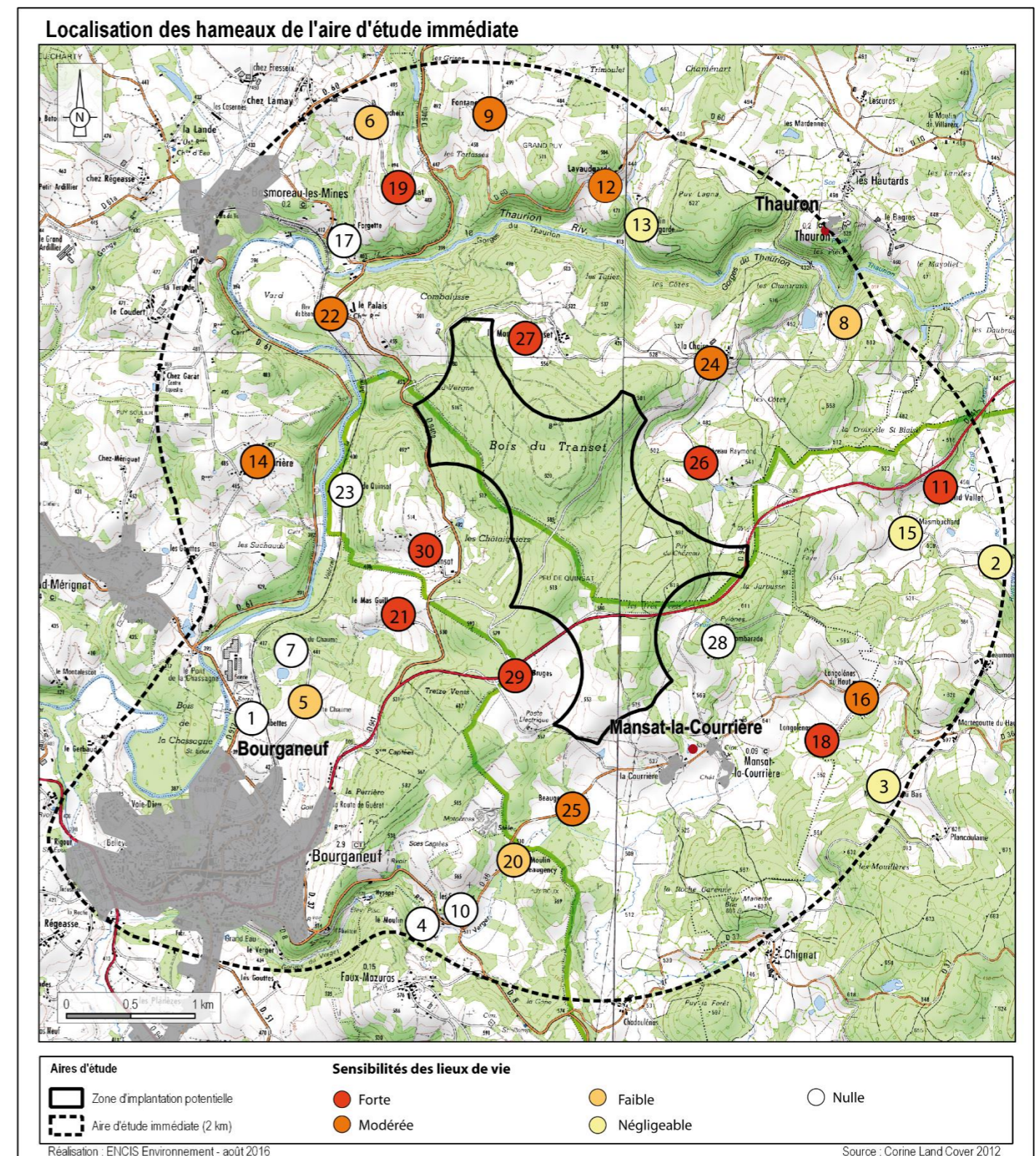
Les hameaux de l'AEI sont dispersés sur l'ensemble de l'aire d'étude. Ils se composent généralement d'au moins une exploitation agricole et comprennent entre 5 et 10 habitations généralement en granite. Un certain nombre présente également des granges abandonnées. Quatre sont de taille plus importante, composés d'une quinzaine à une vingtaine d'habitations, il s'agit de Quinsat, la Perlaudière, la Chaise et Grand Vallet. Certaines habitations se situent à moins de 500 m de la ZIP au niveau des lieux-dits de Quinsat, les Bruges, la Combarade, le Mont de Transet et le Chézeau-Raymond.

Sept hameaux présentent des sensibilités fortes, soit du fait de leurs proximités à la ZIP, soit du fait de leurs vues dégagées sur la ZIP. Les hameaux plus éloignés des secteurs boisés et qui présentent des vues dégagées sur la ZIP entraînant des sensibilités fortes sont : **Langlénas-du-Bas (18)** et **Arcissat (19)**. Les hameaux les plus proches et présentant des sensibilités fortes sont : **le Mas Guillard (21)**, **le Chézeau-Raymond (26)**, **le Mont-de-Transet (27)**, **les Bruges (29)** et **Quinsat (30)**. Depuis ces hameaux, la végétation des jardins et des haies lorsqu'elles sont proches, filtre partiellement les vues. Cependant, la proximité de la ZIP engendre une forte prégnance dans le paysage.

Sept hameaux présentent des sensibilités modérées. Il s'agit de **Lavaudgarde (12)** et de la **Perlaudière (14)** situés sur les hauteurs du Thaurion respectivement au nord-est et à l'ouest de la ZIP et qui offrent des vues sur cette dernière. Cependant, la végétation filtre par endroit ces visibilitées. Les hameaux de **Fontaneix (9)**, **Langalénas-du-Haut (16)** et de **Beaugency (25)** se situent sur des secteurs plus ouverts qui offrent des échappées visuelles vers la ZIP mais là aussi la végétation filtrera partiellement les vues. Depuis la plupart des habitations le hameau du **Palais (22)**, celle-ci ne sera pas visible. Cependant, la proximité de la ZIP pour les habitations les plus au sud laisse envisager de possibles visibilitées malgré la densité de la végétation qui les entoure. Des vues sur la ZIP peuvent également être envisagées depuis le parc des chambres d'hôtes de l'Abbaye du Palais qui s'étend sur une grande superficie. Enfin, depuis le hameau de la **Chaise (24)** situé à 660 m de la ZIP, les vues seront en grande parties filtrées par la végétation mais sa proximité la rend néanmoins assez prégnante depuis les points de vue où elle pourrait être perceptible.

Cinq hameaux présentent des sensibilités faibles. Ils sont situés entre 1800 m et 1100 m de la ZIP. Les vues sont filtrées par des haies ou des boisements proches et une grande partie de la ZIP sera masquée. Il s'agit des hameaux de la **Petite-Chaume (5)**, **Maucheix (6)**, **Le Mas (8)**, **Grand Vallet (11)** et **le Moulin de Beaugency (20)**.

Tous les autres hameaux présentent des sensibilités très faibles voire nulles. Les vues y sont peu prégnantes et largement filtrées par la végétation plus dense aux alentours de ces lieux-de-vie.



Carte 29 : Sensibilité des bourgs et hameaux de l'AEI

| Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'aire d'étude immédiate | | | | | | |
|---|--------------------------|---------------------|---|---|-------------|---------------------------|
| N° | Hameaux. | Communes | Nombre d'habitations | Situation et enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
| 1 | Les Combettes | BOURGANEUF | Une dizaine d'habitations, un camping, des serres et une scierie | Situé dans le fond de vallée du Thaurion, les vues en direction de la ZIP sont masquées par l'abondante végétation qui borde l'ancienne voie de chemin de fer, aujourd'hui empruntée par le vélorail. | Nulle | 2,2 |
| 2 | Verdouze | SOUBREBOST | Cinq habitations et un bâtiment agricole | Les habitations sont entourées d'une végétation dense qui limite les vues. Des visibilitées partielles sur la ZIP sont envisageables depuis les étages et les jardins des maisons les plus au nord du hameau. | Très faible | 1,8 |
| 3 | Mortegoutte du Bas | SOUBREBOST | Une habitation et un hangar agricole | La végétation qui entoure le hameau filtre les vues en direction de la ZIP mais en hiver des visibilitées partielles sont possibles. | Très faible | 1,8 |
| 4 | Le Moulin de Faux | FAUX-MAZURAS | Une habitation | Situé à proximité des Gorges du Verger, dans le fond de vallée, aucune visibilité en direction de la ZIP n'est possible. | Nulle | 1,8 |
| 5 | La Petite Chaume | BOURGANEUF | Cinq habitations et une grange | La partie supérieure de l'extrémité nord-ouest de la ZIP sera visible au-dessus de la cime des arbres, depuis l'extérieur des habitations, essentiellement en hiver. | Faible | 1,8 |
| 6 | Maucheix | BOSMOREAU-LES-MINES | Deux maisons et plusieurs bâtiments agricoles. | Les habitations sont orientées nord/sud et les façades principales ne donnent pas directement sur la ZIP et une butte en masque une partie. Cependant, la partie ouest de la ZIP sera visible depuis la route principale et l'extérieur des habitations donnant sur la route. | Faible | 1,7 |
| 7 | La Grande Chaume | BOURGANEUF | Trois habitations et un château | Le hameau est entouré par le bois du Transet et l'abondante végétation ferme les vues. | Nulle | 1,7 |
| 8 | Le Mas | THAURON | Une dizaine d'habitations | Les maisons sont orientées est/ouest et se retrouve perpendiculaire à la ZIP. La partie supérieure de cette dernière sera visible depuis la route. | Faible | 1,7 |
| 9 | Fontaneix | THAURON | Une dizaine d'habitations et une exploitation agricole | Quelques maisons sont orientées en direction de la ZIP au nord du hameau. La partie supérieure de l'ouest de la ZIP pourrait être visible depuis les étages de ces maisons. La partie inférieure sera quant à elle masquée par la végétation du Bois de Transet qui s'intercale entre le hameau et la ZIP. | Modérée | 1,6 |
| 10 | Les Sagnettes | FAUX-MAZURAS | Une dizaine d'habitations et trois bâtiments agricoles | Située dans le fond de la vallée du Thaurion, aucune visibilité en direction de la ZIP en raison de la topographie. | Nulle | 1,6 |
| 11 | Grand Vallet | SOUBREBOST | Une quinzaine d'habitations | Visibilitées partielles possibles depuis quelques jardins orientés en direction de la ZIP. | Faible | 1,5 |
| 12 | Lavaudgarde | THAURON | Une dizaine d'habitations | Située sur les hauteurs de la vallée du Thaurion au nord de la ZIP, les vues sont dégagées. La ZIP sera visible par-dessus la cime des arbres du Bois du Transet depuis les maisons qui bordent la route. | Modérée | 1,4 |
| 13 | Le Moulin de Lavaudgarde | THAURON | Deux habitations | La végétation autour de ces habitations filtre les vues vers la ZIP. | Très faible | 1,3 |
| 14 | La Perlaurière | MASBARAUD-MÉRIGNAT | Une vingtaine d'habitations | Le hameau est situé sur les hauteurs du Thaurion à l'ouest de l'aire d'étude. Les maisons au nord ne sont pas orientées en direction de la ZIP, contrairement à celles au sud. La partie supérieure de la ZIP sera visible depuis les jardins et les étages des habitations au sud. | Modérée | 1,3 |
| 15 | Masmouchard | SOUBREBOST | Trois habitations et une exploitation agricole | Une seule habitation est orientée en direction de la ZIP mais les vues vers celle-ci sont masquées par le hangar agricole qui se trouve devant la maison. Depuis la route, la ZIP est en grande partie masquée par la topographie et le reste est filtré par la végétation. | Très faible | 1,3 |
| 16 | Langalénas du Haut | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Un bâtiment agricole et une habitation | Le hameau est situé au sud-est de la ZIP. Des visibilitées sur la partie sud-ouest de la ZIP au-dessus de la végétation sont possibles depuis les étages de la maison et depuis la route. | Modérée | 1,3 |
| 17 | Le Puy Forgette | BOSMOREAU-LES-MINES | Cinq habitations | Les habitations ne sont pas orientées en direction de la ZIP et le contexte boisé ne permet pas de visibilité sur la ZIP. | Nulle | 1,3 |
| 18 | Langalénas du Bas | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Deux habitations et un bâtiment agricole | Les habitations sont orientées en direction de la ZIP. Celle-ci sera visible sur une grande emprise visuelle depuis les maisons. | Forte | 1,2 |
| 19 | Arcissat | BOSMOREAU-LES-MINES | Six habitations et trois bâtiments agricoles | Quelques habitations sont orientées en direction de la ZIP. La partie supérieure de la ZIP pourra être visible au-dessus de la cime des arbres du Bois de Transet. Le village se trouve sur un sommet et propose une vue dégagée sur le Mont Transet. | Forte | 1,2 |
| 20 | Le Moulin de Beaugency | FAUX-MAZURAS | Quatre habitations | L'habitat est diffus mais aucune habitation n'est orientée en direction de la ZIP. Le contexte boisé masque en grande partie la ZIP. | Faible | 1,1 |
| 21 | Le Mas Guillard | BOURGANEUF | Une dizaine d'habitations et quelques granges | Le hameau est situé au sud-ouest de la ZIP. Celle-ci sera visible sur une grande partie depuis les maisons les plus au nord. | Forte | 0,85 |
| 22 | Le Palais | THAURON | Une dizaine d'habitations, une chambre d'hôte (abbaye du Palais) et une exploitation agricole (élevage de bisons) | Le hameau est situé au niveau d'un méandre du Thaurion. Les habitations sont entourées d'une végétation abondante qui masque les vues. Cependant, des vues sur la ZIP peuvent exister depuis le parc des chambres d'hôtes et depuis les deux habitations situées le plus au sud, très proche de la ZIP. La ripisylve du Thaurion masque les vues depuis les maisons les plus au nord. | Modérée | 0,81 |
| 23 | Le Moulin de Quinsat | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Une habitation | Située sur les berges du Thaurion, en fond de vallées, la topographie et la densité de la végétation autour ne permet pas de vue en direction de la ZIP. | Nulle | 0,80 |
| 24 | La Chaise | THAURON | Une quinzaine d'habitations et deux bâtiments agricoles | Depuis ce hameau situé au nord-est, la ZIP sera partiellement visible depuis les jardins des habitations les plus au sud mais sera en partie filtrée par la végétation. | Modérée | 0,66 |
| 25 | Beaugency | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Une habitation | L'habitation n'est pas orientée en direction de la ZIP et la végétation est abondante mais la ZIP pourra être partiellement visible au-dessus des arbres. La partie nord de la ZIP est quant à elle masquée par la topographie. | Modérée | 0,53 |
| 26 | Le Chézeau Raymond | THAURON | Cinq habitations et une exploitation agricole | L'ensemble des habitations est orienté en direction de la ZIP et depuis les façades ouest des maisons, le champ de vision est entièrement occupé par la ZIP. | Forte | 0,50 |

| | | | | | | |
|----|--------------------|---------------------|--|---|-------|------|
| 27 | Le Mont de Transet | THAURON | Une dizaine d'habitations | Les maisons sont groupées à l'exception d'une plus reculée au sud. Les habitations les plus à l'est ne sont pas orientées en direction de la ZIP et les vues vers celle-ci sont masquées par la trame bâtie. En revanche, l'habitation située la plus à l'ouest donne directement sur le nord de la ZIP et sera concernée par des vues depuis les étages. | Forte | 0,50 |
| 28 | La Combarade | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Une habitation | L'habitation se situe dans l'extrémité sud-est du Bois du Transet et se retrouve entourée de boisements qui ne permettent aucune vue lointaine. | Nulle | 0,50 |
| 29 | Les Bruges | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Une habitation | L'habitation est située en bordure de la D941 et s'organise en L. L'aile de la maison se retrouve face à la ZIP et celle-ci sera visible très distinctement du fait de sa proximité. Depuis le jardin, des visibilitées en direction de la ZIP existent également. | Forte | 0,50 |
| 30 | Quinsat | MANSAT-LA-COURRIÈRE | Une vingtaine d'habitations et trois bâtiments agricoles | Le hameau est situé à l'ouest du Bois du Transet. Peu d'habitations sont orientées en direction de la ZIP mais celle-ci sera largement visible depuis les routes et les jardins privés. | Forte | 0,50 |

Tableau 11 : Sensibilité des hameaux de l'AEI vis-à-vis de la ZIP



Photographie 77 : Vue en direction de la ZIP depuis le hameau de Langalénas-du-Bas



Photographie 78 : Vue en direction de la ZIP depuis le hameau d'Arcissat



Photographie 79 : Vue en direction de la ZIP depuis le hameau de Quinsat

3.4.2.3 Les perceptions depuis les routes

Les sensibilités visuelles des routes de l'AEI sont identifiées sur la carte ci-contre.

La D941

Cet axe traverse l'AEI du sud-ouest vers l'ouest et relie Bourgneuf à Pontarion. Elle passe notamment par la ZIP.

Depuis cette route, les visibilitées sur la ZIP sont quasiment continues. La proximité de cette dernière et sa position dominante qui s'élève au-dessus de la canopée du bois de Transet lui permettent d'être perçue depuis une grande partie de la D941 malgré le contexte boisé. De plus, la route est orientée en direction de la ZIP, cette dernière sera donc très nettement perceptible par le conducteur, entrant directement dans son champ de vision. En revanche, lors de la traversée de Bourgneuf, la densité de la trame bâtie ferme les vues en direction de la ZIP. **En raison du caractère presque continu de la visibilité depuis cet axe, de sa proximité directe avec la ZIP et de son orientation face à celle-ci, la sensibilité de la D941 est jugée forte.**

La D940a

Cette route traverse l'aire d'étude immédiate du nord au sud et relie la D941 entre la Chapelle-Taillefert et le nord-est de Bourgneuf.

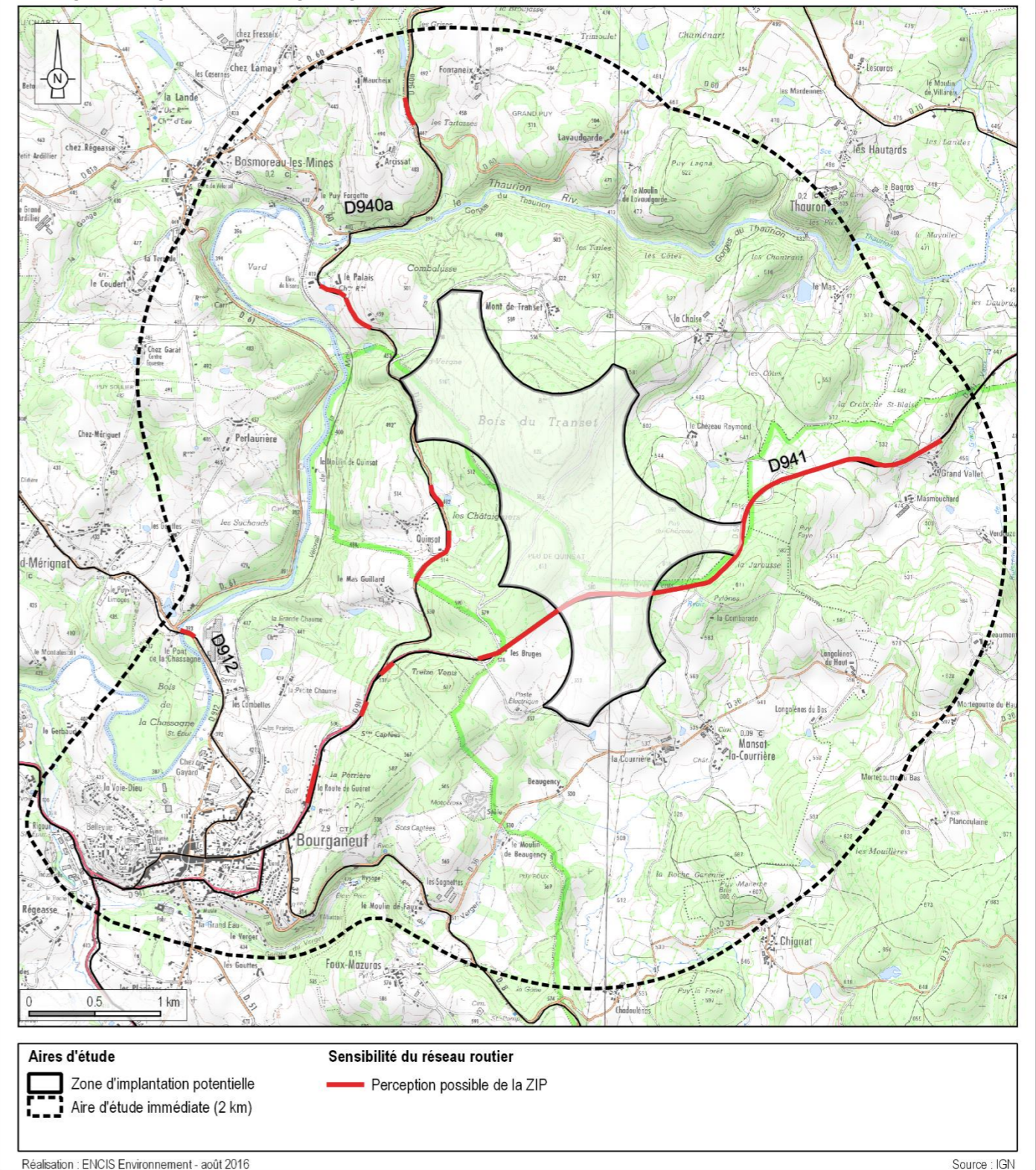
Depuis cet axe, orienté face à la ZIP, de nombreuses portions proposent des visibilitées sur cette dernière. La ZIP sera aisément perceptible par le conducteur puisqu'elle entrera directement dans son champ de vision. La végétation qui borde cet axe est dense mais la position dominant de la ZIP sur la ligne de faite lui permet d'être observable malgré le contexte boisé. Néanmoins, dans le fond de la vallée du Thaurion à proximité des gorges, l'encaissement de la route couplée à l'épaisse ripisylve ferme les vues. **En raison du linéaire de visibilitées important depuis cet axe, de sa proximité directe avec la ZIP et de son orientation face à celle-ci, la sensibilité de la D940 est jugée forte.**

La D912

Dans l'AEI, la D912 traverse Bourgneuf du nord au sud.

Sur cette portion sa visibilité est limitée en raison de la densité de la trame bâtie de Bourgneuf qui ferme les vues. Seule une visibilité en direction de la ZIP est possible à la sortie nord de la ville, au niveau de la scierie où la vue est plus dégagée. **En raison du caractère ponctuel et partiel de la portion de visibilité, la sensibilité de la D912 est jugée très faible.**

Perceptions depuis les routes principales et secondaires dans l'AEI



Carte 30 : Perception depuis les routes principales dans l'aire d'étude immédiate



Photographie 80 : Vue en direction de la ZIP depuis la D941, à l'est du hameau Le Chézeau-Raymond



Photographie 81 : Vue en direction de la ZIP depuis la D940, à proximité de l'Abbaye du Palais

3.4.3 Les éléments remarquables et attractifs de l'AEI

3.4.3.1 Les Monuments Historiques

L'aire d'étude immédiate comprend quatre monuments historiques, deux classés et deux inscrits, tous situés sur la commune de Bourgneuf. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. Les monuments inventoriés sont une église, un château, une façade de maison et une chapelle.

Parmi les 4 monuments historiques de l'AEI, un seul monument présente une sensibilité modérée vis-à-vis de la ZIP.

Description des éléments patrimoniaux présents dans l'AEI

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le paragraphe et tableau suivant.

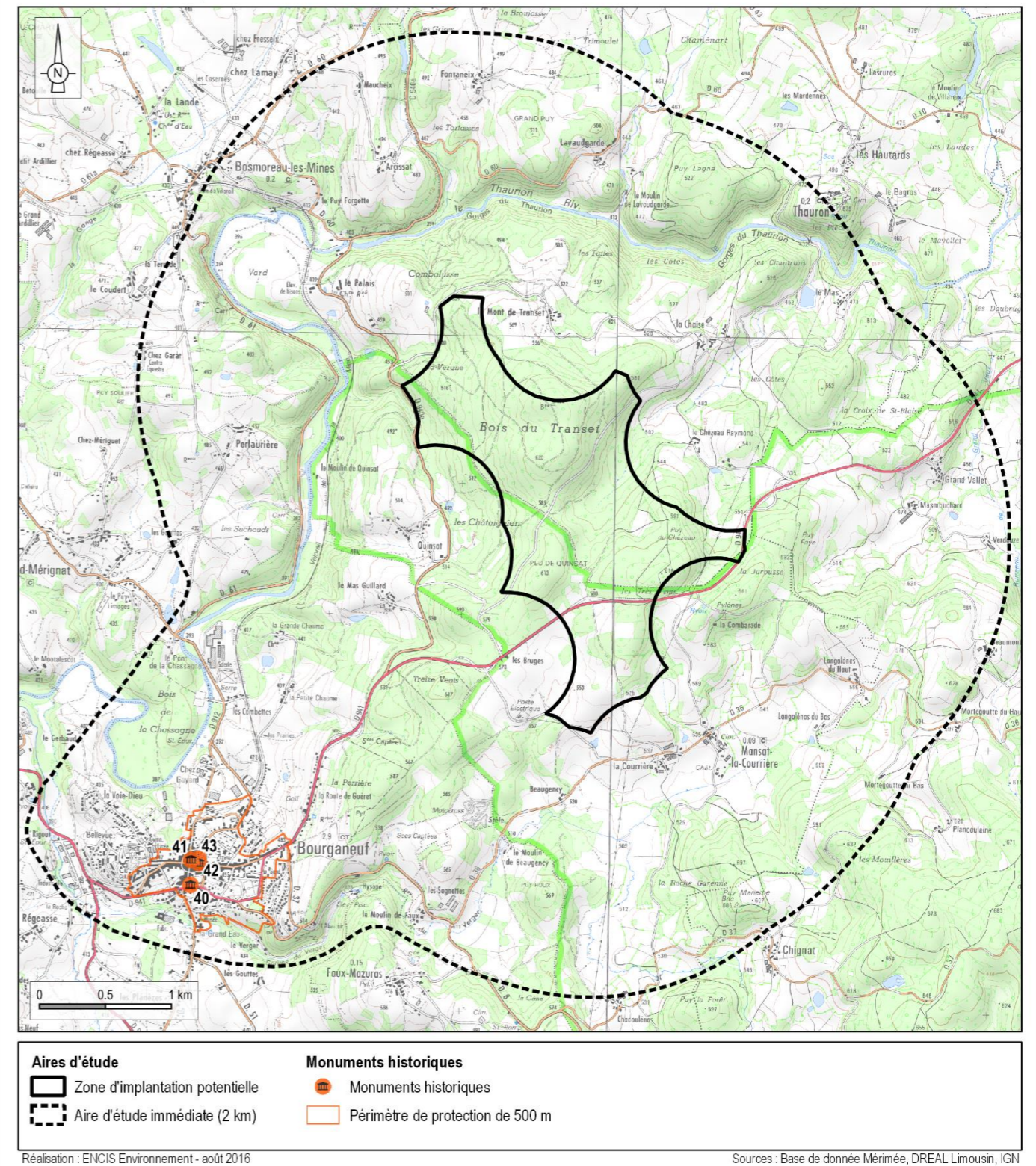
- **Les restes du château de Bourgneuf et la Tour Zizim (MH n°42) :** Ces vestiges sont les restes d'un prieuré bâti par les chevaliers de l'ordre de Malte au milieu du XII^{ème} siècle. Il accueillait les voyageurs et les pèlerins qui cherchaient un gîte et servait également de lieu d'hospitalisation pour les malades. Accolée au château, la Tour Zizim construite entre 1484 et 1486 est un élément particulier qui porte le surnom d'un prince ottoman, retenu captif dans ses murs. Cette tour de 6 étages a également servi de prison à des résistants lors de la Seconde Guerre mondiale. La tour est visitable toute l'année et des visites aux flambeaux sont également organisées en juillet et août. À l'autre extrémité de l'esplanade se situe la tour Lastic construite en 1530. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

Depuis l'esplanade du château, la ZIP sera partiellement visible sur la ligne de faite. En revanche, depuis le haut de la Tour Zizim, la ZIP sera difficilement perceptible en raison des ouvertures étroites dont la plupart sont protégées d'un grillage. Il n'existe pas de covisibilité entre le château et la ZIP. **La sensibilité du monument est donc modérée.**



Photographie 82 : Vue en direction de la ZIP depuis l'esplanade du château, à proximité de la tour Lastic

Monuments historiques de l'AEI



Carte 31 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate

- **Église Saint-Jean-Baptiste (MH n°43)** : Cette église de l'ancien prieuré a été construite au XII^{ème} par les chevaliers de l'ordre de Malte. Elle jouxte les vestiges du château de Bourgneuf. Le clocher date du XIII^{ème} siècle et au XV^{ème} siècle des chapelles sont ajoutées de part et d'autre de la nef. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

*Une visibilité existe depuis la place de l'Hôtel de ville à travers l'ouverture présente entre la tour Lastic et la maison qui fait l'angle. La ZIP est visible partiellement sur une portion limitée, encadrée par la tour et la maison. **La sensibilité du monument est donc faible.***

- **Chapelle de l'Arrier (MH n°40)** : Elle date des XII^{ème} et XVII^{ème} siècles. Elle se compose d'une nef à chevet plat et de quatre chapelles sur le côté sud. Elle fut rachetée par les Pénitents Blancs qui s'y établirent après l'avoir restaurée. **L'enjeu de cet élément est modéré.**

*Aucune visibilité n'est possible du fait de la trame bâti autour de l'édifice. **La sensibilité du monument est donc nulle.***

- **La façade de la maison du 8, place de l'Hôtel de Ville (MH n°41)** : Cette façade date du XV^{ème} siècle. La plus grande partie du rez-de-chaussée est occupée par deux devantures entre lesquelles est conservé l'ancien portail d'entrée à arc brisé. Les fenêtres du premier étage paraissent, par leur décor, appartenir à des époques différentes, celle du centre présentant un encadrement Renaissance, celle de droite ayant un décor flamboyant. Deux des fenêtres du second étage possèdent un encadrement d'époque Renaissance. La façade se termine par une corniche moulurée d'une doucine. **L'enjeu de cet élément est très faible.**

*Une visibilité existe depuis la place de l'Hôtel de Ville à travers l'ouverture présente entre la tour Lastic et la maison qui fait l'angle. La ZIP est visible partiellement sur une portion limitée, encadrée par la tour et la maison. **La sensibilité du monument est donc faible.***

Zoom sur les monuments historiques de Bourgneuf



Carte 32 : Zoom sur les monuments historiques de Bourgneuf

Inventaire des monuments historiques- Aire d'étude immédiate

| N° | Départ. | Communes | Nom - description | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|----|---------|------------|--|------------|--|-------------|-------------|---------------------------|
| 40 | 23 | BOURGANEUF | Chapelle de l'Arrier | Inscrit | Aucune visibilité ou covisibilité en raison de la densité de la trame bâtie. | Modéré | Nulle | 3,0 |
| 41 | 23 | BOURGANEUF | Façade de maison (8 place de l'Hôtel-de-Ville) | Inscrit | Visibilité depuis la place de l'Hôtel de Ville. | Très faible | Faible | 2,9 |
| 42 | 23 | BOURGANEUF | Restes du château et la tour Zizim | Classé | Visibilité depuis l'esplanade du château | Fort | Modérée | 2,9 |
| 43 | 23 | BOURGANEUF | Église Saint-Jean-Baptiste | Classé | Visibilité depuis la place de l'Hôtel de Ville. | Modéré | Faible | 2,9 |

Tableau 12 : Inventaire des monuments historiques de l'AEI

Photographie 83 : Les monuments historiques de Bourgneuf (1. Façade du XV^{ème} siècle en face des restes du château, 2. La chapelle de l'Arrier, 3. La tour Zizim 4. L'église Saint-Jean-Baptiste (à droite))

3.4.3.2 Les sites protégés

L'aire d'étude immédiate comprend un site classé, les Gorges du Vergers et leurs abords et un site inscrit, les Gorges du Thaurion.

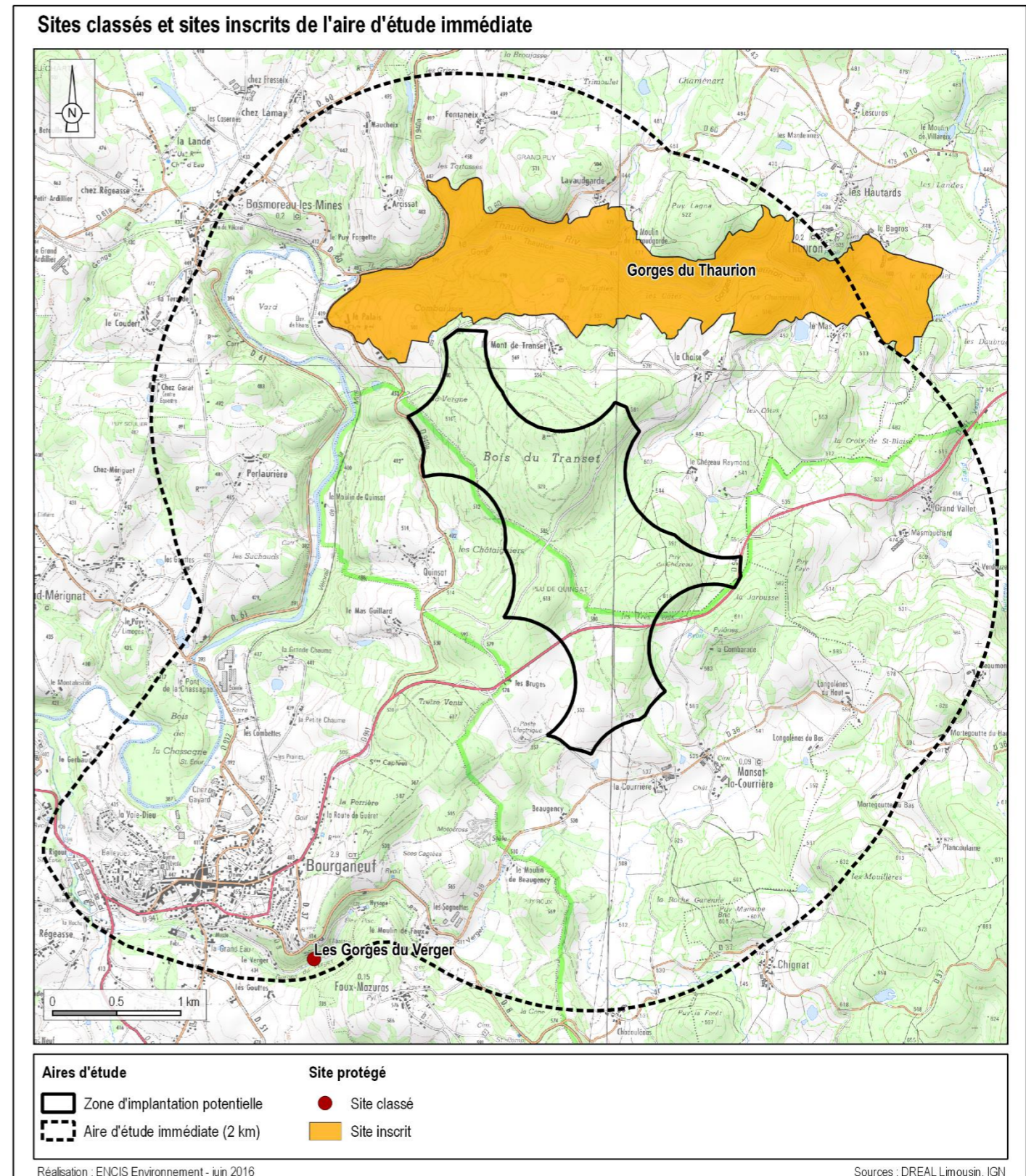
Ces sites sont décrits ci-dessous et dans le tableau page suivante.

- Les Gorges du Verger et leurs abords : Ce site a été le premier à être classé en Limousin en 1912. Classé sur 3 hectares et demi, sa superficie a été augmentée en 2009 et il est aujourd'hui protégé sur 30 hectares. Il englobe l'amont des gorges dont le versant est ponctué d'amoncellement rocheux, les gorges formées d'un éperon rocheux et l'aval qui comprend le lieu-dit le Verger et où la vallée s'élargie. À cet endroit se trouve un ancien moulin, une maison de maître et son parc. Au niveau des gorges, une ancienne tourelle du XIX^{ème} siècle a été restaurée. Le site est très fréquenté par les promeneurs qui peuvent y accéder par le GR4, le GR de Pays des « Cascades, Landes et Tourbières » ou encore par le chemin de petite randonnée des Gorges du Verger. Sur le site, une falaise d'une quinzaine de mètres sert de mur d'escalade. **L'enjeu de ce site est fort.**

La situation du site entouré de boisement ne permet pas de visibilité en direction de la ZIP. La sensibilité de ce site est nulle.

- Les Gorges du Thaurion : Ce site englobe une portion du Thaurion très encaissée et animée de gorges rocheuses fortement creusées. Sur ce tronçon, le débit du cours d'eau s'accélère au sein d'un lit large de 10 à 20 mètres. Ce lieu escarpé a repoussé l'implantation humaine et limité la construction de structure de franchissement. Les gorges sont bordées d'un large sous-bois qui rend les ouvertures visuelles inexistantes. L'accès aux gorges est difficilement praticable mais un sentier d'interprétation a été créé récemment à proximité du bourg de Thaurion. **L'enjeu est modéré.**

Depuis les berges de la rivière, les vues sur la ZIP ne sont pas possibles en raison de sa situation encaissée et de l'importante végétation. Cependant, en limite ouest des vues sur la ZIP existent, notamment depuis la D940a, aux abords de l'abbaye du Palais. À l'est, au niveau du hameau de Lavaudgarde, depuis la D60 qui domine la vallée du Thaurion, la ZIP est visible au-dessus des gorges du Thaurion et provoque un effet de surplomb avec la vallée encaissée. La sensibilité de ce site est donc forte.



Carte 33 : Localisation des sites protégés de l'aire d'étude immédiate

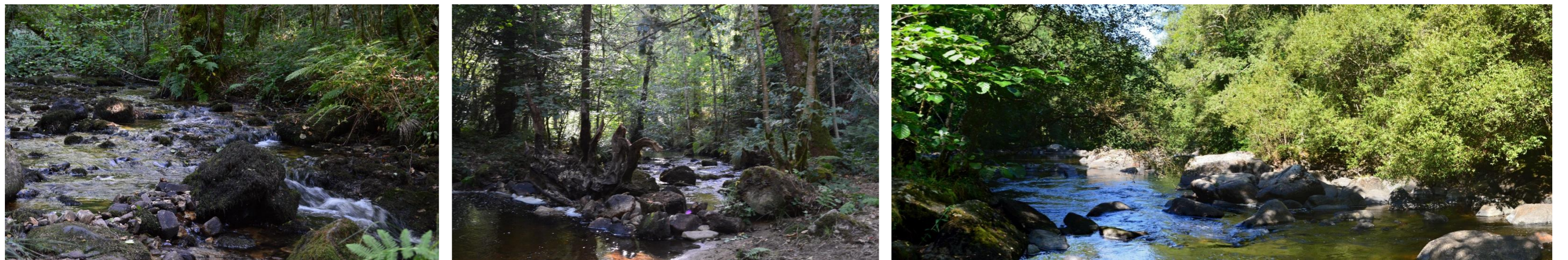
Inventaire des sites protégés - Aire d'étude immédiate

| Type | Départ. | Communes | Nom | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|------|---------|------------|----------------------------------|------------|---|--------|-------------|---------------------------|
| Site | 23 | BOURGANEUF | Gorges du Verger et leurs abords | Classé | Aucune visibilité en raison du contexte boisé. | Fort | Nulle | 2,3 |
| Site | 23 | THAURON | Gorges du Thaurion | Inscrit | Aucune visibilité depuis les berges mais des visibilités existantes à la limite ouest du site depuis la D940a au niveau du hameau du Palais et depuis la D60 à l'est où la ZIP surplombe la vallée. | Modéré | Forte | 0,48 |

Tableau 13 : Inventaire des sites protégés de l'AEI



Photographie 84 : Vue en direction de la ZIP en grande partie masquée par les boisements depuis le Thaurion à Bosmoreau-les-Mines, au niveau du hameau du Palais



Photographie 85 : Les Gorges du Verger (illustrations de gauche et du centre) et les gorges du Thaurion au nord de Thauron (illustration de droite)



Photographie 86 : Vue en direction de la ZIP depuis le site des Gorges du Thaurion, sur la D940a, un peu avant l'abbaye du Palais en direction de Bosmoreau-les-Mines



Photographie 87 : Vue en direction de la ZIP depuis le site des Gorges du Thaurion, sur la D940a, au niveau de l'abbaye du Palais



Photographie 88 : Vue en direction de la ZIP et sur la vallée encaissée du Thaurion au niveau des gorges du Thaurion à l'ouest de Lavaudgarde

3.4.3.1 Les sites emblématiques et le patrimoine non protégé

L'aire d'étude immédiate comprend un site emblématique, celui de la vallée du Thaurion et de la Banize.

Ce site est décrit dans le paragraphe et tableau suivant.

- **Vallée du Thaurion et de la Banize** : Sur cette portion, le Thaurion arrose les communes de Bourgneuf et Thauron et contourne la ZIP par le nord. Au niveau de Thauron se forment les gorges du Thaurion (site inscrit, cf. paragraphe précédent). **L'enjeu est modéré.**

Depuis les berges du cours d'eau, la ZIP est masquée par la ripisylve. Depuis le nord de Bourgneuf, inclus dans le périmètre du site emblématique de la vallée, des vues existent ponctuellement depuis la périphérie de la ville. C'est également le cas à l'ouest de la zone, au niveau du hameau du Palais, depuis la D940a où la ZIP est fortement visible du fait de sa proximité. La situation depuis la D60 sur les hauteurs de la vallée, à proximité du hameau de Lavaudgarde, permet un panorama sur le Mont de Transet et la ZIP qui surplombe la vallée. **La sensibilité de ce site est donc modérée.**

Inventaire des sites protégés - Aire d'étude immédiate

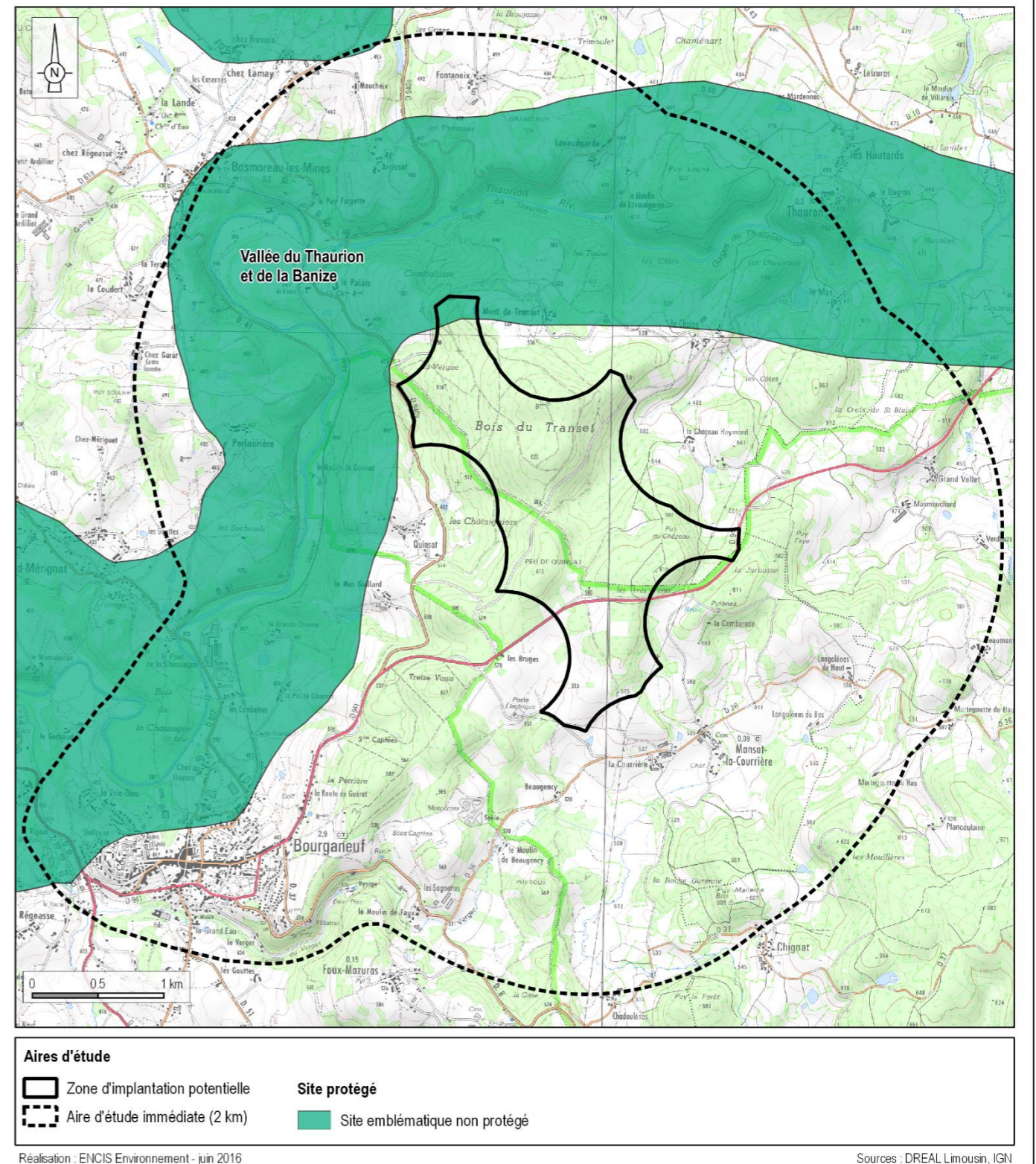
| Type | Départ. | Communes | Nom | Protection | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|------|---------|---|------------------------------------|--|---|--------|-------------|---------------------------|
| Site | 23 | MASBARAUD-MÉRIGNAT, BOSMOREAU-LES-MINES, BOURGANEUF, THAURON, MANSAT-LA-COURRIÈRE | Vallée du Thaurion et de la Banize | Site inscrit sur la commune de Thauron | Visibilités depuis le nord de Bourgneuf, l'extrémité ouest de la vallée, très proche de la ZIP mais aussi depuis les hauteurs de la vallée à l'est. | Modéré | Modérée | Immédiate |

Tableau 14 : Inventaire des sites emblématiques de l'AEI



Photographie 89 : Vue sur la vallée du Thaurion depuis le hameau du Mont-de-Transet

Sites emblématiques de l'aire d'étude immédiate



Carte 34 : Localisation des sites emblématiques de l'aire d'étude

3.4.3.2 Les sites touristiques et attractifs

A l'échelle de l'AEI, il est nécessaire de répertorier la majorité des lieux, sites et événements attractifs du point de vue paysager, patrimonial, mais aussi culturel. L'ensemble des sites touristiques est présenté dans le tableau p.123, et ceux présentant un enjeu fort ou des sensibilités faibles à très faibles sont décrits dans le paragraphe suivant

- **Les Gorges du Thaurion** : cf. la description dans le chapitre 3.4.3.2 sur les sites protégés.

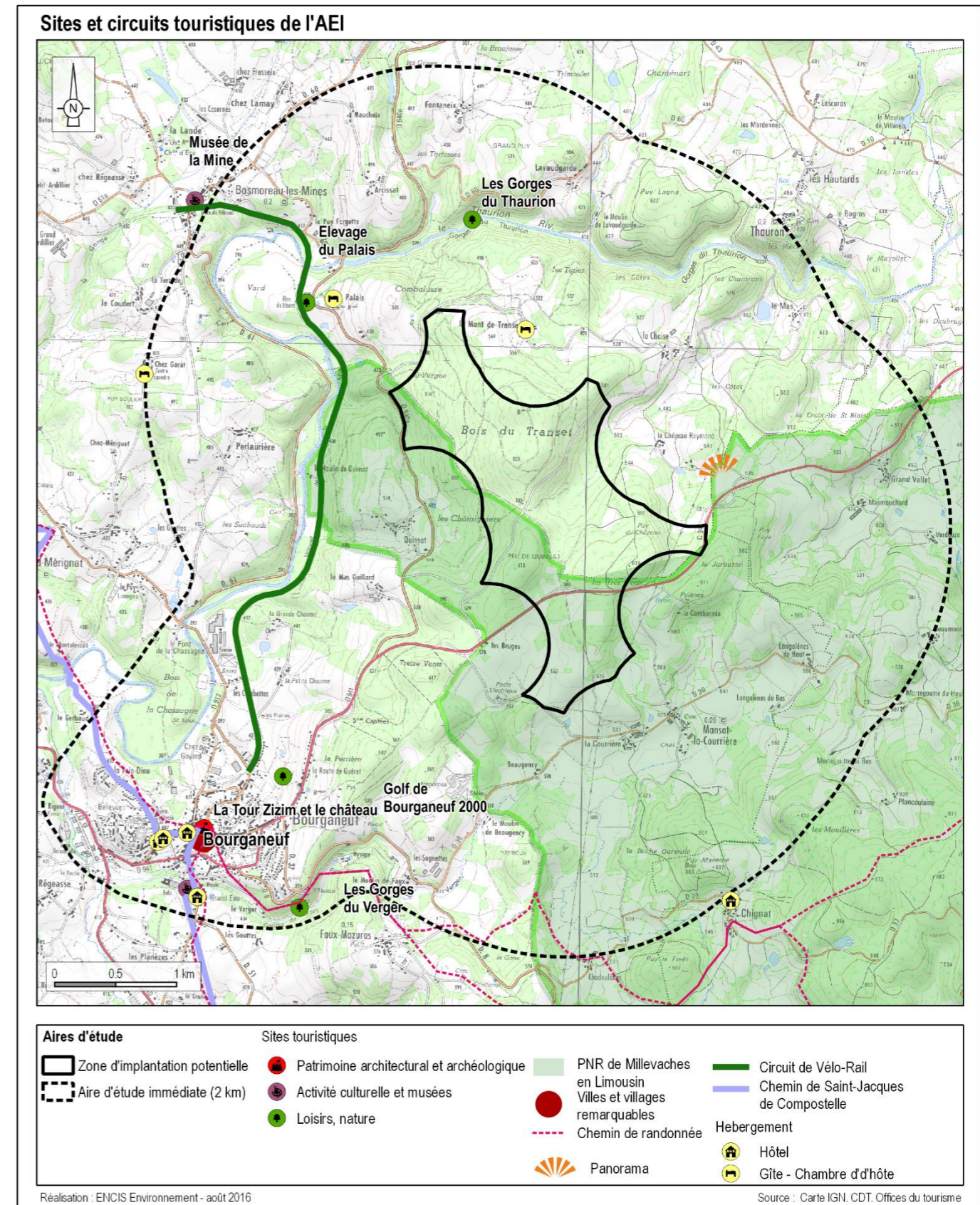
- **Les Gorges du Vergers** : cf. la description dans le 3.4.3.2 sur les sites protégés.

- **Bourganeuf (village remarquable), restes du château et tour Zizim** : La cité médiévale a été construite au XIII^{ème} siècle par les Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean-de Jérusalem. Elle possède un riche patrimoine architectural dont le monument le plus emblématique est la tour Zizim. Elle porte le nom du sultan ottoman qui y fut prisonnier en 1496. Le petit patrimoine local est également très présent sur la commune et aux alentours (chapelle, pont, moulin et site archéologique). De plus, elle fut une des premières villes d'Europe à bénéficier de l'électricité et un musée est consacré à l'électrification. Son patrimoine naturel est également apprécié par les locaux et les touristes dont le site classé des Gorges du Verger qui fut notamment fréquenté par Georges Sand au XIX^{ème} siècle. **L'enjeu est modéré.**

La ville est située en promontoire sur la vallée du Thaurion et cette position de belvédère laisse la place à quelques fenêtres en direction de la ZIP depuis les axes périphériques. Des vues partielles existent également depuis la D941 au nord. En revanche, depuis le centre, la densité du bâti ferme les vues. Cependant, depuis l'esplanade du château, une partie de la ZIP est visible sur la ligne de faite. En revanche, depuis le haut de la tour Zizim, les ouvertures sont très étroites et protégées d'un grillage n'offrant pas de vues panoramiques permettant d'apprécier le paysage. **La sensibilité de la ville est donc faible.**



Photographie 90 : Les restes du château et la tour Zizim à Bourganeuf



Carte 35 : Localisation des sites touristiques de l'AEI

- **Le musée de la mine Bosmoreau les Mines** : Ce musée retrace l'histoire de la mine et de la vie des mineurs. Au cours des différentes salles, les visiteurs peuvent découvrir l'évolution du site et les modifications qu'a apportées cette activité sur la vie de la commune. **L'enjeu est modéré.**

*Une vue sur la ZIP est envisageable depuis le parking du musée. Il est également possible que des visibilitées ponctuelles et partielles en direction de la ZIP existent depuis les sentiers qui proposent une découverte de l'ancien site minier. **La sensibilité de ce site est donc très faible.***

- **Le Vélo-rail de Bosmoreau les mines** : Le vélo-rail qui empreinte les anciennes voies dédiées aux transports de charbon, mais aussi de voyageurs, permet de découvrir une partie du patrimoine ferroviaire. Les ponts aux barrières de fer forgé longent la vallée du Thaurion sur près de 10 km. **L'enjeu est modéré.**

*La présence d'une trame boisée le long des voies ferrées masque les vues. Des visibilitées sur la ZIP sont possibles au départ de Bosmoreau-les-Mines et à l'arrivée sur Bourgneuf. Sur la portion qui se retrouve face au sommet nord de la ZIP, des visibilitées partielles sur la ZIP sont également envisageables à travers la végétation. **La sensibilité de ce site est donc faible.***

- **Le Golf de Bourgneuf** : Ce golf de 9 trous est situé au nord-est de Bourgneuf. Il offre une vue panoramique sur les Monts d'Ambazac. **L'enjeu est faible.**

*Les vues panoramiques depuis le golf ne sont pas orientées en direction de la ZIP. Cependant, la pointe nord-ouest de la ZIP pourrait être visible partiellement depuis le parcours de golf. Néanmoins, la végétation et le relief masquent en grande partie la ZIP. **La sensibilité de ce site est donc très faible.***

- **Élevage du Palais** : Cet élevage propose de venir découvrir des bisons en quasi-liberté sur un parc de 50 ha lors d'une promenade commentée en 4x4. Des produits dérivés et de la viande de bison sont également vendus sur place. **L'enjeu est faible.**

*L'élevage se situe sur le versant est du Thaurion, à la sortie du méandre. La végétation importante autour du parc masque la ZIP sur une grande partie du site. Néanmoins, au centre du parc, avec le recul sur la végétation, une vue partielle de la partie nord de la ZIP est envisageable. **La sensibilité de ce site est donc faible.***

- **GR4** : Dans l'AEI, le GR4 traverse la ville de Bourgneuf du nord-ouest au sud-est. **L'enjeu est faible.**

*La ZIP ne pourrait être visible car de rares endroits en raison des habitations et de la végétation abondante le long du circuit, à l'extérieur de la ville. **La sensibilité de ce chemin de randonnée est donc très faible.***

- **GRP des landes, cascades et tourbières** : Le GR est présent sur environ 1,5 km dans l'AEI, au sud-est de Bourgneuf. **L'enjeu est faible.**

*Les vues lointaines sont limitées par la végétation qui borde le sentier. **La sensibilité de ce chemin de randonnée est donc très faible.***



Photographie 91 : Vélo-rail et musée de la Mine à Bosmoreau-les-Mines (source : www.toursime-creuse.fr)



Photographie 92 : Musée de l'électrification (source : www.toursime-creuse.fr) et élevage du Palais à Thauron

3.4.3.3 L'offre d'hébergement

L'offre d'hébergement et de restauration est très limitée dans l'AEI et se concentre principalement sur la commune de Bourgneuf qui compte quatre hôtels. On recense deux autres gîtes à proximité du Thaurion : un gîte rural sur la commune de Bosmoreau-les-Mines et le deuxième dans le hameau du Mont-de-Transet, les Gîtes de Transet qui proposent deux sites d'hébergement. Ces gîtes comprennent une faible capacité d'accueil de 2 à 6 personnes.

Enfin, au lieu-dit du Palais sur la commune de Thauron se trouvent les Chambres et tables d'hôtes, gîtes et roulotte de l'Abbaye du Palais. Elle propose une capacité d'accueil totale de 60 personnes sur un domaine de 5,5 ha. Ce site repose sur l'emplacement d'une ancienne abbaye du XII^{ème} siècle. Détruit lors de la révolution française, le bâtiment principal fut reconstruit au XVIII^{ème} siècle et les chambres d'hôtes se situent aujourd'hui dans ce vestige. Les gîtes se situent quant à eux dans les anciennes dépendances et étables du bâtiment principal. L'Abbaye du Palais propose des packages pour profiter des multiples activités à pratiquer dans les alentours (golf, VTT, randonnées, équitations...). **L'enjeu de ce site d'hébergement est fort.**

*Le domaine est entouré d'une végétation importante, cependant du fait de la relative proximité de la ZIP, il est possible que cette dernière soit visible par endroits sur les 5,5 ha du parc au-dessus de la végétation. **La sensibilité de ce site est faible.***



Photographie 93 : Chambre et table d'hôte de l'Abbaye du Palais (source : www.abbayedupalais.fr)



Photographie 94 : Hébergement en roulotte à l'Abbaye du Palais (source : www.abbayedupalais.fr)

Inventaire des sites touristiques - Aire d'étude immédiate

| Type | Départ. | Communes | Nom - description | Protection - Label | Situation | Enjeu | Sensibilité | Distance à la ZIP (en km) |
|---|---------|---|--|----------------------------|---|--------|-------------|---------------------------|
| Activité culturelle et musées | 23 | BOURGANEUF | Musée de l'électrification | - | Aucune visibilité en raison de la densité de la végétation et de la topographie. | Faible | Nulle | 3,2 |
| Patrimoine architectural et archéologique | | BOURGANEUF | Village remarquable | - | Visibilité partielle en direction de la ZIP depuis les axes périphériques de la ville et depuis l'esplanade des restes du château. | Modéré | Modérée | 2,8 |
| Patrimoine architectural et archéologique | 23 | BOURGANEUF | La Tour Zizim et le château | Monument historique classé | Visibilité depuis l'esplanade du château. | Fort | Modérée | 2,8 |
| Loisirs, nature | 23 | BOURGANEUF | Les Gorges du Verger | Site classé | Aucune visibilité en raison du contexte boisé autour du site. | Fort | Nulle | 2,5 |
| Activité culturelle et musées | 23 | BOSMOREAU-LES-MINES | Musée de la mine | - | Le parking du musée est situé sur les hauteurs de Bosmoreau-les-Mines et propose une visibilité partielle sur la ZIP. En parallèle du musée, deux chemins de la mine parcourent le site des anciennes mines et depuis ces sentiers des visibilités sur la ZIP sont possibles. | Modéré | Très faible | 2,1 |
| Chemin de randonnée | 23 | BOURGANEUF | GR4 | - | Dans l'AEI, le GR4 arpenté essentiellement la ville de Bourganeuf. La ZIP ne pourrait être visible car de rares endroits en raison des habitations et de la végétation abondante le long du circuit, à l'extérieur de la ville. | Modéré | Très faible | 2,1 |
| Loisirs, nature | 23 | BOURGANEUF | Golf de Bourganeuf 2000 | - | Depuis certains endroits la pointe nord-ouest de la ZIP du golf pourrait être visible. | Faible | Très faible | 2,0 |
| Chemin de randonnée | 23 | MANSAT-LA-COURRIÈRE | GRP des landes, cascades et tourbières | - | Le GR est présent sur environ 1,5 km dans l'AEI. Les vues lointaines sont limitées par la végétation qui borde le sentier. | Modéré | Très faible | 1,5 |
| Loisirs, nature | 23 | THAURON | Élevage du Palais | - | La végétation de l'exploitation atténue les visibilités en direction de la ZIP mais celle pourra néanmoins être partiellement perceptible par endroit. | Faible | Faible | 0,98 |
| Hébergement | 23 | THAURON | Abbaye du Palais | - | La végétation est importante autour du domaine mais des visibilités très partielles en direction de la ZIP peuvent exister. | Fort | Faible | 0,98 |
| Loisirs, nature | 23 | THAURON | Les Gorges du Thaurion | Site inscrit | Aucune visibilité depuis les berges mais des visibilités existantes à la limite ouest du site depuis la D940a au niveau du hameau du Palais et depuis la D60 à l'est où la ZIP surplombe la vallée. | Modéré | Modérée | 0,76 |
| Loisirs, nature | 23 | BOURGANEUF, MANSAT-LA-COURRIÈRE, THAURON, BOSMOREAU-LES-MINES | Vélo-rail de la mine | - | La végétation qui borde les rails de chaque côté ferment les vues mais quelques visibilités en direction de la ZIP peuvent exister au départ et à l'arrivée du circuit. | Modéré | Faible | 0,38 |

Tableau 15 : Inventaire des sites touristiques de l'AEI

3.4.1 Les perceptions sociales du paysage de l'AEI

Comme précisé dans le 2.3.1.7, une enquête exploratoire réalisée par questionnaire semi-ouvert auprès de quelques personnes du territoire a permis d'explorer la problématique des perceptions sociales des usagers du territoire. Ce chapitre rend compte des résultats de cette enquête en s'attachant à comprendre :

- L'identité et l'ambiance du paysage vécu,
- De quelle manière et dans quelle mesure il participe au cadre de vie,
- Quel est l'attachement et l'approbation des habitants pour ce paysage et pour des lieux en particulier.

Pour rappel, sept personnes de l'aire immédiate ont été interrogées :

- deux élus retraités,
- un employé de l'office de tourisme,
- un commerçant,
- une jeune agricultrice,
- un exploitant forestier à la retraite,
- un propriétaire de chambre d'hôte

3.4.1.1 Atmosphère et ambiance du paysage

Les habitants considèrent leur territoire comme un espace calme, de tranquillité et de liberté. Ils perçoivent leur territoire comme principalement boisé, vallonné, entrecoupé de près et jalonné de nombreux cours d'eau. La plupart mettent également en avant la faune sauvage, facile à observer. Les habitants aiment leur cadre de vie dans lequel ils se sentent « bien » et ils ne se verraient pas vivre en ville.

3.4.1.2 Rôle du paysage dans le cadre de vie

Pour certaines personnes, le territoire constitue le support de leur activité professionnelle. Lorsqu'on leur présente une carte, les agriculteurs et les exploitants forestiers voient d'abord les terrains dont ils sont propriétaires avant d'évoquer le paysage alentour.

Quelques bâtiments de ferme agricole se sont agrandis mais dans l'ensemble la densité de l'habitat est restée la même et peu de nouvelles constructions ont vu le jour. On note cependant chez les plus anciens, une nostalgie de l'ambiance des villages d'autrefois avec la constatation d'une perte du lien social. Une des personnes qui travaille pour l'Office du tourisme de Bourgneuf a également évoqué l'ensablement des cours d'eau.

Les habitants aiment leur cadre de vie dans lequel ils se sentent « bien ». Il ressort néanmoins des entretiens que ce territoire a du mal à attirer les jeunes, la population est vieillissante et elle va travailler et s'installer à l'extérieur. De nombreux commerces sont fermés à Bourgneuf et plusieurs habitations sont

à vendre et ont du mal à trouver des acquéreurs.

Les habitants sont attachés à leur petit patrimoine local (église, cimetière présentant des monuments en granit taillé ou anciennes fermes en pierre) et dans l'ensemble il se trouve assez bien conservé. Peu sont laissés à l'abandon mais certains auraient néanmoins besoin d'une rénovation.

3.4.1.3 Lieux et sites présentant un attachement particulier

Les Gorges du Thaurion sont un lieu apprécié et fréquenté par la population locale. La ville de Bourgneuf est également plébiscitée par les habitants pour son patrimoine architectural riche notamment avec la Tour Zizim et « son église remarquable » mais également le site naturel des Gorges du Verger depuis lequel deux départs de randonnée sont proposés. Le village de Soubrebost a également été cité pour son église, le site des Pierres aux neufs gradins ou le musée Martin Nadaud. Le Bois de Transet est également un lieu de promenade plébiscité par les habitants avec de nombreux sentiers praticables. Ces sites sont pratiqués pour des activités diverses : la promenade pédestre ou à moto, la pêche, la cueillette des champignons.

L'enjambée Creusoise qui est une course proposée chaque année avec cinq parcours différents a été citée par deux personnes, elle amène de l'animation dans cet environnement calme et elle permet de faire découvrir ce territoire puisqu'en 2016, elle attirait près de 1500 participants.

Les habitants sont attachés à leur territoire, qu'il y est toujours vécu ou qu'il est choisi de s'y installer pour son calme et son environnement naturel. Les sites les plus emblématiques du territoire ne se situent pas dans l'aire d'étude immédiate. Néanmoins, les Gorges du Thaurion, est un lieu aménagé avec une aire de pique-nique et des sentiers de randonnée, apprécié et pratiqué par les locaux. La ville de Bourgneuf est quant à elle citée pour son patrimoine architectural. Le Bois de Transet est également fréquenté comme lieu de promenade. La sensibilité à un projet éolien dépendra de l'acceptation sociale des habitants et des visiteurs du territoire.

3.5 La description du site d'implantation : la zone d'implantation potentielle

La ZIP correspond à l'emprise du projet et de ses aménagements connexes (chemins d'accès, locaux techniques...). L'analyse de l'état actuel doit permettre de proposer ensuite une insertion du projet dans cet environnement resserré. Les éléments composant cet environnement sont donc analysés plus finement.

3.5.1 La description des éléments et motifs de l'environnement immédiat

La zone d'implantation potentielle s'étire du nord au sud-est. Elle dessine une zone de 3,5 km du nord au sud. Assez peu large dans sa partie nord et sa partie sud, environ 800 m, elle s'élargie assez fortement au centre et mesure jusqu'à 1,8 km. Elle couvre une surface de 317 ha. Elle se caractérise par la présence de trois monts culminant à plus de 600 m en partie centrale et à l'est de la D941 : le Mont de Transet au nord, Peu de Quinsat et les Très Vents au sud. Les altitudes sont comprises entre 460 m au point le plus bas de la ZIP, à son extrémité nord-ouest et 632 m au Mont de Transet.

La ZIP se trouve dans le bois du Transet, exploité pour ses ressources sylvicoles. Elle est occupée en grande majorité au nord par une futaie de conifères, essentiellement des sapins de Douglas d'une trentaine d'années, destinés au bois d'œuvre. Deux parcelles entretenues en prairie se trouvent à l'extrémité nord-est. Sur la partie centrale, les boisements se composent à la fois de résineux et de feuillus, principalement des chênes et des châtaigniers. Les vues sont donc essentiellement fermées par la trame arborée depuis la ZIP, seule depuis la lisière ouest, quelques fenêtres s'ouvrent sur les Monts de Châtelus-le-Marcheix.

La majorité du bois du Transet fait l'objet d'un Plan Simple de Gestion (PSG) approuvé le 28 septembre 2009 et couvrant une surface de 167,33 ha. Le PSG porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2024. L'âge dominant des peuplements en 2016 est de 27 à 31 ans. À cette date, une deuxième éclaircie a déjà été réalisée sur la majorité des parcelles forestières. Une coupe rase est prévue sur plusieurs d'entre elles, à partir de 2023. L'une d'elle (parcelle A359) a toutefois déjà été défrichée.

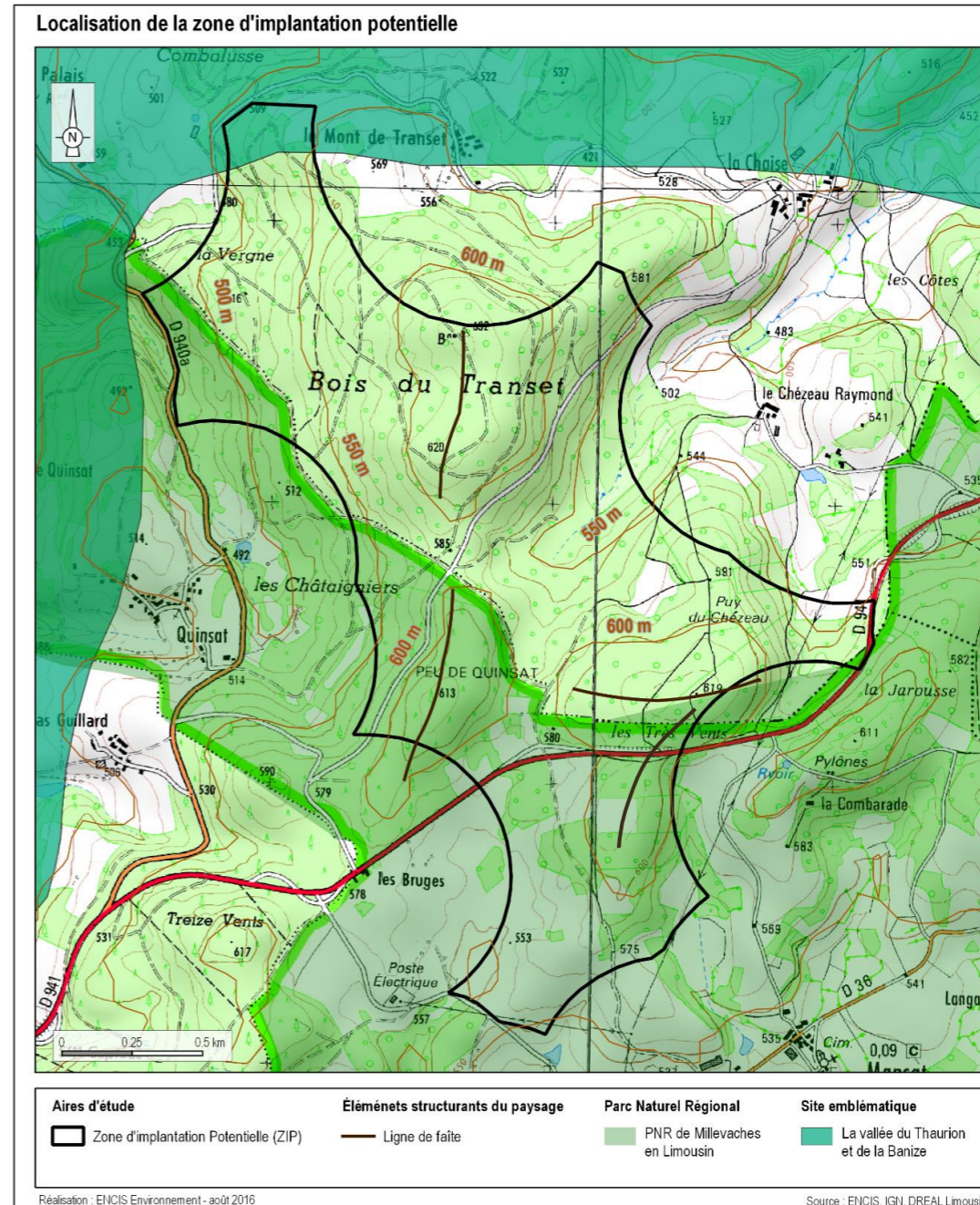
L'extrémité sud de la ZIP est occupée par des prés de fauche, entourés de boisements. Le sud-ouest de la ZIP est compris dans le PNR de Millevaches en Limousin. L'extrémité nord de la ZIP se situe sur les hauteurs du site emblématique de la « Vallée du Thaurion et de la Banize ».

La ZIP est traversée dans sa largeur au sud par la D941 qui est un axe à forte fréquentation qui permet de relier Limoges à Aubusson. La ZIP est également traversée par une route communale goudronnée en son milieu, du sud-ouest au nord-est. Plusieurs chemins d'exploitations viennent se greffer à cette route et permettent de circuler dans le bois et d'accéder aux parcelles sylvicoles. Au sud de la zone le chemin qui

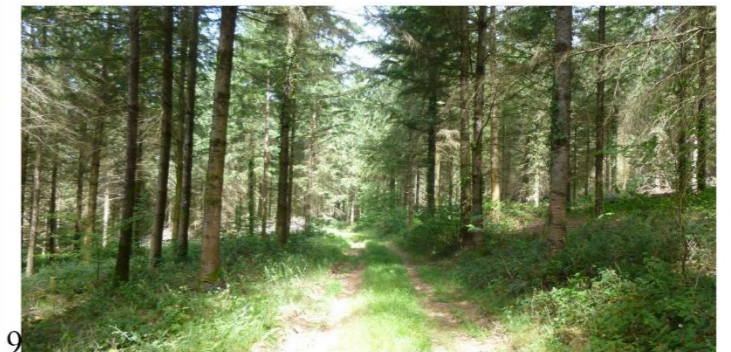
rejoint la D941 est en terre battue, renforcé de pierre calcaire et enherbé sur sa partie centrale.

Le bois est fréquenté de manière ponctuelle par les chasseurs ainsi que par les exploitants forestiers lors des travaux de sylviculture.

À l'échelle de cette aire d'étude, la ligne de faite qui forme un demi-cercle au milieu de la ZIP en reliant le Mont de Transet au sommet des Très-Vents constitue une ligne de force importante, visible depuis une grande partie des aires d'études immédiate et rapprochée. Une ligne de crête au sud est également présente et visible dans le paysage.



Carte 36 : Carte IGN 25 000 de la ZIP



Photographie 95 : Motifs paysagers de la ZIP (1. Chemin au sud de la ZIP, 2. La D941, 3. Chemin en terre battue de la ZIP, 4. Route goudronnée au milieu traversant la ZIP du sud-ouest au nord-est, 5. Vue sur la ZIP depuis le bois du Transet depuis la D941, 6. Vue sur les monts de Saint-Goussaud depuis la ZIP, 7. Prairies au sud de la ZIP, 8 et 9. Chemins d'exploitation forestière)

3.5.2 Aperçu de l'évolution probable du paysage en l'absence de mise en œuvre du projet

Conformément à l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, l'étude d'impact doit contenir « Une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée "scénario de référence", ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

Cette partie est rédigée sur la base des éléments issus de l'analyse de l'état actuel du paysage, qui constitue le **scénario de référence**.

3.5.2.1 Historique de l'évolution du paysage

Avant d'imaginer l'évolution probable du site, nous pouvons examiner la dynamique que le site a subi jusqu'à aujourd'hui.

Les outils disponibles nous permettant de « remonter le temps » et de regarder comment le site a évolué dans le temps sont notamment les cartes topographiques et les photographies aériennes anciennes.

A la fin du 18^{ème} siècle, la carte de Cassini page suivante montre la très faible surface de bois, uniquement localisés au niveau de l'actuel Bois du Transet. Les landes recouvraient alors les hauteurs au sud de la ZIP et étaient pâturées par des moutons. Ces terrains de parcours ovins étaient la propriété collective des habitants résidant dans les villages voisins. En contrebas, les replats accueillait l'habitat permanent et les labours. Les fonds des alvéoles étaient utilisés pour le pacage des bovins. Quelques rares taillis étaient localisés sur les fortes pentes.

Au 19^{ème} siècle, la carte de l'état-major page suivante montre peu d'évolutions en ce qui concerne l'occupation du sol. Les boisements sont principalement situés au niveau du bois du Transet, des coteaux de la vallée du Thaurion et de la boucle formée par cette dernière au nord-ouest.

La carte de 1950 page suivante montre que les boisements ont gagné beaucoup de terrain et occupent une grande partie du territoire.

Les photographies aériennes pages suivantes présentent l'évolution de l'occupation du sol entre 1960 et 2017. En 1960, une grande partie de la ZIP était déjà boisée, mais il s'agissait de feuillus. On distingue également des zones de landes au sud.

Le plateau de Millevaches et le pays de Vassivière ont fait l'objet de plusieurs opérations de boisement depuis la deuxième moitié du 19^{ème} siècle (opérations de reboisement pour la Restauration des Terrains

de Montagne (RTM) puis grâce au Fond Forestier National (FFN) dans les années 1960 à 1980). A cette époque, il ne subsistait que très peu de surfaces forestières.

Le changement de paysage est par conséquent radical. Autrefois associé à un mode de vie presque autarcique, le paysage de la ZIP est aujourd'hui lié à la production de bois.

3.5.2.2 Evolution probable du paysage

En l'absence de création du projet éolien, le paysage du secteur est quoi qu'il en soit susceptible d'évoluer à moyen et long terme, en raison notamment du changement climatique et/ou de l'évolution de l'activité humaine et de l'activité économique locale.

Les principales évolutions prévisibles seront liées :

- aux évolutions des cultures et essences forestières liées au changement climatique,
- à la rotation des cultures/prairies du site,
- aux pratiques agricoles : coupes d'arbres et de haies, remembrement et tendances à l'agrandissement des parcelles, enrichissement par abandon des parcelles, etc.
- à l'exploitation sylvicole : éclaircies et coupes réalisées sur les parcelles exploitées,
- à l'urbanisation (la pression urbaine est toutefois faible dans le secteur, en raison de l'éloignement des grands pôles urbains),
- aux règles et documents guidant la planification territoriale.



Carte 37 : Comparaison entre la carte de Cassini, la carte de l'état-major et la carte de 1950 (source : Géoportail)



Carte 38 : Vues aériennes de 1960 et 2017 (source : Géoportail)

3.6 Synthèse des enjeux et des sensibilités paysagères et patrimoniales au regard d'un projet éolien

Structures paysagères et perceptions

L'aire d'étude éloignée prend en compte une zone de passage entre deux fortes entités paysagères du Limousin. Les plateaux vallonnés, terres d'élevage et les monts forestiers, zone d'exploitation et de loisirs.

Les monts de Saint-Goussaud et de Guéret prolongent les reliefs du pays de Vassivière. Ensemble, ils forment un rempart entre le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand-Bourg et les collines limousines de Vienne-Briance et d'Aubusson / Bellegarde. Face à ces reliefs, le doux vallonnement du plateau de Bénévent l'Abbaye / Grand Bourg contraste. D'un paysage forestier dont la topographie contraint l'occupation des sols, on passe à un paysage plus nuancé, où l'agriculture se développe.

La ZIP est localisée sur le sommet du Mont de Transet qui culmine à 632 m, au milieu d'une exploitation forestière de conifères et de feuillus. Du fait de sa position dominante elle est donc visible depuis les paysages ouverts au nord-est. Sur l'ensemble du reste de l'aire d'étude, le relief plus prononcé et le contexte boisé dense limitent les vues en direction de la ZIP et proposent uniquement des vues séquentielles au-travers des rares échappées visuelles qui existent notamment depuis les points hauts.

Occupation humaine et cadre de vie

Le territoire d'étude connaît une faible densité de population, inégalement répartie. L'unique secteur habité de plus de 1 000 habitants et la ville de Bourgneuf qui compte 2 732 habitants. Les principaux villages s'implantent sur le plateau et au nord-ouest du pays de Vassivière. Ils sont reliés par un réseau viaire plus dense et plus rectiligne. Ces depuis ces lieux de vie que les perceptions en direction de la ZIP sont les plus nombreuses. À l'inverse, sur les hauteurs, les bourgs et les hameaux sont de moindre importance et les routes serpentent entre les puys. La masse végétale de ces monts forestiers limite les possibilités de perception depuis les lieux d'habitations. Cependant, les lieux de vies de l'AER les plus proches et ceux de l'AEI sont concernées par des vues sur la ZIP du fait de sa position dominante. Bourgneuf présente des sensibilités modérées en raison de sa position de promontoire sur la vallée du Thaurion qui lui offre des visibilités sur la ZIP en périphérie. Les sensibilités de Thauron demeurent modérées avec des ouvertures sur le mont de Transet depuis la D10 au nord de Thauron et les sensibilités de Mansat-la-Courrière sont jugées fortes du fait de sa proximité directe à la ZIP malgré son implantation dans un vallon. Enfin, sept hameaux compris entre 1,2 et 0,5 km de la ZIP présentent des sensibilités fortes pour leur proximité à celle-ci ou leurs vues dégagées dans sa direction. Il s'agit des hameaux de Langlénas-du-Bas, d'Arcissat, du Mas-Guillard, de le Chézeau, du Mont-de-Transet, des Bruges et de Quinsat. Sept autres sont également concernés par des sensibilités modérées malgré la végétation qui atténue en partie les visibilités. Il s'agit des hameaux de

Lavaudgarde, la Perlaurière, Fonraneix, Langalénas-du-Haut, Beaugency, le Palais et la Chaise.

Les éléments patrimoniaux

Le patrimoine de la zone d'étude est principalement composé d'églises et de quelques vestiges antiques. La grande majorité ne présente pas de sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle notamment en raison des structures végétales (forêts de Chabrières, sommets boisés des différents puys) qui réduisent énormément les vues. Les éléments patrimoniaux présentant les sensibilités les plus importantes, jugées modérées, sont les ruines du château de Montaigut en raison de sa position dominante et les restes du château de Bourgneuf où la ZIP est susceptible d'être visible depuis l'esplanade. Des visibilités sont également envisageables depuis les étages du château privé de Pontarion qui présente une sensibilité faible. Les sites classés, inscrits ou emblématiques qui concernent des points hauts présentent des sensibilités du fait de leur vues panoramiques sur le grand paysage d'où la ZIP pourrait être visible. Cependant, ces sites sont éloignés de la ZIP et les sensibilités sont jugées très faibles à faibles. C'est notamment le cas pour le site des Roches Mazuras, du Mont de Jouër, des Monts de Sardent ou encore du Mont Saint-Goussaud. Enfin, depuis les vallées, des vues partielles sont possibles sur le haut des versants de manière très ponctuelle. Depuis le fond des vallées, la ripisylve dense et leur profil encaissé ferment les vues. Les sensibilités du site inscrit des gorges du Thaurion sont cependant jugées fortes en raison de possibles visibilités depuis la D940a et depuis la D60 ou la ZIP surplombe la vallée.

Lignes de force et capacité d'accueil du territoire

Les lignes de force du territoire sont l'enchaînement de croupes boisées des monts de Saint-Goussaud et de Guéret et des puys du pays de Vassivière. Les monts de Guéret, avec la forêt de Chabrières, sont les principaux massifs forestiers qui se détachent de ce paysage dominé par l'ondulation des puys. Ces éléments majeurs qui marquent le territoire à l'échelle de l'aire éloignée cernent le plateau. Ils dessinent des lignes de faite et forment des repères, notamment grâce à l'antenne des monts de Guéret.

La transition entre le plateau et les monts est marquée par une augmentation rapide de l'altitude. Le dénivelé est fort sur une distance de 500 m entre le fond de la vallée du Thaurion qui descend à 400 m et le point culminant du Mont de Transet à 632 m. La ZIP se retrouve sur une ligne de faite et repose sur un rebord. Les conditions d'implantation devront prendre en compte ce relief en s'appuyant dessus tout en évitant les effets de surplomb avec les lieux de vie à proximité et la vallée du Thaurion.

| | Thématiques | Aire éloignée | | Aire rapprochée | | Aire immédiate | | Zone d'implantation potentielle | |
|-----------------------|-------------------------------------|--|--------------------------|---|--------------|--|-------------|--|-------------|
| | | Synthèse | Sensibilité | Synthèse | Sensibilité | Synthèse | Sensibilité | Synthèse | Sensibilité |
| Paysage et patrimoine | Organisation et unités paysagères : | Deux fortes entités paysagères : La "montagne" limousine et la campagne parc | Faible | Rupture entre le plateau de Bénévent-l'Abbaye Grand-Bourg avec les monts de Guéret au nord-est et le pays de Vassivière au sud. | Faible | La vallée du Thaurion parcourt l'AEI du nord au sud-ouest. L'AEI est occupée par des espaces prairiaux intercalés entre les nombreux boisements. | Modérée | Sur des lignes de faite dans une exploitation forestière de résineux et de feuillus. | Modérée |
| | Eléments patrimoniaux à enjeux : | Vestiges gallo-romains du Puy-de-Jouër | Très faible | Château de Pontarion | Faible | Restes du château de Bourgneuf et tour Zizim | Modérée | - | |
| | | Ruines du château de Montaigut-le-Blanc | Modérée | Église de Soubrebost | Très faible | Façade de maison (8 place de l'Hôtel-de-Ville), Église Saint-Jean-Baptiste | Faible | | |
| | Sites protégés | Butte et ruines du château de Montaigut-le-Blanc | Modérée | Roches de Mazuras | Faible | Gorges du Thaurion | Forte | - | |
| | | Mont de Jouër | Faible | | | | | | |
| | Sites emblématiques | Mont Saint-Goussaud | Faible | Étang de Bourdeau | Très faible | Vallée du Thaurion et de la Banize | Modérée | Vallée du Thaurion et de la Banize | Forte |
| | | Source de la Gartempe et forêt de Chabrières | Très faible | Anciens paysages miniers / Vallée du Thaurion et Monts de Châtelus-le-Marcheix / Vallée du Thaurion et de la Banize | Faible | | | | |
| | Sites touristiques | GR4 | Faible | Jardin en marche / Espace-pêche de Pontarion / GRP des cascades, landes et tourbières | Très faible | Gorges du Thaurion | Forte | - | |
| | | | | | | Bourgneuf, reste du château et tour Zizim | Modérée | | |
| | | Élevage du Palais, Abbaye du Palais, Vélo-rail de la Mine | Faible | | | | | | |
| | | GR des cascades, des landes et des tourbières | Très faible | GR4 | Faible | Musée de la Mine / GR4 / Golf de Bourgneuf 2000 / GRP des landes, cascades et tourbières | Très faible | | |
| | Lieux de vie principaux : | Sauviat-sur-Vige / Sardent | Très faible | Masbaraud-Merignat | Modérée | Mansat-la-Courrière / Langlénas-du-Bas / Arcissat / le Mas Guillard / le Chézeau-Raymond / le Mont-de-Transet / les Bruges / Quinsat | Forte | - | |
| | | | | Saint-Dizier-Leyrenne | Faible | Bourgneuf / Thauron / Lavaudgarde / Perlaurière / Fontaneix / Langalénas-du-Haut / Beaugency / le Palais / la Chaise | Modérée | | |
| | | | | Bosmoreau-les-Mines | Très faible | La Petite Chaume / Maucheix, le Mas, Grand Vallet / le Moulin de Beaugency | Faible | | |
| Routes | D941 / D940 | Très faible | D8 | Très faible | D941 / D6940 | Forte | D941 | Forte | |
| | | | D941 / D912 / D940 / D13 | Très faible à faible | | | | | |
| | | | D940 | Faible à modérée | | | | | D912 |

Tableau 16 : Tableau de synthèse des principaux enjeux.

Partie 4 : Considérations générales sur les effets d'un parc éolien

4.1 L'objet « éolienne » et le paysage

La perception visuelle des éoliennes dépend de nombreux facteurs tels que la position de l'observateur, la météo, etc.. Les éléments suivants sont présentés à titre indicatif.

4.1.1 Les rapports d'échelle

Les éoliennes possèdent des caractéristiques techniques liées à la production électrique attendue. Leur échelle contraste avec l'échelle des éléments courants du paysage. Les éoliennes actuelles mesurent entre 80 et 200 m, elles n'ont donc quasiment aucun élément de comparaison (cf. schéma ci-dessous).

Le rapport d'échelle entre les éoliennes et le relief existant peut être plus ou moins équilibré : en l'élevant, l'écrasant ou en le soulignant. Par exemple, des éoliennes positionnées sur une ligne de crête en surplomb d'un village peuvent provoquer une impression de dominance ou de surplomb (cf. définitions suivantes). Un rapport d'échelle harmonieux permet au contraire aux éoliennes d'accompagner ou de souligner le dénivelé, et de provoquer un effet d'élévation (cf. définition page suivante).

De même, la question des proportions des éoliennes elles-mêmes peut se poser entre le rotor et le mât (cf. chapitre suivant « Proportions des éoliennes »).

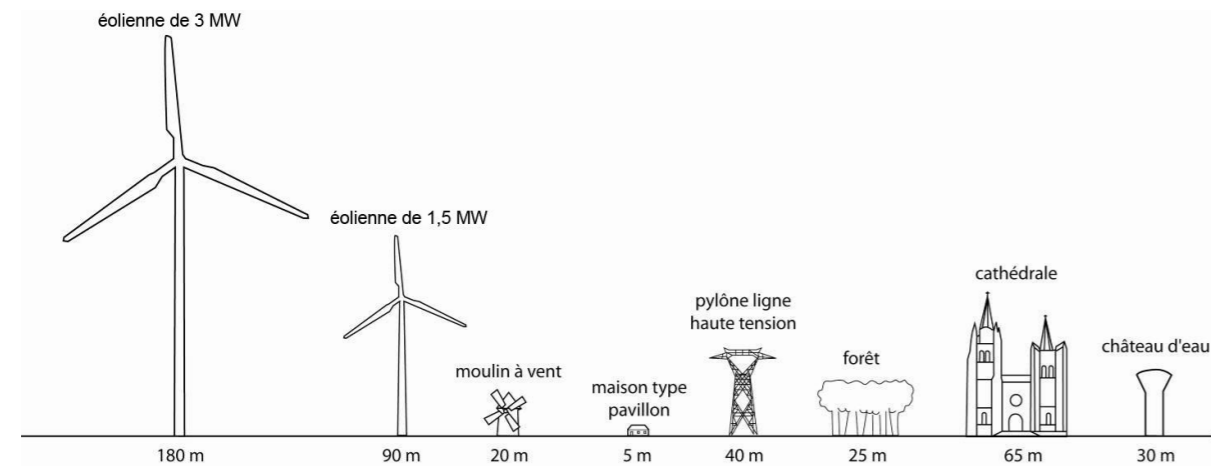


Figure 11 : Rapports d'échelle entre différents types d'éoliennes et des éléments courants dans le paysage (Source : d'après un schéma du Guide de l'étude d'impact sur l'environnement 2005)

Rupture d'échelle : on parle de rupture d'échelle lorsqu'il y a une différence importante de hauteur entre deux éléments, avec un effet de concurrence ou de contraste visuel.

Plusieurs termes sont utilisés pour décrire les effets provoqués par ces ruptures d'échelle des éoliennes dans le paysage, que l'on peut classer du moins fort au plus fort (connotation négative) : effet de dominance, effet de surplomb et effet d'écrasement. Le terme d'« élévation » peut être employé lorsque les contrastes d'échelle induisent un effet positif sur le paysage (cf. définition ci-après).

Dominance : une éolienne est de fait dominante par rapport aux motifs paysagers qu'elle côtoie en raison de ses dimensions. L'effet de dominance est accentué par l'absence de structures végétales ou bâties au premier plan, qui constituent des éléments de transition visuelle et sont susceptibles de masquer partiellement les éoliennes. Plus les contrastes de taille sont marqués (rupture d'échelle), plus l'effet de dominance est important.



Figure 12 : Illustration d'un effet de dominance caractérisé par une rupture d'échelle marquée entre les éoliennes et les motifs paysagers (source : ENCIS Environnement)

Surplomb : le surplomb est la position de quelque chose qui fait saillie, qui avance dans le vide (définition du Larousse, 2019). Dans le cas d'une éolienne, seuls les éléments situés sous les pales sont en réelle situation de surplomb (surface au sol que l'on appelle d'ailleurs « zone de surplomb »). On peut toutefois parler d'« effet de surplomb » vis-à-vis de certains motifs ou structures paysagères dans les situations suivantes :

- *Éolienne située en rebord de vallée ou sur un relief plus ou moins marqué* : on peut parler d'effet de surplomb vis-à-vis d'une vallée ou d'un motif situé en contrebas (village dans un fond de vallée par exemple) ou pour évoquer la sensation qu'expérimente un observateur situé lui-même en contre-bas.

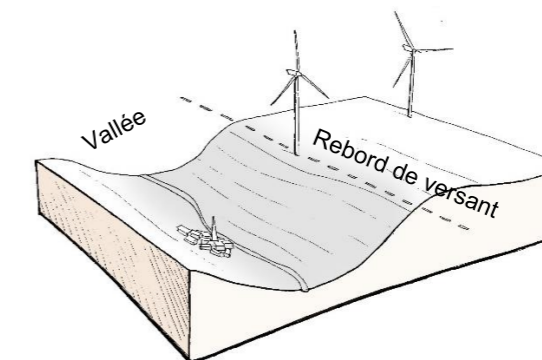


Figure 13 : Bloc diagramme illustrant l'effet de surplomb sur une vallée, résultant de l'implantation d'une éolienne sur un rebord de versant (source : ENCIS Environnement)

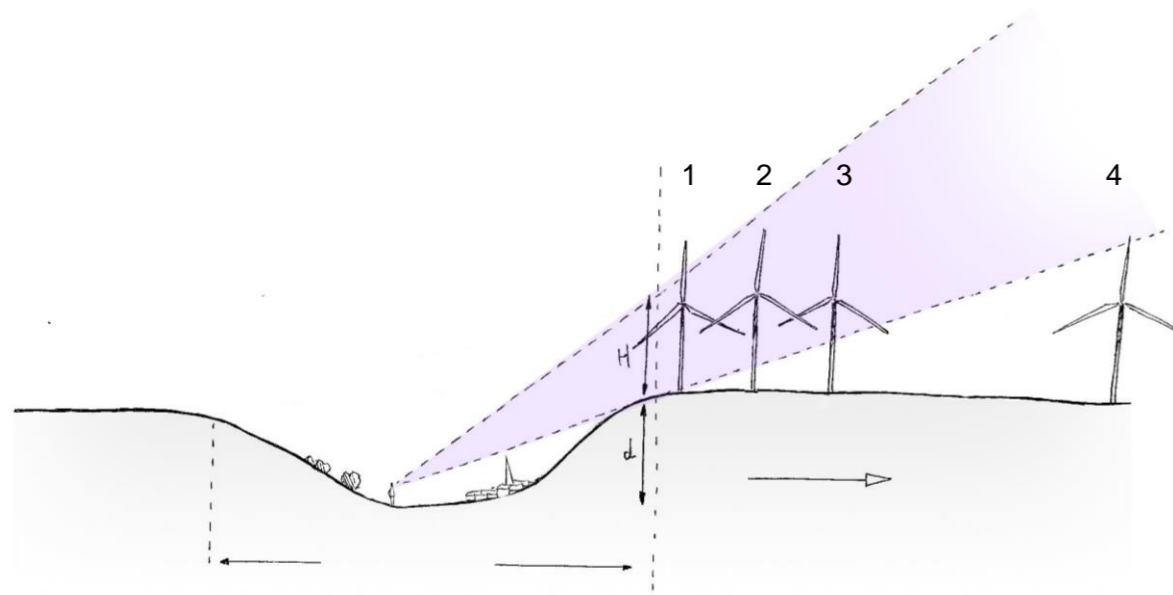


Figure 14 : L'éloignement permet de réduire l'effet de surplomb en jouant sur les rapports d'échelles vis-à-vis d'un observateur situé en fond de vallée (source : ENCIS Environnement)

- Éolienne située en arrière-plan et dans le même axe qu'une silhouette de village ou qu'un bâtiment avec des rapports d'échelle disproportionnés (rupture d'échelle). Celle-ci apparaît alors « au-dessus » des éléments concernés, comme surplombant ces derniers.



Figure 15 : Exemple d'un effet de surplomb sur un motif paysager, une silhouette de village (source : ENCIS Environnement)

Ecrasement : l'effet d'écrasement est provoqué par la disproportion entre la hauteur de l'éolienne et celle du dénivelé perceptible. On estime qu'au-delà d'un rapport de 1 pour 1, l'éolienne provoque une dominance excessive, avec un effet d'écrasement du relief.

On peut également parler d'effet d'écrasement pour évoquer le ressenti d'un observateur situé en contrebas d'une éolienne dont l'effet de surplomb est très marqué.

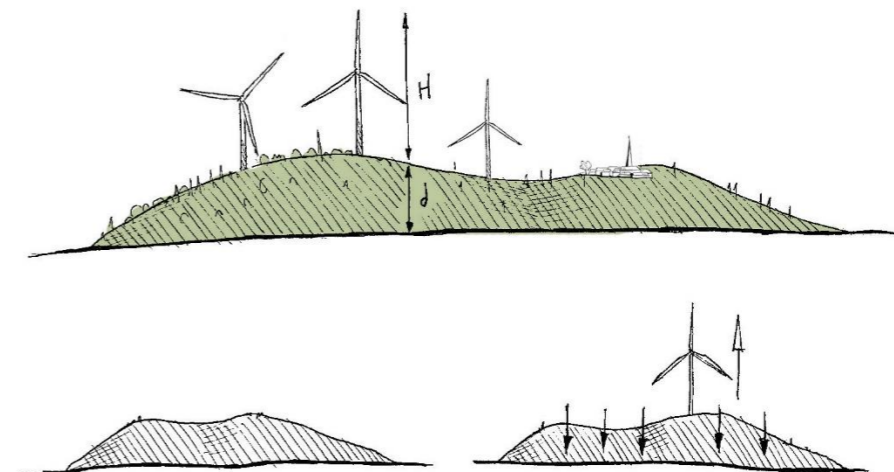


Figure 16 : Illustration de l'effet d'écrasement d'un parc éolien vis-à-vis d'un relief (source : ENCIS Environnement)

Élévation : un parc éolien implanté sur un relief isolé ou une ligne de crête peut souligner ces derniers et donner l'impression d'« élever » ces structures. Il peut ainsi créer un point de repère dans le paysage.

| | |
|--|--|
| <p>$d < H$ $H > \frac{d}{2}$</p> | <p>L'éloignement d'une éolienne du rebord de versant permet de réduire l'effet de surplomb en jouant sur les rapports d'échelles. L'effet de surplomb est manifeste lorsque de la hauteur de l'éolienne (H) est supérieure au dénivelé de la vallée (d).</p> |
| <p>$d \approx H$ $H \approx \frac{d}{2}$</p> | <p>1. Hauteur de l'éolienne (H) supérieure au dénivelé de la vallée (d), effet de surplomb manifeste.</p> |
| <p>$d > H$ $H \approx \frac{d}{3}$</p> | <p>2. Hauteur de l'éolienne (H) équivalente à la hauteur du dénivelé de la vallée (d), effet de surplomb amoindri.</p> |
| <p>$H \ll d$</p> | <p>3. Hauteur de l'éolienne (H) inférieure au dénivelé du versant de la vallée (d), effet de surplomb absent.</p> |
| <p>$H \ll \ll d$</p> | <p>4. Absence de perceptions depuis le fond de vallée.</p> |

Proportions des éoliennes

Ces photomontages permettent d'illustrer l'importance du rapport entre la longueur du mât et le diamètre du rotor de l'éolienne. On peut ainsi voir qu'un équilibre se crée lorsque la longueur du mât est proche du diamètre du rotor. Les schémas ci-contre illustrent ce principe en donnant une fourchette où ce rapport reste harmonieux. En règle générale, on peut définir qu'un rapport de 1 (hauteur du mât) pour 1 (diamètre du rotor) permet, selon nous, d'obtenir une éolienne aux proportions idéales.

Ici, la proportion pour les modèles V110 et N117 respectivement de 95/110 et 91/117, soit un rapport de 0,86 et 0,77 pour 1.

Mât/rotor = 137/126 = 1,1

Mât/rotor = 136/136 = 1

Mât/rotor = 130/136 = 0,9

Mât/rotor = 123/150 = 0,8

Mât/rotor = 119/162 = 0,7

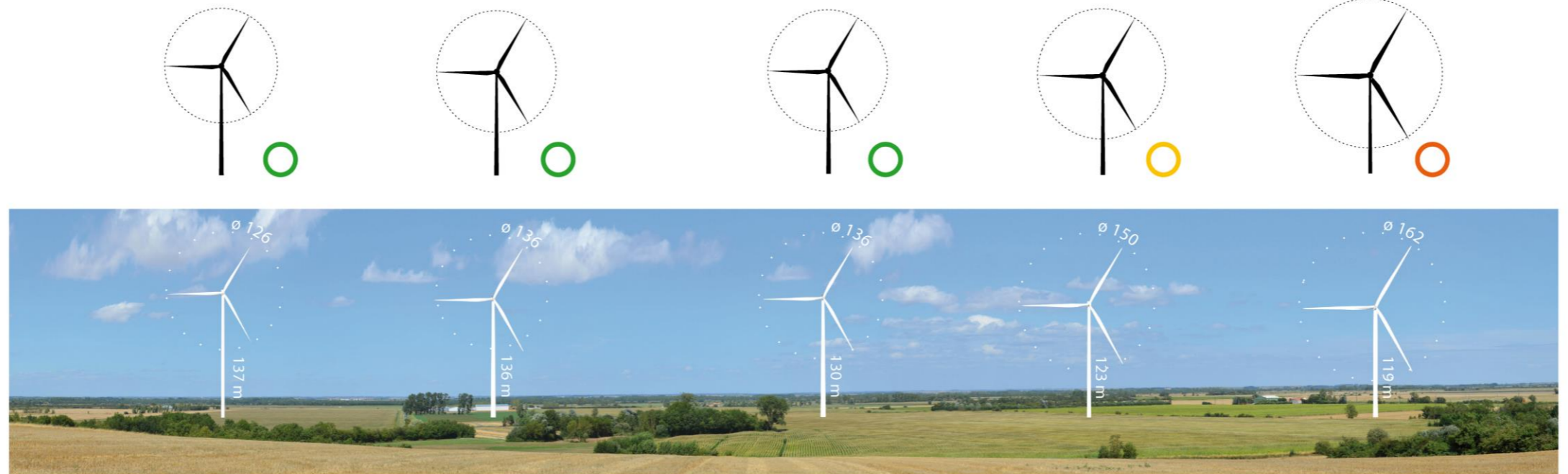


Figure 17 : Exemple du rapport de proportion entre le diamètre du rotor et la hauteur de mât (éoliennes de 200 m en bout de pale). Source : ENCIS Environnement

Mât/rotor = 130/100 = 1,3

Mât/rotor = 120/100 = 1,2

Mât/rotor = 110/100 = 1,1

Mât/rotor = 90/100 = 0,9

Mât/rotor = 80/100 = 0,8

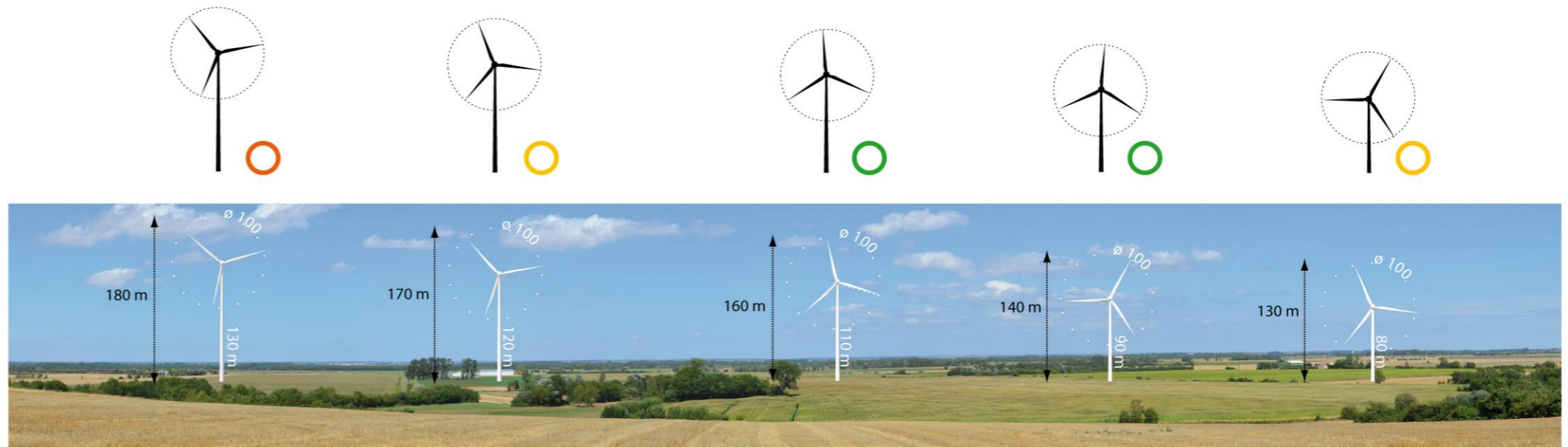


Figure 18 : Exemple du rapport de proportion entre le diamètre du rotor et la hauteur de mât (éoliennes avec des rotors de 100 m). Source : ENCIS Environnement

Légende
 Rapport longueur du mât / diamètre du rotor :

Équilibré ← → Déséquilibré

○ ← → ○

Planche sur l'esthétique et les gabarits d'éoliennes

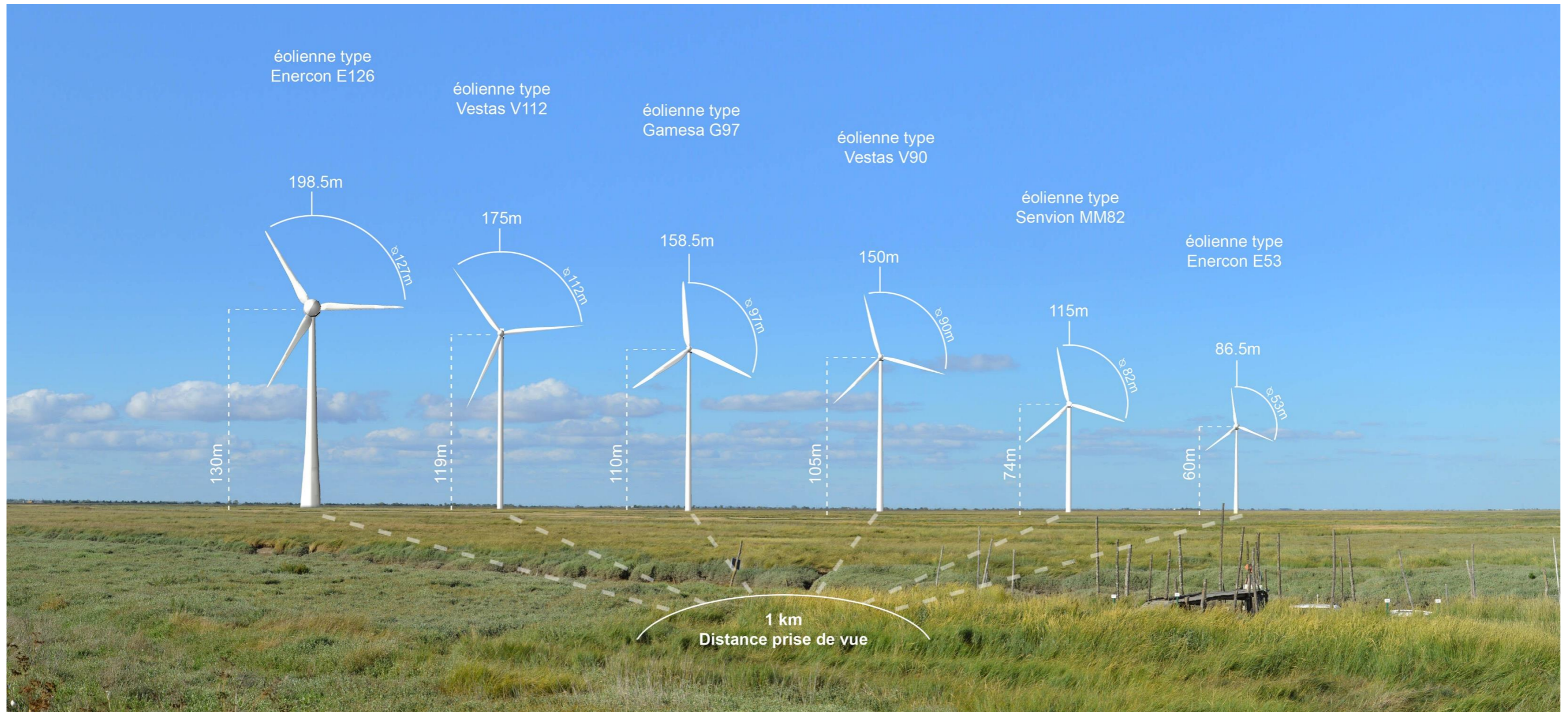


Figure 19 : Simulation des différences de gabarits et de formes d'éoliennes en vue réaliste (angle de vue 60°)

Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3). Source : ENCIS Environnement.

Le photomontage ci-dessus permet d'apprécier les différences de gabarits, de formes de pales, de mâts et de moyeux pour différents types d'éoliennes. On remarquera que les pales et les mâts sont profilés de façon plus ou moins large. Ces différences influent sur la silhouette générale de l'éolienne. Plus la pale est fine, plus la structure paraît légère, voir « fluette ». A l'inverse plus la forme de la pale est élargie, plus l'éolienne apparaît solide, voir « lourde » dans le paysage. La taille des moyeux influe également sur la perception de l'éolienne. Lorsque celui-ci est largement supérieur à la largeur du mât, un déséquilibre se crée. Selon nous, l'éolienne perd alors de son aspect élancé et apparaît plus ramassée.

4.1.2 La couleur

L'arrêté du 23 avril 2018, relatif à la réalisation du balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques, précise que la couleur des éoliennes est définie en termes de quantités colorimétriques et de facteur de luminance. Les quantités colorimétriques sont limitées au domaine blanc. D'un point de vue pratique d'application industrielle, il est possible de se rapprocher des références RAL (de Reichsausschuß für Lieferbedingungen, Institut allemand pour l'assurance qualité et le marquage associé).

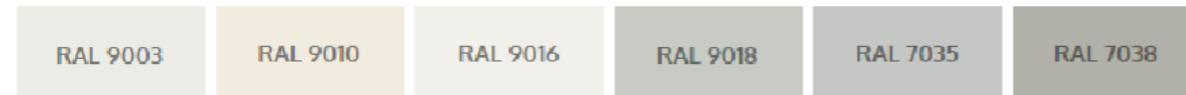


Figure 20 : Principales références RAL utilisables par les constructeurs d'éoliennes

4.1.3 L'éclaircissement

La perception visuelle d'une éolienne dépend de nombreux facteurs tels que les conditions météorologiques, la saison ou l'heure de la journée. L'intensité de la lumière est en effet très variable selon ces paramètres, et les éoliennes peuvent ainsi paraître très blanches le matin ou très sombres en contre-jour par exemple.



Figure 21 : Simulation d'éclaircissement des éoliennes, du plus lumineux au plus sombre (Source : ENCIS Environnement, d'après un document d'Abies, Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2005)

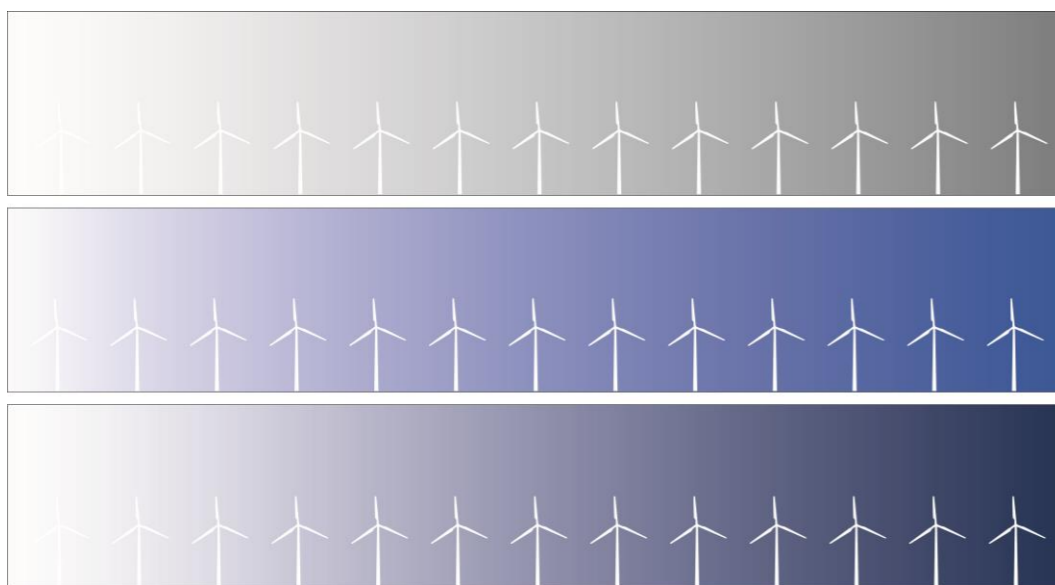


Figure 22 : Simulation d'éclaircissement des éoliennes en fonction de la couleur du ciel (Source : ENCIS Environnement, d'après un document d'Abies, Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2005)

4.1.4 Le balisage des éoliennes

Le balisage lumineux est indispensable pour des raisons de sécurité aéronautique : du fait de leur hauteur, les éoliennes doivent être visibles par les avions. La réglementation impose le balisage à éclat blanc le jour et à éclat rouge la nuit (flashes lumineux).

Un nouvel arrêté datant du 23 avril 2018 introduit une série de dispositions visant à diminuer la gêne des riverains des parcs éoliens. Parmi celles-ci se trouve notamment la possibilité d'introduire, pour certaines éoliennes au sein d'un parc, un balisage fixe ou un balisage à éclat de moindre intensité, de baliser uniquement la périphérie des parcs éoliens de jour ainsi que la synchronisation obligatoire des éclats des feux de balisage.

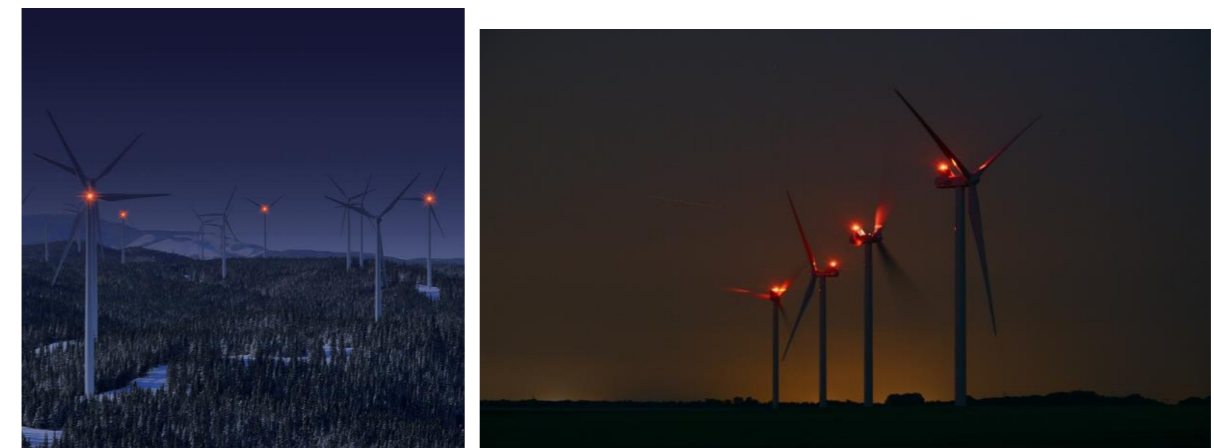


Figure 23 : Balisage nocturne (source : technostrobe.com)

4.1.5 Le positionnement de l'observateur en fonction du relief

Dans une situation de belvédère, la vue en plongée provoque un effet de tassement. Les plans se superposent et les objets paraissent de taille inférieure.

Inversement, un relief ou un objet observé d'un point bas, en contre-plongée, paraît plus imposant, sa taille est amplifiée.



Figure 24 : Vue en contre-plongée et vue en plongée du parc éolien de Merdelou (photo : F. Bonnenfant)

4.1.6 La distance entre l'observateur et l'éolienne

La perception des éoliennes n'est pas proportionnelle à la distance (cf. schémas et planches suivants).

La taille apparente est la part prise par l'objet dans la scène perçue (impact visuel). Il est généralement

considéré trois types de taille apparente :

- Vue proche : l'objet a une forte prégnance visuelle.
- Vue semi-rapprochée : l'objet prend une place notable dans le paysage.
- Vue éloignée : l'objet est insignifiant dans le paysage.

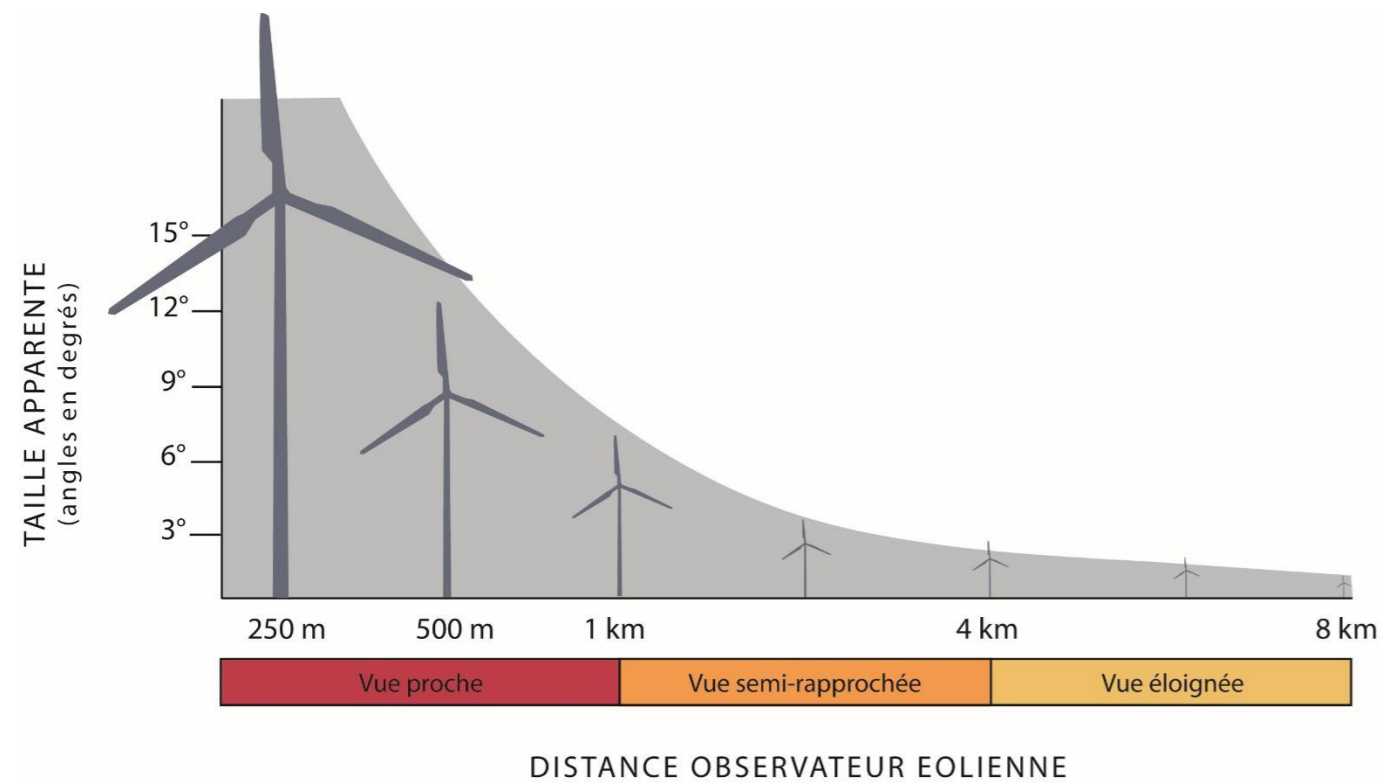


Figure 25 : Evolution de l'angle de perception en fonction de la distance observateur / éolienne (150 m en bout de pale). Source : ENCIS Environnement

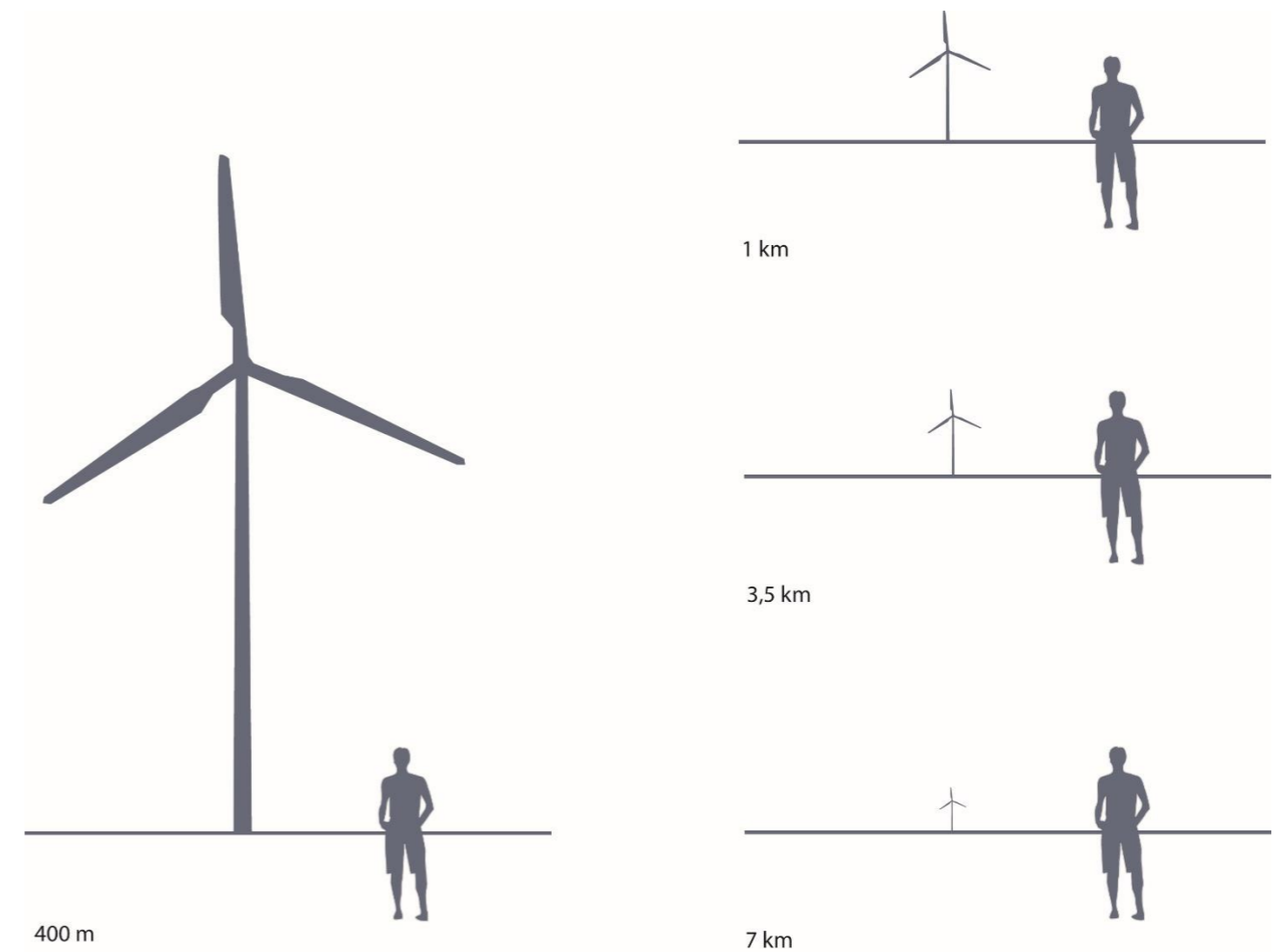


Figure 26 : Perception selon la distance observateur / éolienne (150 m en bout de pale). Source : ENCIS Environnement

4.1.7 L'angle de vue

La vision d'un parc éolien est différente selon que l'on se trouve de face ou de profil. Un alignement peut paraître très étalé ou au contraire très compact.



Figure 27 : Perception selon l'angle de vue (Source : The Wind Power, auteur : M. Pierrot)

Planche sur la perception visuelle des éoliennes en fonction de la distance

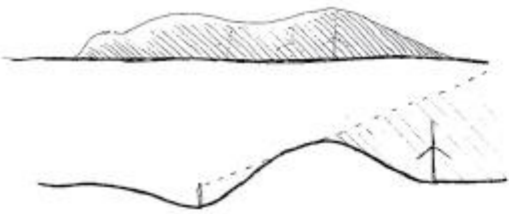


Figure 28 : Simulation en vue réaliste (angle de vue 60°) de la vision des éoliennes selon la distance de l'observateur

Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3). Source : ENCIS Environnement.

4.1.8 Typologies de perceptions statiques

Masquée (relief, bâti, végétation dense)



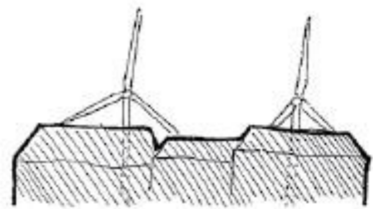
Cadrée (bâti)



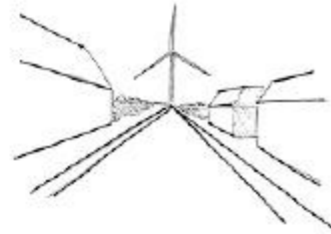
Cadrée (végétation)



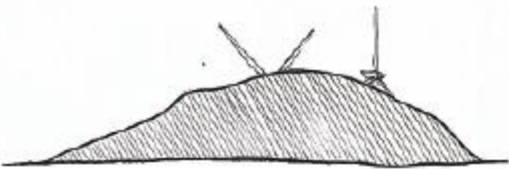
Tronquée (bâti)



Axée (perspective, point de fuite)



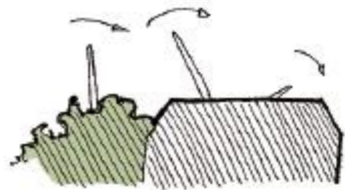
Tronquée (relief)



Dégagée (ouverture visuelle)



Intermittente (perception des pales)



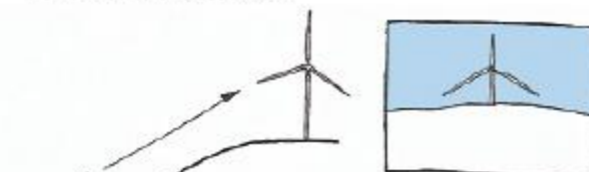
En plongée



Filtrée (végétation)



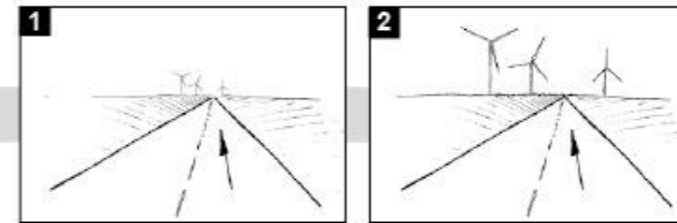
En contre plongée



Source : ENCIS Environnement.

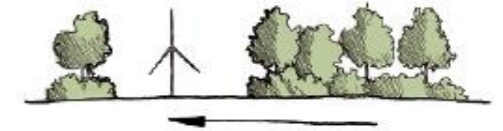
4.1.9 Perceptions dynamiques (observateur en mouvement / conducteur)

Perception dans l'axe de la voirie

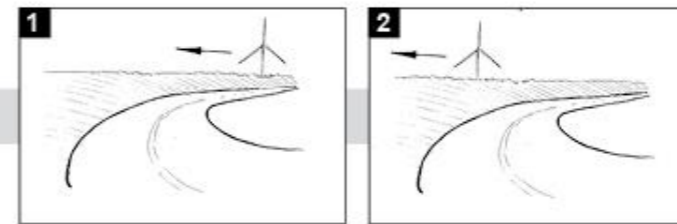


Perceptions latérales dynamiques :

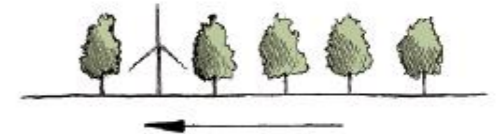
Séquentée (végétation, bâti)



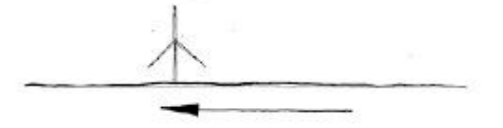
Glissement latéral en sortie de virage



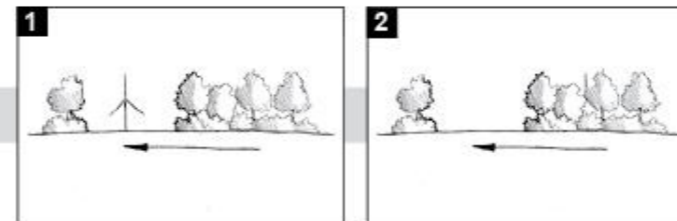
Rythmée (végétation, bâti)



Dégagée (végétation, bâti)



Perception latérale séquentée par la végétation (effet de surprise)



Masquée partiellement (haie basse)



Masquée (végétation, bâti)



Filtrée (végétation)

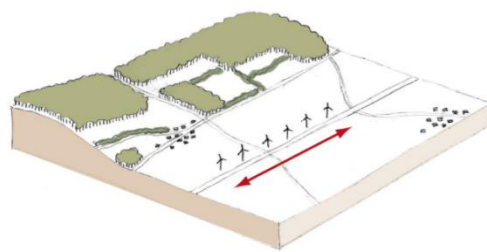


Source : ENCIS Environnement.

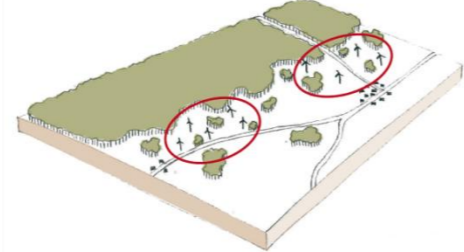
4.2 Principales problématiques éolien / paysage

4.2.1 Le dialogue avec les structures et les lignes de force

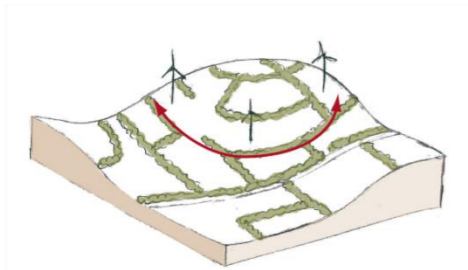
L'implantation en fonction du relief, des structures et des lignes de force du paysage, le choix du nombre d'éoliennes, de leur positionnement et de leur taille, permet de créer un paysage le plus cohérent possible avec l'existant.



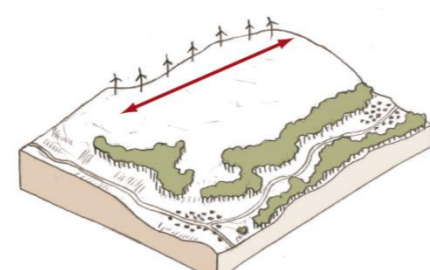
Implantation en ligne, le long d'un axe structurant



Implantation en « bouquets » le long d'une lisière diffuse



Implantation en « bouquets » en accompagnement des courbes de niveau et d'un paysage bocage



Implantation en ligne, le long d'une ligne de crête

Figure 29 : Différents types d'implantation en fonction des lignes de force du paysage (source : ENCIS Environnement, d'après les schémas de la charte départementale éolienne des Deux-Sèvres, 2004)

La lisibilité d'un parc éolien sera plus ou moins claire selon que le contexte paysager sera pris en compte dans la conception. Le croquis suivant montre que des éoliennes disposées de manière irrégulière par rapport aux axes principaux participent à une vision confuse du paysage. Tout au contraire, des éoliennes implantées en ligne selon les lignes de force du paysage créent un espace lisible et harmonieux.

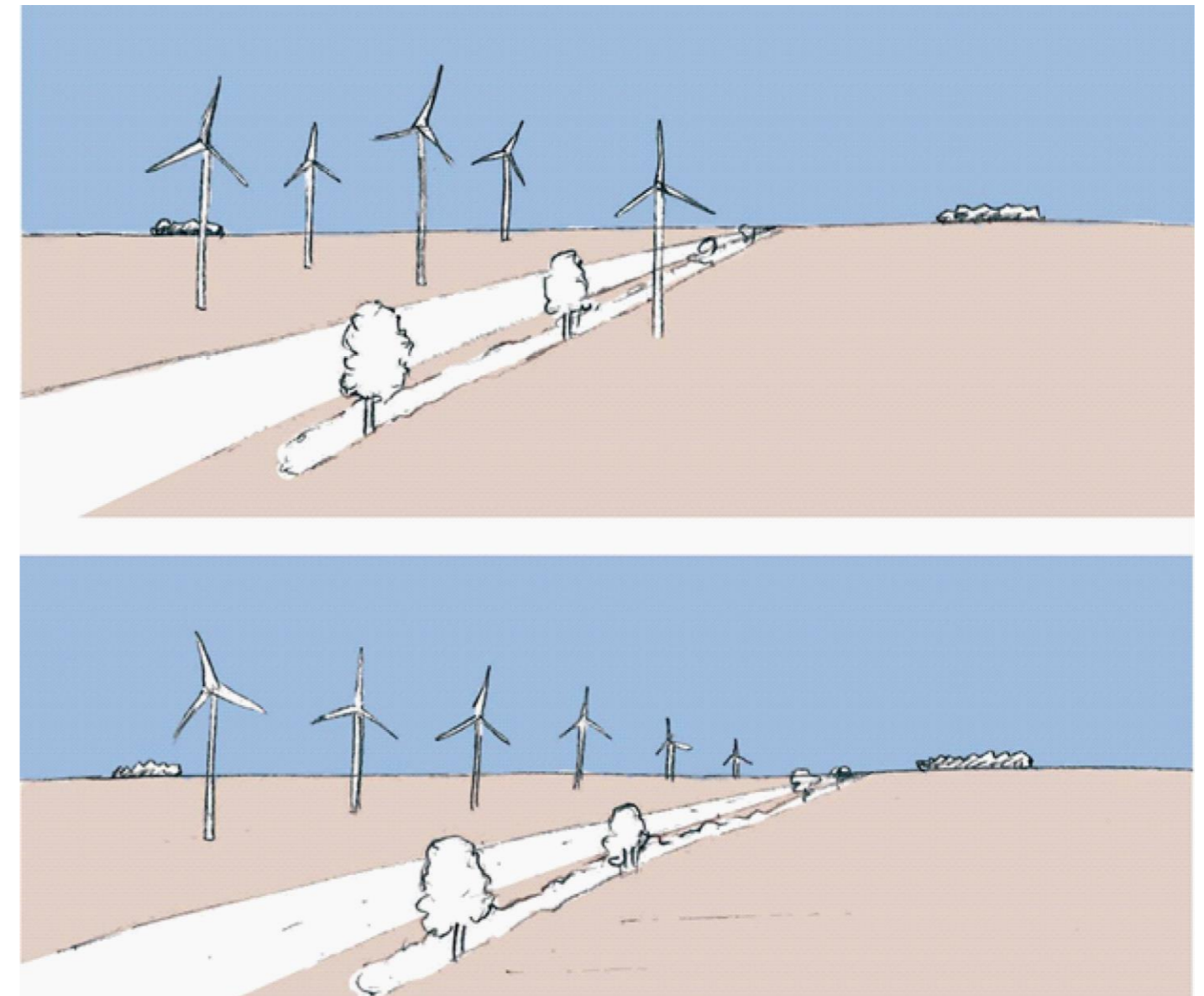


Figure 30 : Lisibilité du parc éolien (source : ENCIS Environnement)

4.2.2 Les notions de saturation / respiration

Dans un contexte de développement éolien soutenu, tout autre parc existant ou en projet doit être pris en compte lors de l'analyse des covisibilités pour les effets de saturation des paysages, voire d'enfermement. Parallèlement, les Schémas Régionaux Climat-Air-Energie et les Schémas Régionaux Eoliens (aujourd'hui annulés) visaient à limiter le mitage, soit la dispersion de petits parcs éoliens, pour ainsi regrouper les éoliennes. Le juste équilibre entre saturation des paysages et regroupement des parcs éoliens en « pôle » doit être trouvé à travers des espaces de respiration suffisamment importants et une logique d'implantation entre parcs covisibles.